1716

11778/A

B (H,R)

55200

LE FLAMBEAU ASTRONOMIQUE, OU CALENDRIER ROYAL

DE L'ANNE'E BISSEXTILE

MIL SEPT CENS SEIZE.

Pour la connoiſſance des Tems,

Où l'on trouvera un Abregé de ce qui arrivera de plus conſiderable dans le mouvement des Aſtres, avec pluſieurs Tables d'Aſtronomie, calculées pour l'élevation & le Meridien de Roüen.

Augmenté des Figures de l'Etat du Ciel pour les quatre Saiſons de l'Année.

Par Mr H. R. B.

A ROUEN,
Chez Ph. Pierre Cabut, ruë du Bec, proche la Meſſagerie de Paris.

Avec Privilege du Roy.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

CE petit Livre eſt à l'ordinaire un abregé d'Ephemeride pour la connoiſſance des tems. Les Curieux d'Aſtronomie y trouveront l'entrée du Soleil dans les 12 Signes, la Table de ſon lever & coucher, celle des crepuſcules, ſon aſcenſion droite, ſa déclinaiſon, ſon vray lieu ou longitude pour le premier jour de chaque mois, une Table des équations des pendules pour regler les Horloges, l'aſcenſion droite des principales Etoiles fixes, la longitude & latitude, & leur paſſage par le Meridien, avec leur lever & coucher pour le commencement de chaque mois. Les Lunaiſons, les Eclypſes, une Table des Epactes moyennes aſtronomiques en faveur des Gens de Mer, celle des Marées des principaux Ports de France, d'Angleterre & d'Hollande, & autres Traitez d'Aſtronomie, de Geographie & de Marine, non moins utile que curieux, le tout accompagné des inſtructions neceſſaires, & facilitez par des exemples autant intelligibles qu'on le peut ſouhaiter.

On dit qu'une Planette eſt directe, lors qu'elle paroît aller par ſon mouvement particulier ſuivant l'ordre des Signes d'Occident en Orient; ce qu'on marque dans la Table par cette Lettre D. On dit qu'une Planette eſt retrograde, lorſqu'elle paroît aller contre l'ordre des Signes ou d'Orient en Occident, & qu'on marque par cette Lettre R.

Les Lettres S & M font connoître que la latitude de la Planette eſt Septentrionale ou Meridionale. Les Lettres A ou D marquent qu'elle eſt aſcendante ou deſcendante.

La latitude d'une Planette eſt aſcendante, lorſque la Planette monte de ſa plus grande latitude Meridionale à la plus grande latitude Septentrionale, paſſant par ſon Nœud Boreal. Au contraire la Planette eſt deſcendante, quand elle deſcend de la plus grande latitude Boreale à ſa plus grande latitude Auſtrale, paſſant par ſon Nœud Auſtral.

Ceux qui tirent des conſequences pour les differentes conſtitutions de l'Air, trouveront à la fin de ce Journal les regles experimentées, pour prédire les changemens de tems par le ſimple aſpect des Aſtres, des Meteores & autres Phenomenes.

Noms & Figures des sept Planetes.

♄ Saturne,	♀ Venus,
♃ Jupiter,	☿ Mercure,
♂ Mars,	☾ La Lune,
☉ Le Soleil,	

Noms & Figures des 12 Signes.

♈ Aries *ou* le Belier.	♎ la Balance.
♉ le Taureau.	♏ le Scorpion.
♊ les Gemeaux.	♐ le Sagitaire.
♋ l'Ecrevice.	♑ le Capricorne.
♌ le Lyon.	♒ le Verſeau.
♍ la Vierge.	♓ les Poiſſons.

Figures des quatre Phaſes de la Lune.

🌑 Nouvelle Lune.	🌕 Pleine Lune.
🌓 Premier quartier.	🌗 Dernier quartier.

Figures des Aſpects

☌ Conjonction, ou rencontre des Planetes en même lieu.
⚹ Sextil, ou diſtance de deux Signes.
□ Quarré, ou diſtance de trois Signes.
△ Trine, ou diſtance de quatre Signes.
☍ Oppoſition, ou diſtance de ſix Signes.

Compoſt Eccleſiaſtique.

Nombre d'Or,	3
Cicle Solaire,	17
Epacte Gregorienne,	6
Lettre Dominicale,	E D
Depuis la Correction Gregorienne,	134

Epacte moyenne aſtronomique, 6 jours, 12 heures, 31 minutes à minuit du premier de Janvier.

Vraye Epacte Aſtronomique, 6 jours, 13 heures, 20 minutes.

Nouvelle Lune Paſcale, 25 Mars.

Pleine Lune d'aprés l'Equinoxe, 7 Avril.

Fêtes Mobiles.

La Septuageſime,	9 Février.
Les Cendres,	26 Février.
Pâques,	12 Avril.
L'Aſcenſion,	21 May.
La Pentecôte,	31 May.
La Ste Trinité,	7 Juin.
Le S. Sacrement,	11 Juin.
Dimanches d'aprés la Pentecôte,	25
Premier Dimanche de l'Avent,	29 Nov.

QUATRE-TEMS.

Mars,	5, 7 & 8
Juin,	3, 5 & 6
Septembre,	16, 18 & 19
Decembre,	16, 18 & 19

La grandeur de l'année Tropique eſt de 365 jours, 5 heures, 49 minutes.

ECLIPSES.

IL n'y aura en cette année aucune Eclypſe viſible ſur nôtre Horiſon. Ayant fait le calcul de l'Eclipſe du Soleil du 15 Octobre, on a trouvé que l'intervalle viſible des centres des Luminaires eſt plus grand que le Demidiametre de la Penombre de la Lune, ou que la ſomme des demidiametres du Soleil & de la Lune : ainſi quoique la vraye conjonction arrive de jour, il n'y aura point d'Eclypſe ; elle regarde les Peuples Meridionaux.

AVIS.

COmme nôtre deſſein eſt de continuer la Navigation, on donnera l'année prochaine la maniere de trouver la variation de l'aiguille aimantée, avec l'uſage, les inſtrumens qui ſervent à obſerver la hauteur des Aſtres, & autres Traitez de Marine en faveur des Pilotes, & de ceux qui s'appliquent à l'Hydrographie.

Etat du Ciel pour le Printems.

I.	17 degr.	49 mi.	♋	VII.	17 deg.	49 mi.	♑
II.	7	52	♌	VIII.	7	52	♒
				☾	18 d.	21	♒
III.	26	4	♌	IX.	26	4	♒
				☿	11	51	♓
IV.	19	51	♍	X.	19	51	♓
♄	4	19	♎	☉	0	0	♈
				♂	27	4	♈
V.	29	25	♎	XI.	29	25	♈
				♃	1	0	♉
				♅	28	10	♉
VI.	16	0	♐	XII.	16	0	♓

Etat du Ciel pour l'Eté.

I.	12 deg.	37 mi.	♎	VII.	12 deg.	37 m.	♈
♄	0	51	♍				
II.	4	27	♎	VIII.	4	27	♈
III	1	3	♏	IX.	1	3	♉
				☾	18	5	♉
IV.	7	41	♐	X.	7	41	♓
				♅	13	32	♓
				♃	17	1	♓
				♂	2	8	♋
V.	18	12	♑	XI.	18	12	♋
				☿	24	27	♋
V		17	♒	XII.	19	17	♌

Etat du Ciel pour l'Automne.

I.	18 degr.	18 mi.	♋	VII.	18 de mi.	18	♑
II.	8	19	♌	VIII.	8	19	♒
III.	26	36	♌	IX.	26	36	♒
	☿ 27	58	♌				
	♂ 2	22	♍				
V.	20	30	♍	X.	20	30	♈
	♄ 6	9	♎		☉ 0	0	♈
	♀ 11	16	♎				
V.	0	16	♏	XI.	0	16	♉
VI.	17	42	♓	XII.	17	42	♓
	☾ 20	54	♓		♐ 0	10	♋

Etat du Ciel pour l'Hyver.

I.	16 deg.	22 min	♓	VII.	16 de.	22 mi	♓
	♐ 25	28	♓				
II.	10	24	♋	VIII.	10	24	♑
III.	26	36	♋	IX	16	36	♑
IV.	13	17	♌	X.	13	17	♒
V.	9	27	♍	XI.	9	27	♈
	♄ 16	33	♎		☾ 25	38	♈
	♂ 28	44	♎				
VI.	29	34	♎	XII.	29	34	♉
	☿ 15	46	♏				
	♀ 15	20	♓				

Entrée du Soleil dans les 12 Signes.

en ♒ 20 Janvier à 7 heu. 32 min. 56 sec. soir.
en ♓ 19 Fev. à 10 heu. 29 min. 2 sec. matin.
en ♈ 20 Mars, à 11 heu. 22 min. 46 sec. mat.
Equinoxe, le Printems commence.

en ♉ 20 Avril à 0 heu. 35 min. 45 sec. matin
en ♊ 21 May à 1 heu. 37 min. 2 sec. matin.
en ♋ 21 Juin à 10 heu. 23 min. 31 sec. mat.
Solstice, l'Eté commence.

en ♌ 22 Juillet à 9 heu. 7 min. 53 sec. soir.
en ♍ 23 Aouſt à 3 heu. 11 min. 8 sec. matin
en ♎ 22 Sept. à 11 heu. 25 min. 10 sec. soir.
Equinoxe, l'Automne commence.

en ♏ 23 Octob. à 7 heu. 3 min. 3 sec. matin.
en ♐ 22 Nov à 2 heu 59 min. 47 sec mat.
en ♑ 21 Dec. à 3 heu. 3 min. 5 sec. soir.
Solstice, l'Hyver commence.

Table de la demeure du Soleil dans chaque Signe.

en ♑	29 jours,	10 heures,	19 min.	40 sec.
en ♒,	29	14	56	6
en ♓,	30	0	53	44
en ♈,	30	13	12	59
en ♉,	31	1	1	17
en ♊,	31	8	46	29
en ♋,	31	10	44	22
en ♌,	31	5	56	45
en ♍,	30	20	14	2
en ♎	30	7	37	53
en ♏,	29	19	56	44
en ♐,	29	12	3	19

Grandeur des quatre Saisons.

L'Hyver a été de	89 jours,	2 heu.	m. 9	30 sec.
Le Printems de	92	23	0	45
L'Eté de	93	12	55	9
L'Automne de	89	15	36	56

De l'inegalité des Saisons.

LE Soleil demeure dans les Signes Septentrionaux 186 jours, 11 heures, 55 minutes, 54 secondes; & dans les Signes Meridionaux 178 jours, 17 heu. 46 min. 26 sec. Et par consequent le Soleil reste dans les Signes septentrionaux 7 jours, 18 heu. 9 minutes, 8 sec. plus que dans les Meridionaux.

Pour rendre raison de cette inégalité, il faut sçavoir que le Soleil étant dans son apogée, son mouvement diurne paroît un peu plus lent, & dans son perigée un peu plus vite. L'apogée du Soleil se rencontrant vers le milieu de la partie septentrionale, cela fait que cet Astre employe plusieurs jours davantage à parcourir la moitié de l'écliptique septentrionale que la meridionale.

Selon les Tables Rudolphines l'apogée du Soleil est en cette année 1716 au septiéme degré, 42 min 16 sec. de Cancer, & le perigée aux mêmes degrés, min. & sec. de Capricorne.

Calendrier du Diocese de Roüen, en faveur des Laïques.

JANVIER 1716.

1 merc | Fête & Office de la Circonciſion de Nôtre Seigneur, *Triple*, 2 *cl.* à Vêpres memoire du ſuivant.

2 jeudi | Octave de S. Etienne premier Mar. *ſemidouble*, mem. des oct. de S. Jean & des Ss. Innocens à vêpr. dont les ant. & les pſe. ſe diſent de S. Etienne & le reſte du ſuiv. mem. de S. Etien. des ss. Innoc. & de Ste Geneviéve vierge.

3 vend | Oct. de S. Jean Evang. *ſemid.* mem. de l'oct des ss In. & de Ste Geneviéve vierge, à vêp. mem. des ss. Innocens.

4 ſame | Oct. des ss. Innoc. *ſemid* à vêpres mem. du ſuiv. & de S. Edoüard Roy d'Angleterre.

5 Dim | Veille des Roys, l'Office ſe fait de la même veille, avec mem. de S. Edoüard Roy d'An. vê. du ſuiv.

6 lundi | Les Rois, Fête & Offi. de l'Epiphanie de N.S.J.C. *triple* 1. *claſſe*

7 mard | Office de l'oct. de l'Epiphan *ſemid.*

8 merc | de l'octave,

9 jeudi | de l'octave.

10 vend | de l'octave.

11 ſame | de l'octave, vêpres du ſamedy dans l'octave des Roys, mem. de l'oct.

12 Dim | I. Office du Diman. dans l'oct. des Roys *semidouble*, mem. de l'oct. vêp. *double* du suiv. mem. du Dim.

13 lund | Office du jour de l'oct des Roys, *double* à, vêpres mem. du suiv. & de S. Felix martyr.

14 mard | S. Hilaire ev. *semidouble*, mem. de S. Felix à mat. laudes & Messe, à vêp. les ant. pf. & mem. du precedent, le chap. & le reste du suiv. avec mem de S Maur Abé.

15 merc | S. Paul premier hermite *semidouble* mem. de S. Maur à mat. laud. & Messe, à vêp les ant. pf. & mem. de S Paul, le chap. & le reste du suiv. avec mem. de S. Marcel m.

16 jeudi | S. Guillaume Archev. *semidouble*, mem. de S. Marcel à mat. laudes & Messe, à vêp. les ant. pseau. & mem. de S. Guillaume, le reste du suiv. & me. de S. Sulpice ev.

17 vend | S. Antoine abé, *semid.* mem. de S. Sulpice à mat. laud. & Messe, à vêp. mem. du suiv. & de Ste Prisce vierge & martyre.

18 same | Office de la Ste Vierge, avec mem. de S. Prisce à mat. laud. & Messe vêp. du samedy & me m. de S Remy Archevêque de Roüen.

19 Dim | II Office du Dim. & mem. de s. Remy à mat. laud. & Messe, vêpres *double* du suiv. & mem. du Dim.

20 lund | Ss. Fabien & Sebastien mart. *double*, à vêp. mem. du suiv.

1 mar | Ste Agnés vierge & mar. *semidouble* vêp. du suiv. mem. de Ste Agnés

22 merc | S. Vincent mart. *double.*
23 jeudi | Ferie.
24 vend | Ferie. Vêp. du ſuiv. avec m. de S. Prix m.
25 ſam e | Converſion de S. Paul Ap. *double.* mem. de S. Prix à laudes & à la Meſſe, à vêp. mem. du ſamedy.
26 Dim | iij Offi du Dim. à vê. me. du ſuiv.
27 lundi | S. Julien ev. *ſemid.* à vêp. les ant. pſ. & mem. de S. Julien le chap. le reſte du ſuiv. avec. mem. de Ste Agnés ij
28 mard | S. Charlemagne Empereur *ſemidou* mem. de ste Agnés à mat. laudes & Meſſe, vêp. du ſuiv. mem. de S. Charlemagne.
29 merc | S. François de Sales evê. *double,* à vêp. mem. du ſuiv.
30 jeudi | S. Jean Chryſoſtome ev. *ſemidou b*
31 vend | Ferie, Vêpres du ſuivant.

FE'VRIER.

1 ſame | S. Sever ev. *double,* vêp. du ſuivant mem. du ſamedy ſeulement.
2 Dim | iv. Fête & Office de la Purification de la Ste Vierge *triple* 1 cl. mem. du Dim à mat. laud. Meſſe & vê.
3 lundi | S Blaiſe ev. & mar. *ſimple.*
4 mard | Ferie, vêp. *ſemidouble* du ſuiv.
5 merc | Ste Agathe v. & m. à vê. m. du ſuiv
6 jeudi | S Amand ev. *ſimple,* vêp. de la ferie.
7 vend | Ferie, Vêp. de la ferie.
8 ſame | Office de la ferie du ſamedi, homelie du v Dim. d'aprés les Roys.

vêp. du ſamedy avant la Sept.
9 Dim Office du Diman de la *Septuageſime*
S. Auſbert remis au 11 de ce mois
à vêp. mem. du ſuiv.
10 lund Ste Auſtreberte Vierge *ſemidouble*,
vêp. du ſuiv. mem. du precedent
11 mar S Auſbert arche. de Roüen, *double*.
12 mer Ferie.
13 jeud Ferie, à vêp. les ant. & pſ. de la fer.
le chap. & le reſte du ſuiv
S. Valentin prê. m. *ſimple* vêp. du
14 ven ſuiv
15 ſam Office de la Ste Vierge, vêp. du ſam.
16 Dim Office du Dim. de la *Sexageſime*.
17 lund Ferie.
18 mar Ferie.
19 mer Ferie.
20 jeud Ferie.
21 vend Ferie. Vêp. *ſemidouble* du ſuiv.
22 ſam Chaire S. Pierre à Antioche, *ſemid.*
à vêp. les ant. pſeau. & mem. du
precedent, le reſte du ſamedy.
23 Dim Office du Dim. de la *Quinquageſime*.
24 lund Veille de S. Mathias ap. vê du ſuiv.
25 mar S. Mathias apôtre *double*, à vêp. m.
de S Pretextat Archevêque de
Roüen & martyr.
26 mer *Les Cendres*. Office du jour des Cen-
dres, me. de S. Pretextat à la ud.
& Meſſe.
27 jeud Ferie.
28 ven Ferie.
29 ſam Ferie, Vêpres du ſamedy avant le
premier Dim. de Carême.

MARS.

1 Dim ☽ *Quadragesime.* Off du premier Dim. de Carême *semid.* à vê. m. du sui.
2 lundi S. Leon arch. de Roüen mar. *semid.* mem. de la ferie à mat. laudes, Messe & vêp.
3 mard De la ferie.
4 merc *Quatre-tems* de la ferie.
5 jeudi De la ferie.
6 vend De la ferie, vê. du suiv. m. de la fer.
7 same S. Thomas d'Aquin, *semidouble* m. de la ferie à mat. laud. & Messe, à vêp. les ant. pf. & mem. de S. Thomas, le reste du sam. avant le 2 Dim. de Carême
8 Dim ● *Reminiscere.* Off. du 2. Dim. de Carême, *semidouble.*
9 lundi Ferie.
10 mar Ferie.
11 mer Ferie, vêp. du suiv. mem. de la fer.
12 jeud S. Grégoire Pape, *double*, mem. de la ferie à mat. laud. Messe & vêp.
13 vend Ferie.
14 sam Fer. vêp. du sam. avant le troisiéme Dim. de Carême.
15 Dim *Oculi.* Office du troisiéme Dim. de Carême, *semidouble.*
16 lund Fer. à vêp. mem. de S. Patrice ev.
17 mar Fer. mem. de S. Patrice ev. à laud. & Messe.
18 mer Fer vêp. du suiv. mem. de la ferie.
19 jeud S. Joseph conf. *double* mem de la fer. à mat. laud. Messe & vêp. on fait aussi m. de S. Cutbert à vêp.

20 Dim | Fer. mem de S. Cutbert à laud. & Meſſe, vêp. du ſuiv. me. de la fer.
21 ſam | S. Benoiſt abé, *ſemidouble*, mem. de la fer. à mat. laud & Meſſe à vêp. les ant. pſeau & mem. de S. Benoiſt, le chap. & le reſte du ſamedy avant le quatriéme Dim.
22 Dim | *Lætare* Office du quatriéme Dimande Carême, *ſemidouble*.
23 lund | Fer.
24 mar | Fer vêp du ſuiv mem. de la ferie.
25 mer | Fête & Office de l'Annonciation de la Ste Vierge, *triple 1 claſſe*, me. de la fer. à mat laud. Meſſe & vê.
26 jeud | Fer. me. de S. Erbland a laud & à la Meſſe.
27 ven | Ferie.
28 ſam | Fer. vêp. du ſamedy avant le Dim. de la Paſſion.
29 Dim | *Judica*. Office du Dim. de la Paſſion *ſemidouble*.
30 lund | Fer.
31 mar | Fer.

AVRIL.

1 merc | Fer. vêp. du ſuiv. mem. de la ferie.
2 jeudi | S. François de Paule, *ſemidouble*, m. de la fe. à mat. laud. Meſſe & vê.
3 vend | Fer. vêp. *double* du ſuiv m. de la fe.
4 ſame | Office de S. Ambroiſe ev. *double*, m. de la fe. à mat. laud. Meſſe & vê.
5 Dim | *Les Rameaux*. Office du Dim. des Rameaux, *ſem. double*.
6 lundi | Fer.
7 mard | Fer.

8 merc | Fer.
9 jeudi | Office du Jeudy Saint & l'Offi de S. Hugues remis au 20 de ce mois.
10 ven | Office du Vendredy saint.
11 sam | Office du Samedy saint, l'office de S. Leon remis au 21 de ce mois.
12 Dim | PASQUES. Office du jour de Pâque *triple* 1 *classe*, solemnel.
13 lund | Office du lundy de Pâques, *double*.
14 mar | Office du mardy de Pâques *double*, on ne fait rien des Ss. Tiburce, &c. cette année.
15 mer | Office du mercredy de Pâques, *semi*.
16 jeud | Office du jeudy de Pâques, *semidou*.
17 ven | Office du vendredy de Pâques, *sem*.
18 sam | Office du samedy de Pâques, *semid*. vêp. du samedy *in albis*, *double*.
19 Dim | *Quasimodo* Off du Dim. de *Quasimodo*, *double*, à vêp. mem. du suiv.
20 lund | S Hugues arch. de Roüen, *semidou*. à vêp. les ant. pf. & mem. du même S. le chap. & le reste du sui.
21 mar | Office de S. Leon Pape, *semid*.
22 mer | Fer. vêp. du suiv.
23 jeudi | S. Georges mart. *semid*.
24 vend | Fer. vêp du suiv.
25 sam | Office de S. Marc evang., *double* à vêp mem. du samedy avant le ii Dim. d'aprés Pâques.
26 Dim | ii. Office du ii Dim. d'apr. Pâques *se*.
27 lund | Fer. à vêp. les ant. & pf. de la ferie, le reste du suiv.
28 mar | S. Vital mart. *simple*, à vêp. les ant. pfe. de la fer. le reste du suiv.
29 mer | S Pierre mart. *simple* à vêp. les ant. & pfe. de la ferie le reste du suiv.

30 jeud | S. Eutrope ev. & mart. *simple*, vêp. du suivant.

MAY.

1 vend | Fête & Office des Ss. Philippes & Jacques Apôtres, *double*, à vêpres mem du suiv.
2 same | S. Athanase ev. *semid.* vêp. du suiv. mem. du samedy avant le iij Di. aprés Pâques, de S. Athanase & des ss. mart. Alexandre, &c.
3 Dim | iii Office de l'Invention de Ste Croix *double*, 3. leçon de l'homelie du iii Dim. à laud & Messe mem. du Dim. & des ss. mart. Alex. &c. à vêp. mem. du Dim. seulement.
4 lundi | Ferie, vêp. du suiv.
5 mard | Transl. de S. Oüen arc. de Roüen *semid.* vêp. du suiv me. du prec.
6 merc | S. Jean devant la Porte-Lat. *double*
7 jeudi | Ferie.
8 vend | Fer. vêp. du suiv.
9 same | S. Gregoire de Nazianze ev. *semid.* à vêp. les ant. & pseau. du même Saint, le reste du sam. avant le iv Dim. me. de S. Gregoire & des ss. mart. Gordian, &c
10 Dim | iv. Office du iv Dim. d'aprés Pâques *semidouble*, à laudes & à la Messe mem. des ss. mart. Gordian, &c.
11 lund | Fer à vêp. les ant. & ps. de la ferie, le chap. & le reste du suiv.
12 mar | Ss. Nerée, &c. m. *simple*, vê. de la fer.
13 mer | Fer.
14 | Fer.

15 vend | Fer. vêp. du suiv.
16 sam | Office de la Ste Vierge, *semid.* vêp. du sam. avant le v Dim ap. Pâq.
17 Dim | v Offi. du v Dim. d'ap. Pâques, *sem.*
18 lund | fer. *Rogations.*
19 mar | Fer.
20 mer | Fer. vêp. *triple* du suiv.
21 jeud | ASCENSION. Fête & Office du jour de l'Ascension de N. S. J. C. *t ip, 1 cl.*
22 vend | Office de l'oct de l'Ascension *semi.* à vêp. me de S. Didier ev. & m.
23 same | De l'oct. *semid.* à laud & à la Messe mem. de S. Didier, vêp. du same-dans l'oct de l'Ascension m. de l'oct. & des ss Donatian &c. m.
24 Dim | Offi du Dim dans l'oct de l'Ascen. *semi* me. de l'oct. & des ss. m. Donatian, &c. à lau. & à la Messe, à vêpres mem de l'oct. & de S. Urbain pape & mar.
25 lund | De l'oct *semid.* mem. de S. Urbain à laud. & à la Messe.
26 mar | De l'oct *semid.* à vêp me. de S. Hildevert ev.
27 mer | De l'oct. *semid.* à laud. & à la Messe mem. de S. Hildevert, vê. *double* de l'octave.
28 jeud | Offi. du jour de l'oct. de l'Asc. *doub.*
29 ven | Office du vend. aprés l'oct.
30 sam | *jêûne.* Office de la veille de la Pentecôte vêp. *triple* du suiv.
31 Dim | PENTECÔTE. Office du jour de la Pentecôte, *triple 1 classe solemnel.*

1 lundi Offi. du lundy de la Pentecôte, *dou.*
2 mard Offi. du mardy de la Pent. *double*, on ne fait rien des ss. mart. Marcellin, &c. cette année.
3 merc *Quatre-tems.* Office du mercredy de la Pent. *semidouble*, mem. de ste Clotilde à laud. & à la Messe.
4 jeudi Office du jeudy de la Pent. *semido.*
5 vend Office du vendredy de la Pent. *semi.*
6 same Office du samedy dans l'oct. de la Pent. *semid.* vêp. *triple* du suiv.
7 Dim *Sainte Trinité.* Offi. du jour de la ste Trinité, *triple 2 classe*, à vêpres mem. du Dim. du suiv. & de S. Medard ev.
8 lund S. Godart arch. de Roüen, *semido.* m. de S. Medard ev. à mat. laud. & Messe, à vêp. mem. du suiv.
9 mard Ss. mart. Prime & Felician, *simple.* vêpres de la ferie.
10 mer Fer. vêp. *triple* du suiv.
11 jeud *Fête Dieu.* Fête & Office du jour du S. Sacrement de l'Autel, *triple 1 classe*, à vêpr. mem. du suiv. qui est renvoyé à demain.
12 vend Offi. de S. Barnabé apôtre, *double 9* leçon des Ss. mart. Basilide, &c. mem. de l'oct. & des ss. mart. à lau. & à la Messe, à vêp. m de l'oct
13 same Offi. de l'oct. du S. Sacrement *semi.* vêp. du sam. dans l'oct. m. de l'o.
14 Dim ii. Offi. du Dim. dans l'oct. *semid.* S. Basile remis au 20, à vêp. mem. de l'oct. & des ss. mar. Vite, &c.

15 lund | De l'oct. *semid.* mem. des Ss. mart. Vite, &c. à laud. & à la Messe, à vêp. m. des ss. mar. Cir & Julite

16 mard | De l'oct. mem. des Ss mart. Cir, &c. vêp. du suiv. mem. de l'oct.

17 mer | Translation de S. Romain arch de Roüen, *dou* mem. de l'oct. vêp. du suiv. mem. de S. Romain & des ss. Marc. &c. mart.

18 jeud | Fête & Office du jour de l'oct. du S. Sacrement *double*, 9 leçon & m. des ss mart. à laud. & à la Messe à vêp. mem. du suiv.

19 vend | S. Gervais &c. mart. *semidouble*, à vêp. mem. du suiv.

20 sam | Office de la Ste Vierge, vêp. du sa. avant le iii Dim. aprés la Pentec.

21 Dim | iii Office du iii Dim. d'aprés la Pentecôte, *semidouble*.

22 lund | Ferie.

23 mar | Veille & jeûne de S. Jean, Office de l'homelie & la leçon de la vigile, vêp. du suiv

24 mer | Fête & Office de S Jean-Baptiste, *triple 2 classe*.

25 jeud | Offi. de l'oct. de S. Jean, *semidoub* vêp. du suiv. mem. de l'oct.

26 ven | Ss. Jean & Paul mar. *semidouble*, m. de l'oct à laud. Messe & vêp.

27 sam | De l'oct. *semid* 3 leçon & me. de la vigile à laud. Messe & vê. du sa. avant le iv Dim. mem. de l'octave & de S. Leon Pape. *jeûné*

28 Dim | iv Office du iv Dim. mem. de l'oct. à laud. & à la Messe, vêp. du sui. sans aucune mem.

29 lund | Fête & Office des apôtres S. Pierre & S. Paul, *triple 2 classe.*

30 mar | Offi. de la Commemoration de S. Paul Apôtre, *doub e*, mem. de S. Pierre & de l'oct de S Jean-Ba- à laud. & Messe, à vêp. les ant. & pſ. de S. Paul, le chap. & le reſte de S Jean-Baptiſte, mem. des apôtres Ss Pierre & Paul.

JUILLET.

1 merc | Oct. de S. Jean-Bapti. *double*, mem. de l'oct. des Ap. à laud & à la Meſſe, vêp. du ſuiv. me. de S. Jean Bapt. & de l'oct. des Ap. & des mart. Proceſſe, &c.

2 jeudi | Offi. de la Viſitation de la Ste Vierge, *double*, 9 leçon des ss. mar Proceſſe, &c me. de l'oct. & des ss. Mar. à vê me. du ſuiv. & de l'oct.

3 vend | Office de S. Martial ev. *double*, mem. l'oct. à laud. & Meſſe, à vêp. me. du ſuiv. & de l'oct.

4 ſame | Tranſlation de S. Martin ev. *ſemid.* mem. de l'oct. à vêp. les ant. pſe. & me. de S. Martin, le reſte du ſam. avant le v Dim. & m. de l'o.

5 Dim | v Office du v Dim. aprés la Pentec. *ſemidouble* mem. de l'oct. vêp. du ſuiv. mem. du Dim.

6 lund | Office du jour de l'oct. des Ss. Apôtres, *double.*

7 mard | Ferie.

8 merc | Ferie.

9 jeudi | Ferie, à vêp. les ant. & pſ. de la fe. le reſte

le reſte du ſuivant.

10 ven | Les ſept Freres, &c. mart. *ſimple*, vêp. du ſuiv. me. de S. Benoiſt.

11 ſam | Office de la Ste Vierge, 9 leçon & mem de S. Benoiſt abé, vêp. du ſam avant le vi. Dim.

12 Dim | vi. Office du vi Dim. aprés la Pent *ſemidouble*.

13 lund | Ferie, vêp. du ſuiv.

14 mar | S. Bonaventure ev. *ſemid.*

15 mer | Ferie

16 jeud | Ferie.

17 ven | Ferie, vêpres du ſuiv. mem. de S. Arnoult ev. & mart.

18 ſam | Office de la Ste Vierge, 9 leçon de l'hom. de la vig. avec ſa m. & de s. Arno. à laud. & Meſſe, vêp. du ſuiv. m. du ſam avant le vii Dim.

19 Dim | vii. Office de S. Jacques apôtre, *double*, 9 leçon de l'hom. du vii. Dim. avec ſa mem a vêp. mem. du ſuiv.

20 lund | Ste Marguerite v. & mart. *ſimple*, à vêp. les ant. & pſ. de la ferie, le reſte du ſuiv. m. de S. Praxede v.

21 mar | S. Victor m. me. de Ste Praxede à laud. & Meſſe, vêp. du ſuiv.

22 mer | Ste Marie-Magdeléne, *double*, me. du ſuiv. & de S. Apollinaire ev & mart.

23 jeud | S. Vandrille abé *ſemid.* mem. de S. Apollinaire à mat. laud. & Meſ.

24 ven | Ferie, vêpr du ſuiv. mem. des Ss Chriſtophe, &c. mart.

25 ſam | Office de la Ste Vierge *ſemid.* mem. des ss Chriſtophe à lau. & Meſſe

vêp. du suiv. me. du sam. avant le viij Dim.

26 Dim ☽ viij. Office de Ste Anne *double* 9 leç. de l'hom. du 8 Dim. avec sa me. à laud. Messe & vêp. on fait aussi à vê me. des 7 Dormans mart.

27 lund Ss 7 Dormans mar *simple*, à vê. les ant. & psˢ de la fe. le reste du sui.

28 mar S. Samson ev. *simp.* à vêp. les ant. & psˢ. de la fer le reste du suiv. me des Ss Felix pape, &c. mart.

29 merc Ste Marthe vier. *simple*, me. des Ss Felix, &c. à laud & Messe à vê. les ant & psˢ. de la fe. le reste du sui.

30 jeud Ss Abdon & Senen mart. *simple*, à vêp. les ant. & psᵉ. de la fer le reste du suiv mem. de S. Ignace.

31 ven S. Germain ev. me de S. Ignace à laud. & Messe, vêp. du suiv m. des ss mart. Machabées.

AOUST.

1 same S. Pierre aux liens, *semid.* me. des ss Machabées à mat. laud. & mes. à vêp. les ant. & psˢ avec la me. de S. Pierre, le reste du sam. av. le ix Di. me de s. Etienne pape, m.

2 Dim ix. Office du ix Dim. aprés la Pent. *semid.* mem. de S. Etienne pape à mat. lau. & Mes. à vê. m. du suiv.

3 lundi Invention de S. Etienne pr. mar *se.* à vêp. les ant. psˢ. & me du prec. le chap. & le reste du suiv.

4 mard S. Dominique, *semid.* vêp. du suiv. mem. du precedent.

5 merc | Nôtre-Dame des Néges, *doub.* vê. du suiv mem. du prec. & des ss. mart. Xiſte, &c.

6 jeudi | Transfiguration de N. S. J. C. *dou.* me. des ss. Xiſte pape, &c. mar. à mat. laud. & Meſſe, à vêp. me. du ſuiv. & de S. Donat ev. & m.

7 vend | S. Victrice arche. de Roüen, *semid.* mem. de S. Donat à mat. laud. & Meſſe, à vêpr. mem. du ſuiv & des ss. mart. Cyriaque, &c.

8 ſame | *jéûne*, vigile de S. Laurent, office de la Ste Vierge, *semid.* 9. leçon de l'hom. & me. de la vigile auſſi bien que des sst Mart. à laud. & Meſſe, vêp. du ſuiv. mem. du ſamedy & de S. Romain mart.

9 Dim | Office de S. Laurent mart. *double*, 9 leçon de l'hom. du 1 Dim. avec me. du Dim. & de S. Romain à laud. & Meſſe, à vêp. me du Di.

10 lund | Ferie, vêpr. du ſuiv. mem. des Ss Tiburce, &c. mart.

11 mar | S. Taurin ev *semid* me. des ss. m. Tiburce, &c. à mat. laud. & meſ. à vêp. mem. de Ste Claire vier.

12 mer | Ste Claire vierge, *ſimple*, à vêp les ant. & pſ. de la fer. le chap. & le reſte du ſuiv.

13 jeud | Ss Hypolite, &c. mart., *ſimple* vê. de la fer. mem de S. Euſebe.

14 vend | *vigile avec jéûne*, mem. de S. Euſebe à laud. & Meſſe.

15 ſam | *Fête* & Offi. de l'Aſſomption de la Ste Vierge, *triple*, 1 *claſſe* à vêp. mem. du ſamedy.

16 Dim | xi. Office du xi Dim. me. de l'oct. & de S. Arnoult ev. à laudes & Messe à vêp. mem. de l'oct.

17 lund | Office de l'oct de l'Assomption *sem.* à vêp. mem. de S. Agapit mart.

18 mar | de l'oct *semid.* mem. de S. Agapit à laud, & Messe, à vêp. mem de S. Magne mart.

19 mer | de l'oct. *semid.* mem. de S. Magne ev. & mart. vêp. du suiv. mem. de l'oct de S Philbert abé.

20 jeud | S. Bernard abé, *semidou.* mem. de l'oct & de S. Philbert à mat lau. & Messe, à vêp. mem. de l'oct.

21 ven | de l'oct. *semid.* vêp. du suiv. mem. des ss mart. Thimotée, &c.

22 sam | Offi. du jour de l'oct. de l'Assom. *dou* 9 leçon de l'home. de la veille de S. Barthele. avec sa me. & celle des mart. ss Thimotée, &c. à lau. & à la Messe, vêp. du suiv. mem. du sam. & des ss Thimothée, &c.

23 Dim | xii. Offi. de S. Barthelemy ap. *dou.* 9 leçon de l'hom. du xii Di. avec sa me. & des ss mart. Thimothée, &c. à laud. & Messe, à vêp. mem. du suiv. & du Dim.

24 lund | S. Oüen arch. de Roüen, *double*, à vêp. mem. du suiv.

25 mar | S. Louys Roy de France *double.*

26 mer | Ferie, vêp. du suiv.

27 jeud | S. Vivien ev. *semid.* vêpr. du suiv. me du prec. & de S. Hermes m.

28 ven | S. Augustin ev. *double*, mem. de S. Hermes à laud. & à la Messe, vê. du suiv. me. de S Augustin & de ste Sabine mart.

29 sam | Decollation de S. Jean-Bapt. *doub.* me. de Ste Sabine à mat. laud. & Messe, à vêp. mem. du samedy & des Ss Felix & Adaucte mart
30 Dim | xiii Offi. du xiii Dim. *semid* mem. des ss. Felix, &c. à mat. lau. & Mes.
31 lund | Ferie, vêpr. du suiv. mem. de S. Prisce mart.

SEPTEMBRE.

1 mard | S. Gilles abé, *semid.* mem. de S. Prisce â laud. & à la Messe.
2 merc | Ferie.
3 jeudi | Ferie.
4 vend | Ferie. vêp. du suiv.
5 same | Office de la Ste Vierge, vê. du sam.
6 Dim | xiv. Office du xiv Dim *semid.*
7 lundi | Ferie, vêp. du suiv.
8 mard | Fête & Office de la Nativité de la Ste Vierge, *triple* 1 c.
9 merc | Office de l'oct. de la Ste Vierge, *sem.* me de S. Gorgon m. à lau & mes.
10 jeud | De l'oct *se.* à vê m. des ss Prot, m.
11 ven | De l'oct. *sem.* me. des ss mar Prothe &c. à laud. & Messe.
12 sam | De l'oct. *sem.* vê. du sam. m. de l'o.
13 Dim | xv. Offi du xv Dim me. de l oct. à laud. & Mes vê du suiv. me. du Di. de l'oct. & des ss mart. Corneille, &c. S. Maurille remis au 16
14 lund | Offi. de l'Exaltation Ste Croix, *dou.* 9 leçon des ss Mart avec leur m. aprés celle de l'oct. à lau. & à la Mes. à vê. m. de l'o. & S Nico. m.
15 mar | Offi. du jour de l'oct. de la Ste Vier. *doub.* me. de S. Nicomede à mat.

laud. & Messe, à vêp. mem. du sui. & des ss mar Euphemie, &c.

16 mer *Quatre-Tems.* Offi. de S. Maurille ev. *sem.* 9 leçon de l'hom. des quatre-tems, me. de la ferie & des ss ma. Euphemie, &c. à laud. & Messe, à vêp. mem. du suiv

17 jeud S. Lambert ev. & mart. vê. du sui.

18 ven S. Senier ev. *sem.* 9 leçon de l'hom. & me de la fer. à lau. & Messe.

19 sam *Vigile jeûnée.* Office de la ferie des quatre-tems, vê du suiv. me. du sam. & des ss Eustache, &c. m.

20 Dim xvi. Offi. de S. Mathieu ap. & evan. *double*, 9 leçon de l'hom du Di. avec sa me. & des ss ma. Eustac. &c. à laud. & Messe, à vêp. me. du Di. on fait m. aussi de S. Lo ev.

21 lund S. Lo ev. *simple*, vêp. du suiv.

22 mar Ss Maurice, &c. mart. *sem.* à vêp. mem. du suiv.

23 mer S. Lin pape & m *simple*, vê de la fer.

24 jeud Ferie, vêp. du suiv.

25 ven S Firmin ev. & mart. *double*, à vê mem. du suiv.

26 sam Office de la Ste Vierge, vêp. du sui. mem du samedy.

27 Dim xvii. Offi. des ss Cosme & Damien mart *double*, 9 leçon de l'hom. du xvii Dim. avec sa memoire, à vêp. mem. du Dim.

28 lund Ferie, vêp. du suiv.

29 mar *S. Michel, &c. triple 2 classe*, à vêp. mem. du suiv.

30 mer S. Jerôme prêtre & conf. *double*, à vêp. mem. du suiv.

OCTOBRE.

1 jeudi S. Remy ev. *simple*, à vêp. les ant. & pſ. de la fer. le chap. & le reſte du ſuiv.

2 vend S. Leger ev. & mart. *ſimple*, vêp. du ſuiv.

3 ſame Office de la Ste Vierge, *ſemid.* vêp. du ſuiv. mem. du ſamedy.

4 Dim xviii. Fête & Office *de la Dedicace* de l'Egliſe, *triple 1. claſſe*, 9 leçon de l'hom & mem du xviii Dim. à laud. & Meſſe, à vêp. mem. du ſuiv. qui eſt remis & du Dim.

5 lundi S. François, *double*, mem. de l'oct. à laudes & Meſſe, à vêp. mem. de l'oct. de S. Bruno & de Ste Foy vierge & mart.

6 mard Off. de l'oct. de la Ded *ſemid.* à lau. & Meſ. me. de S. Bruno & de ste Foy, à vêp me. de S. Marc pape

7 merc De l'oct. *ſemidou.* à laud. & Meſſe, mem. de S. Marc pape.

8 jeudi De l'oct. *ſem.* vê. du ſuiv m. de l'o.

9 vend Ss Denys, &c mart. *double*, me. de l'oct. à laud. & Meſſe, à vêp. mem. du ſuiv. & de l'oct.

10 ſame S. Evode archev. de Roüen, *ſemid.* mem de l'oct. à laud. & Meſſe, vêp. *double* du ſuiv. me du ſame.

11 Dim xix Office du jour de l'octave de la Dedic. *double*, 9 leçon de l'hom. du xix Dim. avec la mem à lau. & à la Meſſe, S. Nicaiſe remis à demain, à vê m. du ſui. & du Di.

12 lund Office des Ss. Nicaiſe, &c. arch. de Roüen mart. *double*.

13 mar | Ferie, à vêp. les ant. & pſe. de la fer. le reſte du ſuiv.
14 mer | S. Calixte pape & mart. *ſimple*, à vê. les an. & pſ de la fe. le reſt. du ſui.
15 jeud | Ste Thereſe vie. *ſimple*, vê. du ſui.
16 vend | Apparition de S. Michel, *ſemidou.* à vêp. mem. du ſuiv.
17 ſam | Office de la Ste Vierge, *ſemid.* vêp. du ſuiv. mem. du ſamedy.
18 Dim | xx. Office de S. Luc evang. *double*, 9 leçon de l'hom. & mem. du xx Dim. à laud. & Meſſe, à vêpres mem. du Dim. & du ſuiv.
19 lund | S. Juſt mart *ſimple.* vêp de la ferie
20 mar | Ferie, à vêp. les ant. & pſ. de la fe. le reſte du ſuiv.
21 mer | Ste Urſule, &c. vierges & martyres *ſimple*, vêp. du ſuiv.
22 jeud | S. Mellon arch. de Roüen, *double*, vêp du ſuiv. ſans mem. du prec.
23 vend | Fête & Office *de S. Romain* arche. de Roüen, *triple*, rel.
24 ſame | Office de l'oct. de S. Romain, *ſemid.* vêp. du ſam. mem. de l'octa. & des ss Crêpin & Crêpinian mart.
25 Dim | xxi. Office du xxi Dim. *ſemid.* me. de l'oct. & des ss mart. Crêpin, &c à laud. & à la Meſſe, à vêp. mem. de l'oct.
26 lund | De l'oct *ſemid.*
27 mar | *jêûne* & veille du ſuiv. Offi de l'o. 3 leçon de l'hom. & mem. de la vigile vêp. du ſuiv. mem. de l'o.
28 mer | Fête & Office des Ss Apôtres *Simon & Jude*, *double*, mem. de l'oct. à laud. Meſſe & vêp.
29 jeud | De l'oct. *ſem.* vêp. *double*, du ſuiv.

30 ven Offi. du jour de l'oct. de S. Romain, *dou* à vêp. me. de S. Quentin m.
31 sam *jûne* & veille du suiv. Office de la fer. leçon de la veille, mem. de S. Quentin à laud. & Messe, vê. du suiv. mem. du samedy.

NOVEMBRE.

1 Dim xxii. Offi. & Fête *de tous les Saints*, *triple*, 1 *el.* 9 leçon de l'hom. du xxii Dim. avec sa mem à laud. & Me. à vê. me. du Di. vê. des Morts
2 lundi Offi & Fête de la Com. de tous les Fidéles Trépassez, *double*, vêpr. *sem.* de l'oct. de tous les Saints.
3 mard Office de l'octa. de tous les Saints, *sem.* vêp. du suiv. mem. de l'oct.
4 merc S. Charles Borromée evê. *sem.* me. de l'oct. à laud. Messe & vêp.
5 jeudi De l'o *sem.* vêp. du suiv. me. de l'o.
6 vend S. Leonard confe. *semid.* mem. de l'oct. à laud. Messe & vêp.
7 same De l'oct. *sem.* vêp. du suiv. mem. du sam. & des ss 4 Couronnez mar.
8 Dim xxiij. Offi du jour de l'oct de tous les Saints, *dou.* 9 leçon de l'ho. avec mem. du xxiij Dim. & des Ss 4 Couronnez à laud. & Messe, à vêp. mem. du Dim. & du suiv.
9 lundi S. Theodore m. *simple*, vê. de la fe.
10 mar Fer. vê. du suiv. me. de S. Main m.
11 mer Fête & Office *de S. Martin*, ev *dou.* mem. de S. Main à mat. laud. & Messe, à vêp mem. du suiv.
12 jeud S. Martin pape & m. *sim.* vê du sui.
13 vend S. Brice ev. *double*, à vê m. du suiv.
14 sam S. Laurent d'Eu ev *sim.* à vêp. les

ant. & pſ. de S. Laurent avec ſa mem. le reſte du ſam. & mem de S. Maclou ev.

15 Dim | xxiv. Office du xxiv Dim. *ſem.* me. de S. Maclou à mat. lau. & Meſſe.

16 lund | Ferie.

17 mar | Ferie.

18 mer | Ferie.

19 jeud | Ferie, à vêpr. les ant & pſe de la ferie, le reſte du ſuiv.

20 vend | S. Edmond Roy d'Angleterre mar. *ſimple*, vêp. du ſuiv.

21 ſam | Preſentation de la Ste Vierge, *dou.* à vêp. mem. du ſamedy.

22 Dim | xxv. Office du xxv Dim, *ſem.* l'offi. de Ste Cecile remis au 24, à vê. me. du ſuiv & de ste Felicité m.

23 lund | Office de S. Clement pape & mart. *ſem.* mem. de ste Felicité à mat. laud & Meſſe, à vêp. les ant. & pſ. de S. Clement le reſte du ſui. avec mem de s. Chryſogon.

24 mar | Offi de Ste Cecile vie. & mar. *ſem.* me. de S. Chryſogon à mat. lau. & Me. vê. du ſuiv. m. de ste Cec.

25 mer | Offi. de Ste Catherine v. & ma. *dou.*

26 jeud | Ferie, à vêp. les ant. & pſe. de la ferie, le reſte du ſuiv.

27 ven | S. Maximien ev *ſimple*, vêp. du ſuiv.

28 ſam | *jeûne.* Offi de la Ste Vierge, *ſem.* 9 leçon de l'hom. de la vigile de S. André apô. vêp. du ſam. avant le 1 Dim. de l'Avent, me. de S. Saturnin mart.

29 Dim | Office du premier Dim. de l'Avent, *ſem.* mem. de s. Saturnin, vêpr. du ſuiv. mem. du Dim.

30 lund | Fête & Office *de S. André apôtre dou.* mem. de la ferie à laud. & Messe à vêp. mem du suiv. & de la fer.

DECEMBRE.

1 mard | Offi de S Eloy ev. mem. de la ferie à lau. & Messe, à vêp. me de la ferie & de S. François Xavier c.
2 merc | Ferie, mem. de S. Xavier à laud. & Messe, vêp. du suiv. me. de la fer.
3 jeudi | Office des Reliques, *double*, mem. de la ferie à laud Messe & vêpr.
4 vend | Ferie.
5 same | Ferie, vêp. du same. avant le ii Di.
6 Dim | ii. Office du ii Dim. *sem.* S. Nic. re. à demain, vê du sui me du Di.
7 lund | S. Nicolas ev. *double*, mem. de la ferie à laudes & Messe, vêp. du suiv. mem. de la ferie.
8 mard | Fête & Office de la *Conception de la Ste Vierge*, *triple*, 1 *cl* mem. de la ferie à laud. Messe & vêp.
9 mer | Offi. de l'oct. de la Ste Vierge, *sem.* mem. de la fe. à lau Messe & vê.
10 jeud | Office de l'oct. *sem.* me. de la ferie.
11 ven | Office de l'oct. *sem.* me. de la ferie.
12 sam | Office de l'oct. *sem.* mem de la fer. vêp du sam mem. de l'oct
13 Dim | iii Office du iii Dim. mem. de l'oct. Offi de ste Luce remis à demain. à vêp. mem du suiv. & de l'oct.
14 lund | Office de Ste Luce vie. & mar. *sem.* me. de l'oct & de la ferie, vêp. du suiv. me. de ste Luce & de l'o.
15 mar | Off. du jour de l'oct. *dou.* m de la Fe.
16 mer | *Quatre-tems*. Offi. de la fe. des 4 *tems*
17 jeudi | Ferie.

18 vend | De la ferie des *quatre-tems*.
19 sam | De la fer des *quatre-tems* vê du sam. avant le iv Dim.
20 Dim | Off du iv Di. *se.* vê. du su. m. du D.
21 lund | Off de S Thomas ap. *dou.* m de la fe.
22 mar | Ferie
23 mer | Ferie
24 jeud | *Jûne*, veille de Noël, office de la veillë de Noël, vêpres du suiv.
25 ven | Fête & Off. de la NATIVITE' de N S. *triple*, 1 *cl. solemnel*, m de S. Anastasie à la 2 Messe, à vê. m. du su.
26 sam | Fête & Off. de S Etienne 1 m *dou.* mem. de la Nativité à lau. & à la messe, à vê. & pendant l'o les ant & ps des 2 vê. de la Nat le cha. & le reste du jour de la fê. du Saint, mem. de S. Jean & de la Nat.
27 Dim | Fête & Off. de S. Jean evang. *double* me. des oct. de Noël & de S. Et, à laud. & à la messe, à vê. me. du suiv. & des oct. de Noël & S. Et.
28 lund | Off. des Ss Innoc. *dou.* me. des oct. à lau. & messe, à vê. me. du suiv. & des oct de Noël, &c.
29 mar | Off. de S. Thomas de Canto. ev. & ma. *double*, mem. des 4 oct. à lau. & messe, à vêp. me. du suiv. des oct. & de S. Ursin ev.
30 mer | Off. du Di. dans l'o. *double*, 9 leçon de S. Ursin, me. des oct. & de S. Ursin à lau. & mes. à vêp. le chap. & le reste du suiv. m. du Di. & oct.
31 jeud | Off. de s. Silvestre pape, *double*, m. des oct. à laud. & messe, vêp. du suiv. sans mem.

Calendrier Romain.

JANVIER.

1 a *La Circoncision.*
2 b s. Macaire hermite
3 c ste Geneviéve v.
4 d s. Tite
5 E s. Simeon
6 f *Les Rois.*
7 g *pr. Nôces.*
8 a s. Lucien mart.
9 b s. Julien ev.
10 c s. Guillaume
11 d s. Theodose
12 E s. Paul hermite
13 f s. Hilaire ev.
14 g S. Nom de Jesus
15 a s. Maur abé
16 b s Marcel pape
17 c s. Antoine abé
18 d Ch. s Pierre à R.
19 E s. Denis pape
20 f ss. Fabien & Seb
21 g ste Agnès v.
22 a s Vincent m.
23 b s. Ildephonse
24 c s. Thimotée
25 d Conv. s. Paul ap.
26 E ste Paule, s Polli.
27 f s. Jean Chrisost.
28 g s Charlemagne
29 a s. Fran ç. deSales
30 b. ste Martine
31 c s. Pierre nol.

FE'VRIER.

1 d s. Ignace
2 E *Purification N. D*
3 f s. Blaise ev.
4 g s Eutriche
5 a ste Agathe v. m.
6 b ste Dorothée v.m.
7 c s Romualde
8 d s. Jean de Ma.
9 E *Septuagesime*
10 f. ste Scolastique
11 g s Severin
12 a s. Theodule
13 b. s. Gaudence ev
14 c s. Amand
15 d s. Valentin pr.m
16 *Sexagesime*
17 f s Silvin
18 g s. Patrice ev.
19 a s. Boniface
20 b s. Modeste ev.
21 c s Patere
22 d Ch. s pier. à Ant.
23 E *Quinquagesime*
24 f *Cendres*
25 f s. Mathias ap.
26 g *Les Cendres*
27 a s Leandre
28 b ste Honorine
29 c s Romain abé

Epacte vj.

MARS	AVRIL
1 D *Quadrageſime*	1 g s Hugues ev.
2 e s Aubin, ste Ver.	2 a s François de Paule
3 f s Adrien m.	3 b s Ambroiſe
4 g *Quatre-Temps*	4 c s Pancrace
5 a s Caſimir	5 D *Les Rameaux*
6 b ste Colette	6 e s Celeſtin
7 c s Thomas d'Aq.	7 f s Xiſte
8 D *Reminiſcere*	8 g s Caſimir
9 e ste Françoiſe	9 a s Victor
10 f s Cyprien	10 b *Vendredy Saint*
11 g s Firmin m.	11 c s Leon
12 a s Gregoire, pape	12 D *PASQUES*
13 b ste Euphraſie	13 e s Juſtin
14 c ste Mathilde	14 f s Valerien m.
15 D *Oculi*	15 g s Tiburce
16 e s Agapit	16 a s Baſiliſſe
17 f s Patrice	17 b ste Paterne
18 g s Anſelme	18 c s Apolinaire
19 a s Joſeph	19 D *Quaſimodo*
20 b s Joachim	20 e s Sulpice, 2 *Nõs*
21 c s Benoiſt abé	21 f s Anſelme
22 D *Lætare*	22 g ste Oportune
23 e s Fidel	23 a s Georges
24 f s Gabriël	24 b s Robert
25 g *Annonciation N. D*	25 c s Marc
26 a s Herbland	26 D s Clet
27 b s Rupert	27 e s Anaſtaſe
28 c s Sixte pape	28 f s Vital
29 D *Iudica*	29 g s Pierre
30 e s Jean	30 a ste Catherine de S
31 f s Benjamin	

MAY.

1 b *S Philippes, S. Jacq.*
2 c s. Athanase
3 D Inv. de ste Croix
4 e ste Monique
5 f s Hugues
6 g s. Jean à la P. Lat.
7 a s Staniſlas
8 b App. s. Michel
9 c s. Gregoire de Na.
10 D s. Gordien
11 e s. Mammert
12 f s. Pancrace
13 g s. Servais
14 a s. Honoré
15 b s. Ubald
16 c s. Vital
17 D s. Leon pape
18 e s. Yves, *Rogations*
19 f s. Potentian
20 g s. Bernardin
21 a *Aſcenſion*
22 b ste Oportune
23 c ste Juliane
24 D s Donat
25 e s. Urbin pape
26 f s Auguſtin
27 g s. Jean
28 a s. Germain
29 b s. Philippe de N.
30 c *jeûne*
31 D *Pentecôte*

JUIN.

1 e s. Juſtin
2 f s. Marcellin
3 g ste Cl. *Quatre Tems*
4 a s. Quirin
5 b s Eraſme
6 c s. Claude
7 D *Sainte Trinité*
8 e s. Maximin
9 f ss. Prime & Felic.
10 g s. Ciriaque
11 a *S. Sacrement*
12 s. Barnabé ap,
13 c s. Antoine de Pa.
14 D s. Baſile
15 e s. Julite
16 f s. Cyr
17 g s. Avit
18 a ss. Marc & Marc.
19 b s. Gerv. & Prot.
20 c s. Silvere
21 D s. Leufroy
22 e s. Paulin
23 f *jeûne.*
24 g *Nativité S. Jean-B.*
25 a tranſl. s. Eloy
26 b s. Ladiſlas
27 c s Leon *jeûne.*
28 d s. Irrené.
29 ë *S. Pierre, S. Paul*
30 f Comme s. Paul

JUILLET.	AOUST.
1 g octave s. Jean	1 c s Pierre és liens
2 a Visitation N. D.	2 D s. Etienne pape
3 b s Anatole	3 e Invention s. Etien.
4 c Transl. s. Martin	4 f s. Dominique
5 D s. Marin	5 g N. D des Néges
6 e s. Tranquilin	6 a Transfig. N. Sei.
7 f ste Edilburge	7 b s. Donat
8 g s. Thibaut	8 c s. Thibaut
9 a s. Cyrille	9 D Vigile, *jeûne*
10 b sept freres mart.	10 e *S. Laurent*
11 c Transl. s. Benoît	11 f s. Tiburse
12 d s. Prix	12 g ste Claire
13 e s. Anaclet	13 a s. Eusebe
14 f s. Bonaventure	14 b Vigile *jeûne*
15 g s. Henry	15 c *Assomption N. D.*
16 a N. D du M. C.	16 D S *Roch.*
17 b s. Alexis	17 e S. Hyacinte
18 c s. Clair	18 f ste Helene
19 D s. Arsene	19 g s Ensebe
20 e ste Marguerite	20 a s. Bernard
21 f s. Victor	21 b s. Renobert
22 g ste Magdeléne	22 c s. Symphorien
23 a s. Apolinaite	23 D s. Philbert Ben.
24 b ste Christine	24 e *S. Barhelemy*
25 c *S. Iacq. S. Christ.*	25 f *S. Louys.*
26 d Transl. s. Marc	26 g s. Zephirin
27 e s. Pantaleon	27 a s. Sulpice
28 f ste Anne	28 b s. Augustin
29 g ste Marthe	29 c Déc. s. Jean
30 a s. Abdon	30 d s. Fiacre
31 b s. Germain, s. Ig.	31 e s. Mederic;

SEPTEMBRE	OCTOBRE
1 f s Leu, s. Gilles	1 a s Remy
2 g s. Juſt	2 b l'Ange Gardien
3 a ste Serapie	3 c s. Leger
4 b ste Roſalie	4 D s. François
5 c s. Victorin	5 e s. Placide
6 D s Zacharie	6 f s. Bruno
7 e s. Cloud	7 g s. Marc pape
8 f *Nativité N. D.*	8 a ste Brigite
9 g s. Adrien	9 b *S. Denys martyr*
10 a s Nicolas de Tol.	10 c s. Paulin
11 b s. Prothe	11 D ste Julienne
12 c ste Bonne	12 e s. Nicaiſe
13 D s Maurille	13 f s. Venant
14 e Exaltat. ste Cr.	14 g s. Caliſte
15 f s. Nicodeme	15 a ste Thereſe
16 g *Quatre Tems.*	16 b s. Gal
17 a s. Juſtin	17 c s Florent
18 b s Methode	18 D s. Luc Evangeliſte
19 c s. Donat *jeûne*	19 e s. Pierre d'Alcan.
20 D s. Euſtache	20 f s. Caprais
21 e s. *S Mathieu*	21 g ste Urſule
22 f s. Maurice	22 a s. Mêlon
23 g s. Lin	23 b s Severin
24 a s. Gerard	24 c s. Magloire
25 b s. Firmin	25 D s. Crêpin
26 c ste Juſtine	26 e s. Evariſte
27 D s. Côme, s. Dam.	27 f Vigile, *jeûne*
28 e s. Vinceſlas	28 g *S. Simon, S. Jude*
29 f *S. Michel*	29 a Tr. ste Geneviéve
30 g s. Jerôme	30 b s. Gerad
	31 c Vigile *jeûne.*

NOVEMBRE.

1 D *La Toussaints*
2 e *les Trépassez*
3 f S. *Marcel*
4 g s. Charles Borro.
5 a s. Hubert
6 b s. leonard
7 c s. Baudin
8 D quatre Couronnés
9 e s. Mathurin
10 f s. Triphon
11 g *S. Martin*
12 a s. Emilien
13 b s. René
14 c s. Brice
15 D s. Eugene
16 e s. Edmond
17 f s. Gregoire
18 g s. Odon
19 a ste Elisabeth
20 b s Edme
21 c Presentation N D
22 D ste Cecile
23 e s. Clement
24 f s. Chrysogone
25 g ste Catherine
26 a ste Geneviéve
27 b s Colomb.
28 c s. Rufin
29 D Vigile *jeûne*
30 e *S. André Apôtre*

DECEMBRE.

1 f s. Eloy
2 g ste Bibiane
3 a s. Lucie
4 b s. François Xavier
5 c ste Barbe
6 D s. Nicolas
7 e s. Ambroise
8 f Concept. N. D.
9 g ste Leocade
10 a s. Melchiade
11 b s. Damase
12 c s Hermogone
13 D ste Luce
14 e s. Heron
15 f s. Maximin
16 g *Quatre-Tems*
17 a s. Florien
18 b s. Gratian
19 c s. Liberat
20 D s. Philippes Ne.
21 e s. Thomas
22 f s. Honorat
23 g s. Victor
24 a *jeûne*
25 b NOEL
26 c *S. Etienne*
27 D *S. Jean Evangeliſt*
28 e Ss Innocens
29 f s Thomas Cant.
30 g s. Sabin
31 a s. Sylveſtre

Almanach du Palais & autres Cours.

P. *signifie Palais*, C. *Cour des Comptes*, B *Bailliage*, O. *Officialité*.

JANVIER.	FE'VRIER.	MARS.
1 Circ. N. S.	1	1 Quadrageſi.
2	2 Di. Purific.	2
3	3 C, B.	3
4	4	4 Quatre-T.
5 Dimanche.	5	5
6 Les Roys.	6	6
7 *Bail. de Caux*	7	7
8	8	8 Reminiſcere
9	9 Septuageſi.	9
10	10	10
11	11	11
12 Dimanche	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15 Oculi.
16	16 Sexageſi.	16
17	17 *Baill. d'Ev. & Giſors.*	17 s. Patri. B.
18		18
19 Dimanch.	18	19
20 s. Sebaſtie	19	20
21	20	21
22 s. Vincent	21	22 Lætare.
23	22 C, B, O.	23
24	23 Quinquag.	24
25 C. s. Paul.	24	25 Ann. N. D.
26 Dimanche	25 s. Mathias.	26
27	26 Les Cendr.	27
28	27	28
29	28	29 Judici.
30	29	30
31		31

AVRIL.	MAY.	JUIN.
1	1 s. Philipe, s. J	1
2	2	2
3	3 D. Inv. ste C.	3 Quatre-Te.
4 *Visite des P.*	4	4
5 Les Rameaux	5	5
6	6 C, B, O.	6
7	7	7 Ste Trinité.
8	8	8 *B. de Côtent.*
9	9 s. Nicolas.	9
10 Vendr. S.	10 Dimanche	10
11	11	11 Fête Dieu.
12 PAQUES.	12	12 s. Barnabé.
13	13	13
14	14	14 Dimanche.
15	15	15
16	16	16
17	17 Dimanche	17
18	18	18 Oct. F. Dieu
19 Quasimod.	19	19
20 *B. de Caëu.*	20	20
21	21 Ascension.	21 Dimanche.
22	22	22
23	23	23 *jûne.*
24	24 Dimanche	24 s. Jean-Ba.
25 s. Marc.	25	25
26 Dimanche	26	26
27	27	27 *jûne.*
28	28	28 Dimanche.
29	29	29 s. Pie. s. P.
30	30 *Visite des P.*	30
	31 PENTEC.	

JUILLET	AOUST	SEPTEMBR.
1	1 C. B O.	1
2	2 Dimanche	2
3 P. C. B. O.	3 C. B. O.	3
4 C. B. O.	4	4
5 Dimanche	5 O.	5
6	6 Transfigur.	6 Dimanche
7	7	7
8	8 *jeûne*	8 Nativ. N.D.
9	9 Dimanche	9 *Ch. des Vac.*
10	10 s Laurent	10
11	11	11
12 Dimanche	12 Réd. Nor.	12
13	13	13 Dimanche
14	14 *jeûne*	14 Ex. ste Cr.
15	15 Assomptien	15
16	16 Dimanche	16 Quatre-T.
17	17	17
18	18	18
19 Dimanche	19	19 *jeûne*
20 *B. d' Allenç.*	20	20 Dimanche
21	21	21 s. Mathieu
22 ste Magde.	22	22
23	23 Dimanche	23
24	24 s. Barthele.	24
25 s. Jacques	25 s. Louys	25
26 D ste Anne	26	26
27	27	27 Dimanche
28	28 *Fin du Pal.*	28
29	29 Dec. s. J.B	29 S. Michel
30	30 Dimanche	30
31	31	

OCTOBRE.	NOVEMBRE	DECEMBRE
1	1 D. T. les SS.	1 C.
2	2 Les Trépass.	2
3	3	3
4 Dedicace.	4	4
5	5	5
6	6	6 Dim. s. Nic.
7	7	7
8	8 Dimanche	8 Conception
9 s. Denys	9	9
10	10	10
11 Dimanche	11 s. Martin	11
12	12 *Palais reco. Bail. de Roüen*	12
13	13	13 Dimanche
14	14	14
15	15 Dimanche	15
16	16	16 Quatre-T.
17	17	17
18 Dim s. Luc	18	18
19 *Aydes recom*	19	19
20	20	20 Dimanche
21	21	21 s. Thomas
22	22 Dimanche	22
23 s. Romain	23 B, C, O.	23
24	24	24 *jeûne*
25 Dimanche	25 ste Cather.	25 NOEL
26	26	26 s. Etienne
27 *jeûne*	27	27 Di. s. J. Ev.
28 s. Sim. s. J.	28 *jeûne*	28 ss. Innoce.
29	29 Di. Avent	29 C, B, O.
30	30 s. André	30
31 *jeûne*		31

PHASES DE LA LUNE.

JANVIER.

☽ Premier quartier le 2, à 9 heures 57 min. du matin, en ♈ Aries.

● Pleine Lune le 9, à 2 heures 25 min. du matin, en ♋ Cancer.

☾ Dernier quartier le 16, à 1 heure 42 m. du soir, en ♎ Libra.

● Nouvelle Lune le 24, à 3 heur. 21 min. du soir, en ♒ Aquarius.

☽ Premier quartier le 31, à 5 heur. 42 m. du soir, en ♉ Taurus.

FE'VRIER.

● Pleine Lune le 7, à 3 heur. 9 min. du soir, en ♌ Leo.

☾ Dernier qnartier le 15, à 11 heur. 33 mi. du matin en ♏ Scorpio.

● Nouvelle Lune le 23, à 5 heures 44 m. du matin, en ♓ Piſces

MARS.

☽ Premier quartier le 1, à 2 heures 11 min. du matin, en ♊ Gemini.

● Pleine Lune le 8, à 5 heures 36 min. du matin, en ♍ Virgo.

☾ Dernier quartier le 16, à 7 heur. 51 min. du matin, en ♐ Sagitarius

● Nouvelle Lune le 23, à 4 heures 57 m. du ſoir, en Aries.

☽ Premier quartier le 30, à 8 heures 28 m. du matin, en ♋ Cancer.

AVRIL.

Pleine Lune le 6, à 9 heur. 24 min. du soir, en ♎ Libra.

Dernier quartier le 15, à 1 heure 30 m. du matin, en ♑ Capricornus.

Nouvelle Lune, *Eclypse du Soleil* le 22, à 2 heur. 29 min. du matin, en ♉ Taurus.

Premier quart. le 28, à 5 heur 4 min. du soir, en ♌ Leo.

MAY.

Pleine Lune le 6, à 1 heur. 36 min. du soir, en ♏ Scorpio.

Dernier quartier le 14, à 3 heur 6 min. du soir, en ♒ Aquarius.

Nouvelle Lune le 21, à 10 heur. 21 min. du matin, en ♊ Gemini.

Premier quartier le 28, à 3 heures 34 m. du matin, en ♍ Virgo.

JUIN.

Pleine Lune le 5, à 5 heur. 17 minutes du matin, en ♐ Sagitarius.

Dernier quartier le 13, à 1 heure 39 min. du matin, en ♓ Pisces.

Nouvelle Lune le 19, à 7 heur. 10 min. du soir, en ♊ Gemini.

Premier quartier le 26, à 3 heures 43 m. du soir, en ♎ Libra.

JUILLET.

Pleine Lune le 4, à 7 heur, 52 min. du soir, en ♉ Capricornus.

Dernier quartier le 12, à 11 heures 27 min. du matin, en ♈ Aries.

Nouvelle Luue le 19, à 0 heur. 29 min. du matin, en ♌ Cancer,

Premier quartisr le 26, à 6 heures 45 m. du matin, en ♏ Scorpio.

AOUST.

Pleine Lune le 3, à 10 heures 17 min. du matin, en ♒ Aquarius.

Dernier quartier le 10, à 3 heures 55 m. du soir, en ♉ Taurus.

Nouvelle Lune le 17, à 8 heures 59 min. du matin, en ♌ Leo.

Premier quartier le 25, à 0 heur. 23 m. du matin, en ♐ Sagitarius.

SEPTEMBRE.

Pleine Lune le 2, à 7 heures 40 minutes du soir, en ♓ Pisces.

Dernier quartier le 8, à 9 heures 11 m. du soir, en ♊ Gemini.

Nouvelle Lune le 15, à 8 heures 4 min. du soir, en ♍ Virgo.

Premier quartier le 23, à 7 heures 37 min. du soir, en ♑ Capricornus.

OCTOBRE.

Pleine Lune le 1, à 9 heures 11 min. du matin, en ♈ Aries.

Dernier quartier le 8, à 3 heures 23 min. du matin, en ♋ Cancer.

Nouvelle Lune, *& Eclypse du Soleil* le 15 à 10 heur. 28 min. 27 secondes du matin, en ♎ Libra.

Premier quartier le 23, à 4 heures 34 minutes du soir, en ♒ Aquarius.

Pleine Lune le 30, à 8 heures 12 min. du soir, en ♉ Taurus.

NOVEMBRE.

Dernier quart le 6, à 11 heures 38 min. du matin, en ♌ Leo.

Nouvelle Lune le 14, à 3 heures 43 m du matin, en ♏ Scorpio

Premier quartier le 22, à 8 heures 10

minutes du matin, en ♓ Piſces.

● Pleine Lune le 29, à 6 heures 45 min. du matin, en ♊ Gemini.

DECEMBRE.

☾ Dernier quartier le 5, à 11 heures 1 min. du ſoir, en ♍ Virgo.

● Nouvelle Lune le 13, à 10 heures 41 m. du ſoir, en ♐ Sagitarius.

☽ Premier quartier le 21, à 11 heures 11 minutes du ſoir, en Aries.

● Pleine Lune le 28, à 5 heures 5 min. du ſoir, en ♋ Cancer.

Vrais lieux des Planetes, tant en Longitude qu'en Latitude, le 1 jour de chaque mois, pour 1716.

JANVIER.

♄ D. à 7 deg. 10 m. de ♒, lat 2 d. 21 m. S. A
♃ R. à 16 deg. 23 m. de ♉, lat. 1 d. 1 m. M. A
♂ D. à 27 d. 36 mi. de ♓, lat. 1 d. 2 m. M. A
☿ D. à 8 d. 1 min. de ♑, lat. 0 d. 10 m. M. D
♀ D. à 20 d. 42 m. de ♐, lat. 0 d. 34 m. S. D

FE'VRIER.

♄ R. à 7 d. 10 m. de ♒, lat. 2 d. 30 m. S. A
♃ D. à 17 d. 1 m de ♉, lat. 0 d. 52 m M. A
♂ à 21 d. 30 m. de ♈, lat. 0 d. 39 m. M A
☿ à 1 d. 55 m de ♈, lat. 1 d. 31 m. S. A
♀ à 8 d 43 m. de ♓, lat 2 d. 2 m. M. D

MARS.

♄ R. à 5 d. 43 m. de ♒, lat. 2 d. 37 m. S. A
♃ à 20 d 58 m. de ♉, lat. 0 d. 45 m. M. A

♂ à 13 d. 23 m. de ♈, lat. o d. 36 m. M. A
♃ à 7 d. 50 m. de ♈, lat. o d. 47 m. M. A
☿ à 29 d. 5 m. de ♓, lat. 1 d. 24 m. S. A

AVRIL.

♄ R. à 3 d. 22 m. de ♒, lat. 2 d. 39 m. S. A
♅ à 25 d. 42 m. de ♉, lat. o d. 39 m M. A
♂ à 6 d. 9 m. de ♉, lat o d. 3 m. S. A
♃ à 15 d 30 m. de ♉, lat. o d. 42 m. S A
☿ R. à 14 d 10 m. de ♈, lat. 3 d. 25 m. S. D

MAY.

♄ R. à 1 d. 23 m. de ♒, lat. 2 d. 36 m. S. A
♅ à 3 d. 9 m. de ♓, lat. o d. 34 m. M. A
♂ à 24 d. 41 m. de ♉, lat. o d. 20 m. S. A
♃ à 20 d. 48 m de ♓, lat. 2 d. 24 m. S. A
☿ D. à 18 d. 5 m, de ♈, lat. 2 d. 41 m. M. D

JUIN.

♄ R. à o d. 32 m. de ♒ lat. 2 d. 30 m. S. A
♅ à 9 d. 17 m de ♓, lat. o d 32 m. M. A
♂ à 18 d. 41 m. de ♓ lat. o d. 39 m. S A
♃ à 25 d. 15 m de ♋ lat. 2 d. 27 m. S. D
☿ à 5 d 36 m de ♓ lat. 1 d. 31 m. S. A

JUILLET.

♄ D. à 1 d. 15 m. de ♒ lat. 2 d. 23 m. S. A
♅ à 16 d 8 m. de. ♓ lat. o d. 29 m M. A
♂ à 8 d. 47 m. de ♋ lat. o d. 53 m. S. A
♃ à 24 d 34 m de ♌ lat. o d. 45 m. S. D
☿ à 5 d. 31 m. de ♌ lat. o d. 21 m. M. D

AOUST.

♄ à 3 d. 22 m. de ♒ lat. 2 d. 17 m. S. A
♅ à 22 d. 36 m. de ♓ lat. o d. 28 m. M. A
♂ à 29 d. o m de ♋ lat 1 d. 38 m. S. A
♃ à 14 d. 3 m. de ♍ lat. 3 d 56 m. M. D
☿ R. à 29 d. 3 m. de ♋ lat. 4 d. 6 m. M. A

SEPTEMBRE.

♄ à 6 d. 33 m. de ♒ lat. 2 d. 13 m. S. A
♅ à 27 d. 45 m de ♓ lat. o d. 26 m. M. A

52

♂ à 18 d. 47 m. de ♌ lat. 1 d. 10 m. S A
☿ ℞ à 3 d. 29 m. de ♍ lat. 8 d. 42 m. M. D
☿ D à 2 d. 15 m. de ♍ lat. 1 d. 45 m. S. A

OCTOBRE.

♄ à 10 d. 2 m. de ♎ lat. 2 d. 12 m S A
♃ à 0 d. 46 m. de ♋ lat. 0 d. 26 m M. A
♂ ℞ à 7 d. 23 m. de ♍ lat. 1 d. 15 m S. D
☿ D à 28 d. 25 m. de ♌ lat. 4 d 7 m. M.A
☿ à 24 d. 50 m. de ♎ lat. 0 d. 40 m. M.D

NOVEMBRE.

♄ à 13 d 55 m. de ♎ lat. 2 d. 14 m. S. A
♃ ℞ à 0 d. 59 m. de ♋ lat. 0 d. 24 m. M. A
♂ à 27 d. 1 m. de ♍ lat. 0 d. 19 m. S. D
☿ à 22 d 52 m de ♍ lat. 0 d 18 m. S. A
☿ à 1 d. 18 m. de ♑, lat. 2 d. 44 m. M. A

DECEMBRE.

♄ à 17 d. 1 m. de ♎, lat. 2 d. 20 m. S. A
♃ ℞ à 28 d. 22 m de ♓, lat. 0 d 22 m. M. A
♂ à 15 d. 22 m. de ♎, lat. 1 d. 19 m. S. D
☿ à 24 d. 20 m. de ♎, lat. 2 d. 16 m. S. A
☿ ℞ à 18 d. 57 m. de ♍, lat. 2 d 25 m S. D

Lever & Coucher des Planetes, avec leur passage par le Meridien, pour l'année 1716.

JANVIER.

♄ SAturne se levera à 11 heures, 50 minutes du soir, pour passer par le Meridien à 5 heures, 46 minutes du matin.

♃ Jupiter passe par le Meridien à 8 heures, 12 min du soir, & brille à l'Occident jusqu'à 3 heures, 29 minutes du matin.

♂ Mars ſe montrera vers l'Occident juſqu'à 8 heures, 12 minutes du ſoir.
♃ Venus étant dans les rayons du Soleil, ſera inviſible.
☿ Mercure eſt aſſez éloigné du Soleil, pour ſe faire voir dans le Crepuſcule du matin.

FE'VRIER.

♄ doit ſe lever à 9 heu. 37 min. du ſoir, & paſſera par le meridien à 3 heu. 33 min. du matin.
♅ ſera vû les ſoirs ſur l'horiſon, paſſant par le meridien à 6 heu. 1 min. du ſoir, pour ſe coucher à 1 heu. 20 min du matin
♂ ſe couche à 8 heu 13 min. du ſoir
♃ ſe couchera à 6 heur. 11 min. du ſoir.
☿ ſera inviſible.

MARS.

♄ ſe fera voir toute la nuit ſur l'horiſon, ſe levant à 7 heu. 36 min. du ſoir, pour paſſer par le meridien à 1 heu. 35 minu. du matin.
♅ paroît à l'Occident juſqu'à 11 heu. 50 min. du ſoir.
♂ doit ſe coucher à 8 heu. 22 min. du ſoir.
♃ ſe couche à 7 heur. 59 min. du ſoir.
♃ ſe fera voir dans le crepuſcule du ſoir, ſe couchant à 7 heu. 9 min.

AVRIL.

♄ ſera vû toute la nuit ſur l'horiſon, paſſant par le meridien, à 11 heu. 32 min. du ſoir.
♅ doit ſe coucher à 10 heu. 24 min. du ſoir.
♂ ſe couche à 8 heu. 38 min. du ſoir.
♃ ſe fera voir dans le crepuſcule du ſoir, ſe couchant à 9 heur. 32 min.
☿ eſt trop proche du Soleil pour ſe faire obſerver.

MAY.

♄ doit passer par le Meridien à 9 heu. 34 min. du soir, pour se coucher à 3 heu. 43 min. du matin.
♃ se couche à 9 heu. 12 min. du soir.
♂ se couche à 8 heu. 30 min du soir.
♁ brille à l'Occident jusqu'à 11 heu. 0 minutes du soir.
☿ est assez eloigné du Soleil, pour se faire voir le matin.

JUIN

♄ sera une bonne partie de la nuit sur l'horison, se couchant à 1 heu. 30 min. du matin.
♃ ne poura se faire observer, étant dans les rayons du Soleil.
♂ sera peu visible, pour être trop proche du Soleil.
♁ est belle à voir dans le Crepuscule du soir, se couchant à 11 heu. 16 min.
☿ sera peu ou point visible.

JUILLET.

♄ se couche à 11 heu. 34 min. du soir.
♃ commence à paroître vers l'Orient, se levant à 2 heu 24 min du matin.
♂ étant avec le Soleil, ne se poura faire voir.
♁ se couche à 10 heu. 15 min du soir.
☿ se couche à 9 heu. 22 min.

AOUST

♄ se couche à 9 heu. 30 min. du soir.
♃ sera à l'Orient dés 0 heu 43 min. du mat.
♂ se leve à 3 heures, 23 min. du matin.
♁ se couche à 8 heu. 21 min. du soir.
☿ sera peu visible, se levant 37 min d'heure avant le Soleil.

SEPTEMBRE.

♄ se couchera à 7 heu. 42 min. du soir.
♃ se leve à 11 heu. 9 min. du soir.
♂ se leve à 3 heu. 24 min. du matin.
☿ & ♀ seront invisibles.

OCTOBRE.

♄ est trop proche du Soleil, pour se faire observer.
♃ se leve à 9 heu. 37 min. du soir, pour passer par le Meridien, à 5 heu. 36 min. du matin.
♂ se leve à 3 heu. 12 min. du matin.
☿ se leve à 2 heu. 51 min. du matin, pour briller à l'Orient le reste de la nuit.
♀ est assez éloigné du Soleil, pour se faire voir dans le Crepuscule du soir.

NOVEMBRE.

♄ se leve à 4 heu. 44 min. du matin.
♃ sera à l'Orient à 7 heu. 47 min du soir. & passera par le Meridien à 3 heu. 37 min. du soir.
♂ se leve à 3 heu. 13 minu du matin.
☿ est fort lumineuse à l'Orient, se levant à 2 heu. 53 min. du matin.
♀ se couche à 5 heu. 38 miu. du soir.

DECEMBRE.

♄ se leve à 2 heu 56 min. du matin.
♃ se leve à 5 heu. 22 min. du soir, & passera par le Meridien à 1 heu 22 min du mat.
♂ se leve à 2 heu. 50 min. du matin.
☿ se leve à 3 heu. 37 min. du matin, pour briller à l'Orient le reste de la nuit.
♀ sera vû dans le Crepuscule du matin, se levant à 5 heu. 51 min.

Vraye Longitude du Soleil à Midy le 1 jour de chaque mois, pour 1716.

Janvier,	9 signes,	10 deg.	19 min.	2 sec.
Février,	10	11	52	20
Mars,	11	11	6	9
Avril,	9	11	52	21
May,	1	11	8	21
Juin,	2	10	57	46
Juillet,	3	9	35	57
Aouſt,	4	9	12	23
Septembre,	5	8	58	34
Octobre,	6	7	23	20
Novembre,	7	9	12	41
Decembre,	8	9	30	33

Declinaiſon du Soleil le pr. jour de chaque mois, pour 1716.

Janvier,	23 deg.	4 min.	15	ſec. merid.
Février,	17	15	38	merid.
Mars,	7	14	55	merid.
Avril,	4	42	9	ſepten.
May,	15	11	52	ſepten.
Juin,	22	7	45	ſepten.
Juillet,	23	8	5	ſepten.
Aouſt,	17	59	6	ſepten.
Septembre,	8	13	10	ſepten.
Octobre,	2	56	14	merid.
Novembre,	14	35	26	merid.
Decembre,	21	55	0	merid.

Rayon du Soleil.	
Printemps,	16 min. 15 second.
Eté,	15 min. 49 second.
Automne,	16 min. 3 second.
Hyver,	16 min. 22 second.

Tems que le Soleil eſt à paſſer par le Meridien.	
Printems,	2 min. 9 second.
Eté,	2 min. 18 second.
Automne,	2 min. 9 second.
Hyver,	2 min. 22 second.

TABLE DES REFRACTIONS.

Degrez des Hauteurs Apparentes.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	14	18	26	45
32	28	21	16	13	6	8	9	7	11	15	4	3	2	1

Minutes. Excés, ou Refractions. Minutes

Table de l'Accelerat. des Etoiles fixes, sur le moïen mouvement du Soleil

Revolution des Etoilles fixes, ou Jours.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
H. 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	
M. 3	7	11	15	19	23	27	31	35	39	43	47	51	55	58	2	6	10	14	18	
S. 56	52	48	44	39	35	37	27	23	19	15	11	7	2	58	54	50	46	42	38	

Acceleration.

Ascension droite du Soleil, pour le pr. jour de chaque mois, en 1716.

Janvier,	281 deg.	13 min.	1 second.
Février,	314	20	34
Mars,	342	34	9
Avril,	10	54	49
May,	38	42	8
Juin,	69	19	38
Juillet,	100	26	51
Aoust,	131	39	9
Septembre,	160	34	54
Octobre,	186	46	54
Novembre,	216	48	32
Decembre,	247	49	54

Jours	*Janv.* H. M.	*Févri* H. M.	*Mars.* H. M.	*Avril* H. M.	*May.* H. M.	*Juin* H. M.
1	7 56	7 22	6 32	5 35	4 43	4 2
2	7 55	7 20	6 30	5 33	4 41	4 1
3	7 54	7 19	6 28	5 31	4 39	4 1
4	7 54	7 17	6 27	5 29	4 38	4 0
5	7 53	7 15	6 25	5 28	4 36	4 0
6	7 52	7 14	6 23	5 26	4 34	3 59
7	7 51	7 12	6 21	5 24	4 33	3 58
8	7 51	7 11	6 19	5 22	4 31	3 57
9	7 50	7 9	6 18	5 21	4 30	3 57
10	7 49	7 8	6 16	5 19	4 29	3 57
11	7 48	7 6	6 14	5 17	4 27	3 56
12	7 47	7 4	6 12	5 16	4 26	3 56
13	7 46	7 3	6 10	5 14	4 25	3 55
14	7 45	7 1	6 8	5 12	4 23	3 55
15	7 44	6 59	6 6	5 10	4 22	3 55
16	7 43	6 57	6 5	5 9	4 21	3 54
17	7 42	6 55	6 3	5 7	4 19	3 54
18	7 41	6 53	6 1	5 5	4 18	3 54
19	7 40	6 52	5 59	5 3	4 17	3 54
20	7 39	6 50	5 57	5 2	4 16	3 54
21	7 37	6 48	5 55	5 0	4 15	3 54
22	7 36	6 46	5 53	4 58	4 14	3 54
23	7 35	6 44	5 52	4 56	4 13	3 54
24	7 33	6 43	5 50	4 54	4 11	3 54
25	7 32	6 41	5 48	4 53	4 10	3 54
26	7 30	6 39	5 46	4 51	4 9	3 54
27	7 29	6 37	5 44	4 49	4 8	3 55
28	7 28	6 36	5 43	4 47	4 6	3 55
29	7 26	6 34	5 41	4 46	4 5	3 55
30	7 25		5 39	4 44	4 4	3 56
31	7 23		5 37		4 3	

Jours	Janv. H. M.	Fév. H. M.	Mars H. M.	Avril H. M.	May. H. M.	Juin. H. M.
1	4 4	4 38	5 29	6 26	7 18	7 58
2	4 5	4 40	5 31	6 28	7 20	7 59
3	4 6	4 41	5 33	6 30	7 22	7 59
4	4 6	4 43	5 34	6 32	7 23	8 0
5	4 7	4 45	5 36	6 33	7 25	8 0
6	4 8	4 46	5 38	6 35	7 27	8 1
7	4 9	4 48	5 40	6 37	7 28	8 2
8	4 9	4 49	5 42	6 39	7 30	8 3
9	4 10	4 51	5 43	6 40	7 31	8 3
10	4 11	4 52	5 45	6 42	7 32	8 3
11	4 12	4 54	5 47	6 44	7 34	8 4
12	4 13	4 56	5 49	6 45	7 35	8 4
13	4 14	4 58	5 51	6 47	7 36	8 5
14	4 15	5 0	5 53	6 49	7 38	8 5
15	4 16	5 2	5 55	6 51	7 39	8 5
16	4 17	5 4	5 56	6 52	7 40	8 6
17	4 18	5 6	5 58	6 54	7 42	8 6
18	4 19	5 8	6 0	6 56	7 43	8 6
19	4 20	5 9	6 2	6 58	7 44	8 6
20	4 21	5 11	6 4	6 59	7 45	8 6
21	4 32	5 13	6 6	7 1	7 46	8 6
22	4 24	5 15	6 8	7 3	7 57	8 6
23	4 25	5 17	6 9	7 5	7 58	8 6
24	4 27	5 18	6 11	7 7	7 50	8 6
25	4 28	5 20	6 13	7 8	7 51	8 6
26	4 30	5 22	6 15	7 10	7 52	8 6
27	4 31	5 24	6 17	7 12	7 53	8 6
28	4 32	5 25	6 18	7 14	7 55	8 5
29	4 34	5 27	6 20	7 15	7 56	8 5
30	4 35		6 22	7 17	7 57	8 5
31	4 37		6 24		7 58	

Jours	Juille H.	M.	Aoust H.	M.	Septe H.	M.	Octo. H.	M.	Nov. H.	M.	Dece H.	M.
1	3	56	4	27	5	17	6	12	7	7	7	48
2	3	57	4	28	5	19	6	13	7	9	7	49
3	3	57	4	29	5	21	6	15	7	10	7	50
4	3	57	4	31	5	23	6	17	7	12	7	51
5	3	58	4	33	5	24	6	19	7	14	7	51
6	3	59	4	34	5	26	6	21	7	15	7	52
7	4	0	4	35	5	28	6	23	7	17	7	53
8	4	0	4	37	5	30	6	24	7	19	7	53
9	4	1	4	38	5	32	6	26	7	20	7	54
10	4	1	4	40	5	33	6	28	7	22	7	54
11	4	2	4	42	5	35	6	30	7	23	7	55
12	4	3	4	43	5	37	6	32	7	24	7	56
13	4	4	4	45	5	39	6	33	7	26	7	56
14	4	5	4	47	5	41	6	35	7	27	7	57
15	4	6	4	48	5	42	6	37	7	29	7	57
16	4	8	4	50	5	44	6	39	7	30	7	57
17	4	9	4	51	5	46	6	41	7	31	7	57
18	4	10	4	53	5	48	6	42	7	33	7	58
19	4	11	4	55	5	50	6	44	7	34	7	58
20	4	13	4	56	5	51	6	46	7	35	7	58
21	4	14	4	58	5	53	6	48	7	37	7	58
22	4	15	5	0	5	55	6	50	7	38	7	58
23	4	16	5	2	5	57	6	52	7	39	7	58
24	4	17	5	3	5	59	6	53	7	40	7	58
25	4	18	5	5	6	0	6	55	7	41	7	58
26	4	19	5	7	6	2	6	57	7	42	7	57
27	4	21	5	8	6	4	6	58	7	43	7	57
28	4	22	5	10	6	6	7	0	7	44	7	57
29	4	23	5	12	6	8	7	2	7	45	7	56
30	4	25	5	14	6	10	7	4	7	46	7	56
31	4	26	5	15			7	5			7	55

Jours	Juille H. M.	Aouſt H. M.	Septe H M	Octo. H M.	Nov. H M.	Dece H. M.
1	8 4	7 32	6 42	5 47	4 52	4 12
2	8 3	7 31	6 40	5 46	4 50	4 11
3	8 3	7 30	6 38	5 44	4 49	4 10
4	8 3	7 28	6 36	5 42	4 47	4 9
5	8 2	7 26	6 35	5 40	4 45	4 9
6	8 1	7 25	6 33	5 38	4 44	4 8
7	8 0	7 24	6 31	5 36	4 42	4 7
8	8 0	7 22	6 29	5 35	4 40	4 7
9	7 59	7 21	6 27	5 33	4 39	4 6
10	7 59	7 19	6 26	5 31	4 37	4 6
11	7 58	7 17	6 24	5 29	4 36	4 5
12	7 57	7 16	6 22	5 27	4 35	4 4
13	7 56	7 14	6 20	5 26	4 33	4 4
14	7 55	7 12	6 18	5 24	4 32	4 3
15	7 54	7 11	6 17	5 22	4 30	5 3
16	7 52	7 9	6 15	5 20	4 29	4 3
17	7 51	7 8	6 13	5 18	4 28	4 3
18	7 50	7 6	6 11	5 17	4 27	4 2
19	7 49	7 4	6 9	5 15	4 26	4 2
20	7 47	7 3	6 8	5 13	4 25	4 2
21	7 46	7 1	6 6	5 11	4 23	4 2
22	7 45	6 59	6 4	5 9	4 22	4 2
23	7 44	6 57	6 2	5 7	4 21	4 2
24	7 43	6 56	6 0	5 6	4 20	4 2
25	7 42	6 54	6 59	5 4	4 19	4 2
26	7 41	6 52	5 57	5 2	4 18	4 3
27	7 39	6 51	5 55	5 1	4 17	4 3
28	7 38	6 49	5 53	4 59	4 16	4 3
29	7 37	6 47	5 51	4 57	4 15	4 4
30	7 35	6 45	5 49	4 55	4 14	4 4
31	7 34	6 44	5	4 54	4	4 3

Jours	Janv H.M	Fév. H.M	Mars H.M	Avril H,M	May H.M	Juin. H.M
1	5.52	5 26	4.41	3.37	2.20	0.31
6	5.48	5.19	4 32	3.27	2. 3	0.20
11	5 46	5 12	4.22	3 13	1.49	0 0
16	5 42	5. 4	4 12	3. 1	1.33	0 0
21	5 38	4.56	4. 2	2.49	1.17	0 0
26	5.33	4.48	3 51	2.34	0.57	0 0

Jours	Juil. H.M	Aou. H.M	Sept. H.M	Octo H.M	Nov. H.M	Dece H.M
1	0. 0	1.49	3.14	4 20	5.13	5.46
6	0.22	2. 5	3.26	4.29	5.20	5.49
11	0.33	2.19	3.37	4 39	5.27	5.51
16	0.53	2.34	3.49	4 47	5.33	5.52
21	1.17	2.46	3.59	4.56	5.38	5.53
26	1.30	2.59	4. 9	5. 4	5.41	5.52

Table de la fin du Crepuscule du soir.

Jours	Janv. H.M.	Févr H.M	Mars H.M	Avri H.M	May. H.M.	Juin H.M
1	6. 8	6.34	7 20	8.24	9 41	1129
6	6 .12	6.41	7 29	8.34	9 58	1140
11	6 .14	6.48	7 39	8 48	1012	12.0
16	6 .18	6.56	7 49	8.59	1028	12.0
21	6.22	7 5	7 59	9.12	1044	12.0
26	6 .27	7.13	8.10	9.27	11.4	12.0

Jours	Juill. H.M.	Aou. H.M	Sept. H.M	Octo H M	Nov. H.M	Dec. H.M
1	12 . 0	1010	8.45	7.39	6.46	6.14
6	11.39	6. 54	8 33	7.30	6.39	6 12
11	11.27	6. 40	8.22	7 15	6 32	6 9
16	11 .7	9.25	8.10	7.12	6.26	6 8
21	10.43	9.13	8. 0	7. 4	6.22	6 7
26	10.30	9. 0	7. 5	6.55	6.19	6 8

Jours.	Janv. H M	Févr. H M	Mars H M	Avril. H M	May. H M	Juin. H M
1	Soir. 5 14	Soir. 2	Soir. 1 10	Matin. 11 17	Matin. 9 26	Matin. 7 23
2	5 10	2 58	1 6	11 13	9 22	7 19
3	5 6	2 54	1 2	11 9	9 18	7 15
4	5 1	2 50	0 59	11 6	9 14	7 11
5	4 57	2 46	0 55	11 2	9 10	7 7
6	4 52	2 42	0 51	10 58	9 7	7 3
7	4 48	2 38	0 47	10 55	9 3	6 59
8	4 48	2 34	0 44	10 52	8 59	6 55
9	4 44	2 30	0 44	10 48	8 55	6 51
10	4 39	2 26	0 36	10 44	8 51	6 46
11	4 35	2 22	0 33	10 4	8 47	6 42
12	4 31	2 18	0 29	10 37	8 43	6 38
13	4 26	2 14	0 25	10 33	8 39	6 34
14	4 22	2 11	0 22	10 29	8 36	6 30
15	4 18	2 7	0 18	10 26	8 32	6 26
16	4 13	2 3	0 15	10 22	8 28	6 22
17	4 9	2 59	0 11	10 18	8 24	6 17
18	4 5	1 55	0 7	10 14	8 20	6 13
19	4 1	1 51	0 4	10 11	8 16	6 9
20	3 56	1 47	0 0	10 7	8 12	6 5
21	3 52	1 44	Matin. 11 65	10 3	8 8	5 1
22	3 48	1 40	11 53	10 0	8 4	5 57
23	3 44	1 36	11 49	9 5	8 0	5 53
24	3 39	1 32	11 46	9 52	7 56	5 48
25	3 35	1 28	11 42	9 48	7 52	5 44
26	3 31	1 25	11 38	9 44	7 48	5 40
27	3 27	1 21	11 35	9 41	7 44	5 36
28	3 23	1 17	11 31	9 37	7 40	5 32
29	3 19	1 13	11 27	9 33	7 36	5 28
30	3 15		11 24	9 30	7 31	5 24
31	3 10		11 20	9	7	

Jours	Juill. H. M.	Aoust H. M.	Septe. H. M.	Octo H. M.	Nov. H. M.	Dec. H. M.
1	5 19 Matin	3 15 Matin	1 19 Matin	11 27 Soir	9 31 Soir	7 27 Soir
2	5 15 Matin	3 11 Matin	1 16 Matin	11 24 Soir	9 27 Soir	7 23 Soir
3	5 11	3 7	1 12	11 20 Soir	9 23 Soir	7 19 Soir
4	5 7	3 3	1 8	11 18 Soir	9 19 Soir	7 15 Soir
5	5 3	3 0	1 5	11 13 Soir	9 15 Soir	7 10 Soir
6	4 59	2 56	1 1	11 9 Soir	9 12 Soir	6 6 Soir
7	4 55	2 52	0 58 Matin	11 6 Soir	9 8 Soir	6 1 Soir
8	4 51	2 48	0 54 Matin	11 2 Soir	9 3 Soir	6 57 Soir
9	4 47	2 44	0 50 Matin	0 58 Matin	8 39 Soir	6 53 Soir
10	4 43	2 41	0 47 Matin	10 55 Soir	8 55 Soir	6 48 Soir
11	4 38	2 37	0 43 Matin	10 51 Soir	8 51 Soir	6 44 Soir
12	4 34	2 33	0 40 Matin	10 47 Soir	8 47 Soir	6 39 Soir
13	4 30	2 29	0 36 Matin	10 44 Soir	8 43 Soir	6 35 Soir
14	4 26	2 25	0 32 Matin	10 40 Soir	8 39 Soir	6 31 Soir
15	4 22	2 22	0 29 Matin	10 36 Soir	8 35 Soir	6 26 Soir
16	4 18	2 18	0 25 Matin	10 32 Soir	8 31 Soir	6 22 Soir
17	4 14	2 14	0 22 Matin	10 29 Soir	8 27 Soir	6 17 Soir
18	4 10	2 11	0 18 Matin	10 25 Soir	8 23 Soir	6 13 Soir
19	4 6	2 7	0 15 Matin	10 21 Soir	8 18 Soir	6 9 Soir
20	4 2	2 3	0 11 Matin	10 17 Soir	8 14 Soir	6 4 Soir
21	3 58	1 59	0 7 Matin	10 14 Soir	8 10 Soir	6 0 Soir
22	3 54	1 56	0 3 Matin	10 10 Soir	8 6 Soir	5 55 Soir
23	3 50	1 52	11 59 Soir	10 6 Soir	8 2 Soir	5 51 Soir
24	3 46	1 48	11 55 Soir	10 2 Soir	7 57 Soir	5 46 Soir
25	3 42	1 45	11 51 Soir	9 58 Soir	7 53 Soir	5 42 Soir
26	3 38	1 41	11 47 Soir	9 55 Soir	7 49 Soir	5 37 Soir
27	3 34	1 37	11 43 Soir	9 51 Soir	7 45 Soir	5 33 Soir
28	3 31	1 34	11 39 Soir	9 47 Soir	7 40 Soir	5 29 Soir
29	3 27	1 30	11 35 Soir	9 43 Soir	7 36 Soir	5 24 Soir
30	3 23	1 26	11 31 Soir	9 39 Soir	7 32 Soir	5 20 Soir
31	3 19	1 23		9 35 Soir		5 16 Soir

Jours.	Janv. H M.	Févr. H M.	Mars. H M.	Avril H M.	May. H M.	Juin. H M.
1	3 52 ôtez	14 7 ôtez	12 42 ôtez	3 52	3 15 ajoutez	2 45 ajoutez
2	4 21	14 15	12 30	3 32	3 22	2 35
3	4 49	14 22	12 17	3 14	3 28	2 24
4	5 17	14 27	12 3	2 56	3 35	2 14
5	5 44	14 34	11 49	2 37	3 40	2 5
6	6 11	14 38	11 35	2 21	3 45	1 55
7	6 38	14 42	11 18	2 3	3 50	1 44
8	7 4	14 45	11 4	1 45	3 55	1 33
9	7 30	14 46	10 48	1 28	3 58	1 22
10	7 54	14 47	10 32	1 11	4 0	1 10
11	8 19	14 48	10 15	0 55	4 3	0 58
12	8 43	14 48	9 59	0 37	4 5	0 46
13	9 6	14 47	9 42	0 22	4 7	0 34
14	9 28	14 46	9 25	0 6	4 7	0 21
15	9 50	14 43	9 7	0 8	4 7	0 8
16	10 12	14 40	8 50	0 22 ajoutez	4 7	0 4
17	10 32	14 36	8 32	0 36	4 6	0 17 ôtez
18	10 51	14 31	8 12	0 51	4 5	0 30
19	11 10	14 25	7 55	1 5	4 3	0 43
20	11 29	14 19	7 36	1 18	3 59	0 56
21	11 47	14 13	7 18	1 30	3 55	1 9
22	12 3	14 5	6 58	1 42	3 51	1 22
23	12 19	13 57	6 41	1 56	3 46	1 35
24	12 34	13 46	6 22	2 7	3 41	1 48
25	12 48	13 38	6 3	2 18	3 36	2 0
26	13	13 28	5 44	2 29	3 29	2 13
27	13 15	13 17	5 25	2 39	3 23	2 25
28	13 27	13 7	5 6	2 49	3 15	2 37
29	31 38	12 55	4 47	1 58	3 8	2 49
30	13 49		4 28	3 7	3 0	3 0
31	14 0		4 9		2 53	

Jours	Juill. H.M.	Aoust H.M	Sept H.M.	Octo. H.M.	Nov. H.M	Dec. H M.
1	3 ôte 12	5 ôte 46	0 ajoutez 23	10 ajoutez 32	16 ajoutez 17	10 ajoutez 28
2	3 23	5 42	0 42	10 50	16 17	10 5
3	3 34	5 38	1 1	11 9	16 17	9 40
4	3 45	5 33	1 21	11 27	16 16	9 16
5	3 56	5 28	1 41	11 45	16 14	8 50
6	4 6	5 21	2 1	12 2	16 12	8 25
7	4 16	5 15	2 21	12 19	16 9	7 58
8	4 26	5 8	2 41	12 35	16 4	7 31
9	4 35	5 0	3 2	12 51	15 58	7 4
10	4 43	4 51	3 23	13 7	15 51	6 36
11	4 52	4 42	3 43	13 22	15 43	6 9
12	5 0	4 32	4 4	13 36	15 34	5 40
13	5 7	4 22	4 25	13 50	15 25	5 11
14	5 14	4 12	4 46	14 4	15 16	4 42
15	5 21	4 0	5 7	14 17	15 6	4 13
16	5 27	3 48	5 28	14 29	14 55	3 43
17	5 32	3 36	5 48	14 41	14 43	3 13
18	5 37	3 23	6 9	14 52	14 30	2 43
19	5 42	3 10	6 30	15 2	14 16	2 13
20	5 46	2 56	6 51	15 12	14 1	1 43
21	5 49	2 42	7 12	15 22	13 45	1 13
22	5 52	2 27	7 35	15 30	13 29	0 43
23	5 54	2 12	7 53	15 38	13 12	0 13
24	5 56	1 56	8 14	15 45	2 54	0 18
25	5 57	1 40	8 34	15 53	12 35	0 ajoutez 43
26	5 57	1 23	8 55	15 59	12 16	1 ajoutez 18
27	5 56	1 7	9 14	16 4	11 55	1 48
28	5 55	0 50	9 34	16 8	11 35	2 17
29	5 54	0 32	9 53	16 11	11 13	2 47
30	5 52	0 14	10 13	16 14	10 51	3 16
31	5 49	0 4		16 16		3 45

Ascensions droites des principales Etoilles fixes, réduites en tems.

Noms des Etoilles.	*H.*	*M.*
La Claire en l'épaule d'Androm	0	24
La Poitrine de Cassiopée,	0	28
L'auſtrale, en la ceinture d'Andr.	0	53
Le pied gauche d'Andromede,	1	45
La tête de Meduſe,	2	44
L'extremité du Fleuve,	2	57
La brillante du côté droit de Perſée	3	1
Celle du milieu des Pleyades,	3	29
L'épaule droite du Chartier,	3	37
L'œil Boreal du Taureau,	4	11
Aldebaran,	4	19
La Chevre.	4	55
Le pied gauche d'Orion Rigel,	5	1
L'épaule gauche, Bellatrix,	5	10
L'épaule orientale d'Orion,	5	40
Le grand Chien, Sirus, Canicule,	6	33
La tête précedente des Gem.	7	18
Le petit Chien, Procyon,	7	25
Le cœur de l'Hydre,	9	14
Le cœur du Lyon, Regulus,	9	53
La queuë du Lyon, à la Zeth,	11	34
L'aîle de la Vierge,	12	27
L'épi de la Vierge,	13	24
L'extrem. de la queuë de la gr. Our.	13	37
Arcturus, dans le Bouvier,	14	3
La claire de la Balance Auſtrale,	14	35
La claire de la ♎ Septentrionnale,	15	2
Le col d'Ophiucus,	15	21
La claire de la couronne Boreale,	15	22
Le milieu du col d'Ophiucus,	13	30

Noms des Etoilles.	H.	M.
La luisante au front du Scorpion	15	49
Le cœur du Scorpion,	16	12
La tête d'Hercule,	17	13
La tête du Serpentaire,	17	22
La pointe de la fleche du ♑	17	47
La claire de la tête du Dragon,	17	51
La main Australe du ♑	18	8
La claire de la Lyre,	18	27
La claire de l'Aigle,	19	37
Le bec du Cigne,	19	20
La luisante de la tête du Capricorne	20	2
La queuë du Dauphin,	20	19
La queuë du Cigne,	20	32
La derniere de la queuë du Capric	21	24
L'épaule droite du Verseau,	21	51
Le Poisson meridional Phomaan,	22	42
La jambe du Pegase, Scheut,	22	50
La precedente de l'aîle du Pegmarkal	22	53
La luisante de l'aîle du Pegase,	22	58
La tête d'Andromede,	23	53
L'Etoille Polaire.	0	37

Table de la difference des Meridiens.

VILLES.	*Haut. du Pol.* D.	M.	*Diff. de Merid.* H.	M.	
Abbeville,	50	7	0	3	A.
Aix en Provence,	43	31	0	17	A.
Agra du Mogol,	26	43	5	3	A
Alençon,	48	29	0	4	S.
Alexandrie d'Egypte,	31	11	1	57	A.
Amiens,	49	54	0	5	A.
Amsterdam,	52	24	0	14	A.
Angers,	47	21	0	7	S
Arras,	50	18	0	7	A.
Anvers,	51	14	0	13	A.
Avignon,	43	57	0	15	A.
Barcelone,	41	26	0	1	A.
Bâle,	47	40	0	26	A.
Bayonne,	43	30	0	10	S.
Besançon,	47	20	0	20	A.
Bordeaux,	44	50	0	7	S.
Boulogne en Italie,	44	30	0	42	A
Bourges,	47	5	0	5	A
Brest,	48	23	0	22	S.
Bruxelles,	50	51	0	13	A
Cadis,	36	37	0	28	S.
Caën,	49	11	0	6	S.
Le Caire Egipte,	30	2	2	3	A.
Calais,	50	57	0	3	A.
Cambray.	50	10	0	9	A.
Cherbourg,	49	38	0	11	S.
Chartres,	48	27	0	2	A

Table de la difference des Meridiens.

VILLES.	*Haut. du Pol.* D.	M.	*Diff. de Merid.* H.	M.	
Clermont en Auvergne,	45	42	0	8	
Conſtantinople,	41	6	1	51	A.
Cologne,	50	50	0	24	A.
Copenhague,	55	41	0	47	A.
Cracovie,	50	10	1	17	A.
Coûtances,	49	5	0	11	O.
Dantzic,	54	22	1	12	A.
Dieppe,	49	57	0	0	O.
Dijon,	47	20	0	16	A.
Dunkerque,	51	1	0	5	A.
Edimbourg,	56	15	0	15	O.
La Fleche,	47	42	0	5	S.
Florence,	43	46	0	41	A.
Francfort,	50	4	0	30	A.
Gand,	51	3	0	10	A.
Genes,	44	25	0	30	A.
Genéve,	46	12	0	21	A.
Goa, Indes,	15	31	4	53	A.
Grenoble,	45	11	0	18	A.
Hambourg,	53	43	0	36	A.
Le Havre-de Grace,	49	31	0	4	O.
La Haye en Hollande,	54	4	0	17	A.
Jeruſalem,	31	55	2	19	A.
Iſle de Fer,	28	5	1	15	S.
Ispahan, Perſe,	32	25	3	27	A.
Kebec, Canada,	46	55	4	44	S.
Lima, Perou,	12	20	5	28	S.

Table de la difference des Meridiens.

VILLES.	Haut. du Pol. D.	M	Diffdes Merid H.	M	
Lille, Flandre,	50	40	0	8	A.
Lisbonne,	38	43	0	38	S.
Lizieux,	49	12	0	3	S.
Lyon,	45	45	0	15	A.
Londres,	51	31	0	5	S.
Malaca, Indes,	2	12	6	44	A.
Madrid,	40	26	0	17	S.
S. Malo,	48	38	0	13	S.
Malte,	35	53	0	43	A.
Marseille,	43	19	0	17	A.
Mayence,	50	2	0	28	A.
Mexique, Ameriq,	20	0	7	0	S.
Milan,	45	20	0	31	A.
Moscou,	57	18	2	33	A.
Muuic,	48	2	0	42	A.
Nancy,	48	42	0	22	A.
Nantes,	47	13	0	10	S.
Naples,	41	5	0	54	A.
Narbonne,	43	11	0	8	A.
Nuremberg,	49	26	0	40	A
Olinde, Bresil,	8	13	2	25	S
Orleans,	47	54	0	3	A
Paris,	48	50	0	5	A
Pekin, Chine,	39	54	7	42	A
Poitiers,	46	34	0	4	S
Rennes,	48	3	0	11	S
Rheims,	49	18	0	12	A

Table de la difference des Meridiens.

VILLES.	Haut. du Pol. D.	M.	Diffdes Merid. H.	M.	
Rome,	41	54	0	46	A.
La Rochelle,	46	10	0	9	S.
ROUEN.	49	27	0	0	0.
Sens,	48	4	0	9	A.
Siam, Indes,	14	18	6	39	A.
Straſbourg,	48	35	0	27	A.
Stokolm,	59	30	1	10	A.
Surate, Indes,	21	10	4	45	A.
Toulouſe,	43	37	0	1	A.
Toulon,	43	7	0	19	A.
Tours,	47	23	0	2	A.
Turin,	44	50	0	26	A.
Veniſe,	45	35	0	46	A.
Verſailles,	48	48	0	4	A.
Vienne, Autriche,	48	14	1	3	A.

Table des Epactes pour les Nouvelles & Pleines Lunes moyennes Astronomiques.

Ans.	J.	H.	M.	S.	Pour les N. Lunes.
1	10	15	11	22	Mois Lunaires, dont il faut soustraire les Epactes.
2	21	6	22	45	
3	2	8	50	4	
B 4	14	0	1	27	
5	24	15	12	49	
6	5	17	40	9	
7	16	8	51	31	
B 8	28	0	2	54	
9	9	2	30	13	
10	19	17	41	35	
11	0	20	8	55	
B 12	12	11	20	18	
13	23	2	31	40	
14	4	4	59	0	
15	14	20	11	23	
B 16	26	11	21	45	
17	7	13	49	5	
17	18	5	0	28	
19	28	20	11	51	
B 20	10	22	39	10	
40	21	21	18	20	
60	3	7	13	27	
80	14	5	52	37	
100	25	4	31	46	
200	20	20	19	29	
300	16	12	7	12	
400	12	3	54	55	
500	7	19	42	38	
1000	15	15	25	16	

Bissextils.

M.	J.	H.	M.	S.
1	30	12	44	4
2	60	1	28	8
3	89	14	12	12

Pour l'âge de la Lune. Mois Lunaires qu'il faut soustraire des Epactes & des Jours du Mois.

M.	J.	H.	M.	S.
1	29	12	44	4
2	59	1	28	8
3	88	84	12	12

En l'An Bissextil ajoûtez un jour aprés le Mois de Février.

Mois Communs.	J.	H.	M.	S.
Janvier,	1	11	15	57
Février,	29	11	15	57
Mars,	1	9	47	50
Avril,	1	21	3	47
May,	3	8	19	44
Juin,	3	19	35	41
Juillet,	5	6	51	38
Aouſt,	6	18	7	35
Septembre,	7	5	23	31
Octobre,	8	16	39	28
Novembre,	9	3	55	25
Decembre,	10	15	11	22

Racines des N. Lunes 1700.	J.	H.	M.	S.
	21	13	10	24

Heure de la pl. Mer dans les principaux Ports de France, d'Angl. & d'Holl. aux jours de la nouvelle & pleine Lune.

	H.	M.		H	M.
L'embouchû de la Tamise	2	0	Falmouth, en Angleterre,	5	30
L'Ecluse,	0	30	Plimouth,	6	0
Flessingue,	0	30	S. Malo,	6	0
ROUEN	1	15	Cancale,	6	0
Belle-Isle,	1	30	Mont S. Mich	6	30
L'embouchûr de la Meuse	1	30	Portorson,	6	30
Breſt,	2	45	Granville,	6	45
La côte de Gascog. & Guyen.	3	0	Brist. en Angl	6	45
L'emb. de la Garonne,	3	0	Barneville,	7	0
L'Isle de Ré.	3	0	Hav S Germ	7	0
La côte de Poi	3	0	Cherbourg,	7	30
L'em. de la Loi	3	0	Barfleur,	7	30
Barv en Angl.	3	0	Isigny,	8	0
Amsterdam,	3	0	Esterham,	8	30
Rotterdam,	3	0	Dive,	8	30
Dordrck,	3	0	Caën,	9	0
Olone,	3	15	Honfleur,	9	0
Tenuvoir,	3	15	Le Havre,	9	0
S Jean de Lus	3	30	S Valeri en C.	9	45
Bayonne,	3	30	Fécamp,	9	45
Vannes,	3	43	Dieppe,	10	30
La Rochelle,	3	45	Le Tréport,	10	30
Broüage,	3	45	Larie, en Angl	10	30
S. Pol de Leon	4	0	L'ēb de la Sō.	11	0
Rochefort,	4	15	S. Valeri en Pi.	11	0
Rochebernard	4	30	Boulogne,	11	0
Port Blanc,	4	15	Douvre,	11	30
			Calais.	11	30
			Dunkerque,	12	0
			Ostende,	12	0

TABLE des 32 Rhums de Vent, & de leur valeur, pour l'Etabliſſement des Marées.

NORD	12 heures	SUD.
N. $\frac{1}{4}$ N. E.	0 h. 45 m.	S. $\frac{1}{4}$ S. O.
N. N. E.	1 h. 30 m.	S. S. O.
N. E $\frac{1}{4}$ N.	2 h. 15 m.	S. O. $\frac{1}{4}$ S.
N. E.	3 h. 0 m.	S. O.
N. E $\frac{1}{4}$ E.	3 h. 45 m.	S. O. $\frac{1}{4}$ O.
E. N. E.	4 h. 30 m.	O. S. O.
E. $\frac{1}{4}$ N. E.	5 h. 15 m.	O. $\frac{1}{4}$ S. O.
EST.	6 h. 0 m.	OUEST.
E $\frac{1}{4}$ S. E.	6 h. 45 m.	O. $\frac{1}{4}$ N. O.
E. S. E.	7 h. 30 m.	O. N. O.
S E $\frac{1}{4}$ E.	8 h. 15 m.	N. O. $\frac{1}{4}$. O.
S. E.	9 h. 0 m.	N. O.
S. E. $\frac{1}{4}$ S.	9 h. 45 m,	N. O. $\frac{1}{4}$ N.
S. S. E.	10 h. 30 m.	N. N. O.
S. $\frac{1}{4}$. S. E.	11 h. 15 m.	N. $\frac{1}{4}$ N. O.

Table des Amplitudes, ou des Points de l'Horison, où le Soleil se leve & se couche.

Pour les Latitudes, ou Hauteur du Pol.

Declination du Soleil.

Degrez.	45 D.M.	46 D.M.	47 D.M.	48 D.M.	49 D.M.	50 D.M.
1	1 25	1.26	1.28	1.30	1.31	1.33
2	2.50	2.53	2.56	2.59	3.. 3	3. 7
3	4 15	4.19	4.24	4.29	4 35	4 40
4	5.40	5.46	5.52	5.29	5.. 6	6.14
5	7. 5	7.12	7.21	7.29	7.38	7.48
6	8.31	8.39	8 49	8 29	9.10	9.22
7	9.56	10. 6	10.18	10.30	10.42	10 56
8	11,21	11.33	11.47	12. 0	12. 15	12.30
9	12.47	13. 1	13.16	13.31	13.48	14.. 5
10	14 13	14.29	14.45	15.. 2	15.21	15.40
11	15.39	15.57	16 15	16.34	16.59	17.15
12	17. 6	17.25	17.45	18.. 6	18.26	18 32
13	18 33	18 54	19 16	19.39	20.. 3	20 29
14	20. 0	20 23	20 47	21.12	21.38	22.. 7
15	21.28	21 53	22.18	22.45	23.14	23 45
16	22.57	23.23	23.50	24.20	24.51	25 24
17	24 25	24 53	25 23	25.55	26.28	27.. 3
18	25.55	26.25	26.57	27 30	28. 6	28 44
19	27.25	27.57	28.31	29.. 7	29.45	30.26
20	28.56	29 30	30.. 6	30 44	31.25	32.. 9
21	30 27	31. 3	31.42	32.23	33.. 7	33.53
22	31.59	32.38	33.19	34. 3	34.49	35.39
23	33 33	34 14	34 57	35.44	36.33	37 21
23½	34 20	35. 2	35 47	36.35	37.26	38 26

Table des Amplitudes ou des points de l'horison, où le Soleil se leve & se couche.

Pour les latitudes ou hauteurs du Pole.

Degrez	51 D.M.	52 D.M.	53 D.M.	54 D.M.	55 D.M.	56 D.M.
1	1 35	1.37	1 40	1.42	1.45	1.47
2	3 11	3.15	3.19	3.24	3.29	3 35
3	4 46	4 53	4,59	5 7	5.14	5 22
4	6 22	6 30	6.39	6.49	6.59	7.10
5	7.58	8 8	8.20	8.32	8.44	8.58
6	9 34	9 47	10. 0	10.15	10 30	10.46
7	11 10	11.25	11.41	11.58	12.16	12.35
8	12 47	13. 4	13.22	13 42	14 3	14 25
9	14 24	14 43	15 4	15 26	15.50	16.15
10	16. 1	16.23	16 46	17 11	17.37	18 5
11	17.39	18 3	18.29	18.57	19.26	19.57
12	19.18	19.44	20.13	20 43	21.15	21.50
13	20.57	21.26	21 57	22 30	23 5	23.43
14	22 36	23. 8	23.42	24 18	24 57	24 38
15	24.17	24.52	25.28	26 8	26.49	27.34
16	25.59	26.36	27.16	27.58	27.43	29.32
17	27.41	28.21	29 4	29.50	30 39	31.31
18	29 25	30. 8	30.54	31.43	32.36	33.33
19	31. 9	31 56	32.45	33.38	34 35	35.36
20	32 55	33.45	34.38	35.35	36.36	37.43
21	34.43	35.36	36.33	37.34	38.40	39 51
22	36.32	37 29	38.30	39.36	40.47	42 4
23	38 23	39.24	40.29	41 40	42.56	44.20
23½	39.19	40.22	41.30	42.43	44 3	45 50

Déclinaison du Soleil.

Connoître combien les jours croissent ou diminuent chaque mois.

DEpuis le 1 jour de Janvier jusqu'au dernier, les jours sont crûs de 33 min. le matin & de 33 min le soir.

Depuis le 1 jour de Février jusqu' au dernier, les jours sont crûs de 48 min. le mat. & de 49 min. le soir.

Depuis le 1 jour de Mars jusqu'au dernier, les jours sont crûs de 55 min. le mat. & de 55 min. le soir.

Depuis le 1 jour d'Avril jusqu'au dernier, les jours sont crûs de 51 m. le mat. & 51 m. le soir.

Depuis le 1 May jusqu'au dernier, les jours augmentez de 40 min. tant le mat. que le soir.

Depuis le 1 Juin jusqu'au 21, les jours augmentez de 8 min. le mat. & le soir, & depuis le 21 jusqu'au dernier ils sont diminuez de 21 min. tant le mat. que le soir.

Depuis le 1 Juill. jusqu'au dern. les jours sont diminuez de 30 m. le mat. & de 30 le soir.

Depuis le 1 Aoust jusqu'au dernier, les jours sont diminuez de 48 m. le mat. & de 48 le soir.

Depuis le 1 Septemb. jusqu'au dern. les jours sont diminuez de 53 m. le matin & de 53 le soir.

Depuis le 1 Octob jusqu'au dernier les jour. sont diminuez de 53 m. le matin & de 53 le soir

Depuis le 1 Novembre jusqu'au dernier, les jours sont diminuez de 39 min. le matin & de 38 le soir.

Depuis le 1 jour de Decembre jusqu'au dernier, les jours sont diminuez de 10 min. le mat. & de 10 min. le soir, & depuis le 21 jusqu'au dernier ils sont augmentez de 3 min. le matin & de 3 min. le soir.

Explication & usage des Tables précedentes

ON appelle Ephemerides des Tables calculées par des Astronomes qui marquent l'état du Ciel tous les jours à midy, c'est-à-dire le lieu où à midy se trouvent toutes les Planettes, sçavoir leur longitude, latitude, déclinaisons, ascensions droites, & ce sont ces Tables qui servent à dresser les Themes Celestes, marquer les Eclypse, les conjonctions & aspects du Soleil & des autres Planettes, leur lever & coucher & leur passage par le Meridien.

Calendrier est une distribution civile & politique, accommodée à l'usage du Peuple.

Le Calendrier Romain qui doit sa premiere origine à Romulus, est le plus celebre de tous & l'Eglise a reglé la Celebration des Fêtes sur sa disposition.

Outre le nom de Gregorien qui fut donné à ce Calendrier aprés sa refformation, il eût aussi celuy de Calendrier Romain pour le distinguer de l'ancien.

Cette admirable vicissitude constante & perpetuelle de la lumiere & des tenebres produite par le mouvement rapide du Soleil autour de la terre, determine cette partie du tems que nous appellons jour naturel ou civil

Le mouvement propre du Soleil d'Occident en Orient autour de l'Ecliptique selon l'ordre des Signes, produit l'année, & celle de la Lune autour de la terre produit le mois, qui est la douziéme partie de l'année à peu prés.

Les années & les mois se divisent en se-

maines, la semaine est une periode de sept jours, dont l'institution est prise de la Genese

Le jour est astronomique ou civil.

Le jour astronomique se distingue en naturel & artificiel.

Le jour naturel ou civil est le tems que le Soleil employe à revenir au Meridien ou au même point du Ciel d'où il étoit parti, emporté par le premier mobile d'Orient en Occident autour de la terre.

On a partagé le jour du premier mobil en 24 parties égales appellées heures.

Chaque heure est divisée en 60 min. la m. en 60 sec. la sec. en 60 tierces, &c.

Le jour se commence en divers tems par les Nations.

Les Astronomes, les François & presque toutes les Nations de l'Europe commencent à compter les heures au Meridien, les Astronomes en commencent le compte à midy & les autres à minuit.

Pour les Babyloniens & les Italiens commencent â les compter de l'horison, les premiers au lever du Soleil, & les derniers à son coucher.

Ainsi la maniere de partager le tems est differente selon la diversité des Nations. En cela les Chrétiens ont suivi en partie les Hebreux & en partie les Romains.

Le jour qu'on appelle naturel est l'espace de tems compris depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, & la nuit est l'autre partie comprise depuis le coucher du Soleil jusqu'à son lever.

Les anciens Romains divisoient en 12 parties ou 12 heures égales l'espace de tems entre

tre le lever & le coucher du Soleil dans toutes les saisons de l'année. Ces heures n'étoient égalles entr'elles comme les nôtres qu'au tems des Equinoxes : mais dans le reste du cours de l'année elles étoient inégales, tantôt plus longues & tantôt plus courtes, à proportion que leurs jours croissoient ou diminuoient.

Pour determiner la revolution du premier mobile, on imagine dans le Ciel deux grands cercles, dont l'un que l'on conçoit immobile passe par deux points immobiles que l'on appelle Poles du monde, & par le point vertical & s'appelle Meridien. L'autre qui est dans toute sa circonference également éloigné des deux Poles du monde, s'appelle Equateur ou Equinoxial.

Le passage de l'Equateur par le Meridien est la mesure du tems, à laquelle on rapporte la durée de tous les mouvemens. Parce que l'Equateur est divisé en 360 parties égales, appellées Degrez, le degré en 60 min. & la min en 60 sec. Il est aisé de concevoir que 15 degrez de l'Equateur passent par le Meridien en une heure, que 15 min. de l'Equateur passent en une min. d'heure, & qu'une min. de ce même cercle passe en 4 sec. d'heure. Car 1 degré vaut 4 min d'heure, 1 min. de degré 4 sec. d'heure; mais 15 min. de degré répondent à 1 min. d'heure, & 15 sec. d'un degré à 1 sec. d'heure, &c.

Or comme le Soleil dans sa revolution journaliere parcourt dans chaque heure du jour 15 degrez de l'Equateur, il s'ensuit qu'en 24 heures ce même Astre doit parcourir 360 degrez, qui font le Cercle en-

tier, & qui accompliſſent le jour civil ou Aſtronomique.

La Revolution du Soleil d'Orient en Occident, qui fait le Jour ſolaire ou civil, eſt plus grande que la Revolution entiere de l'Equateur ou d'une Etoille fixe ; La difference entre le jour Solaire & le jour du premier mobile, ſe meſure par la partie de l'Equateur, qui doit paſſer par le Meridien, outre l'Equateur entier, juſqu'à ce que le Soleil ſe trouve au même Meridien : Cette difference eſt environ 3 minutes, 56 ſecondes de tems.

Du Crépuſcule.

LE Tems eſt naturellement partagé en jours & en nuits. Par le mot de jour on entend ici le tems que le Soleil eſt ſur l'horiſon ; ainſi nous prenons pour la nuit tout le rems que le Soleil eſt deſſous l'horiſon, en y comprenant cette lueur qui reſte le ſoir aprés que le Soleil eſt couché & qu'on nomme Crépuſcule, où qui prévient au matin ſon lever, & qu'on appelle l'Aurore.

L'Aurore commence lorſque le Soleil eſt environ 18 deg. au deſſous de l'horiſon du côté de l'Orient ; ces 18 degrez étans compoſez ſur un cercle vertical. Cette lumiere va toûjours en augmentant juſqu'à ce que le Soleil ſoit levé.

Le Crepuſcule du ſoir commence au coucher du Soleil, & la lumiere va toûjours en diminuant juſqu'à ce que le Soleil ſoit environ 18 degrés au deſſous de l'horiſon dans le vertical.

Le Crépuſcule eſt formé par les rayons du Soleil, qui ſont refléchis dans les parties de l'Atmoſphere ou Region des vapeurs de la terre, dont elle eſt environnée, & ce par pluſieurs reflexions.

L'intervalle du tems compris entre le point du jour & le lever du Soleil, ou depuis ſon coucher juſqu'à la nuit cloſe, s'appelle la durée du Crepuſcule, qui eſt égale le matin & le ſoir du même jour.

Trouver la durée du Crepuſcule.

POur trouver la durée du Crepuſcule du matin, cherchez dans la table du lever & du coucher du Soleil l'heure de ſon lever, & dans la table des Crepuſcules le commencement du Crepuſcule. Otez le plus petit nombre du plus grand pour avoir la difference du matin. Ou demande par exemple combien durera le crepuſcule du matin. Le premier de Mars le Soleil ſe leve à 6 heu. 32 m. Le crepuſcule commence à 4 heu. 41 m. La difference eſt 1 heu. 51 min. pour la durée du crepuſcule. On trouvera par une ſemblable methode la durée du crepuſcule du ſoir, en ôtant l'heure du coucher du Soleil de la fin du crepuſcule du ſoir.

Trouver la durée du jour & de la nuit.

DOublez l'arc demidiurne, ſçavoir l'heure du coucher du Soleil, & vous aurez l'arc diurne ou la durée du jour artificiel. Exemple. Le Soleil ſe couche le 1 jour de May à 7 heu. 18 min. Doublant cet arc qui eſt la moitié du tems que le Soleil reſte

sur l'Horison, on aura 14 heu 36 min. pour la durée entiere du jour artificiel, dont le complement à 24 heu. donnera 9 heu 24 min. pour la durée de la nuit.

Du lever & du coucher du Soleil.

ON entend par l'heure du lever du Soleil le tems auquel le centre du Soleil doit paroître à l'horison du côté de l'Orient, & par l'heure du coucher le tems auquel le centre de cet Astre doit paroître à l'horison du côté de l'Occident.

Les vapeurs de l'Atmosphere détournent les rayons du Soleil : ce détour que l'on appelle Refraction fait paroître le centre du Soleil plus élevé qu'il n'est en effet, de sorte que le matin & le soir paroît à l'horison, quoyqu'il soit effectivement au dessous.

Pour determiner l'heure du lever & du coucher du Soleil dans ce Journal, on a eu égard aux effets de la Refraction horisontale de cet Astre qui est mesurée par un arc de 32 min. de degré au dessous de l'horison dans un cercle vertical. Cette même refraction avance le lever & retarde le coucher apparent du Soleil d'environ 3 min.

Usage de la Table des ascensions droites du Soleil.

CEtte Table sert à avoir l'heure du passage des Etoilles fixes par le Meridien. Car si on prend l'ascension droite du Soleil & qu'on l'ajoûte à celle d'une Etoille proposée, on aura l'heure que cette Etoille passera ce jour-là par le Meridien, & c'est de cette

maniere qu'on peut avoir la vraye heure à tous les tems de la nuit, avec autant de justesse que le jour même.

Toute la difficulté consiste à trouver la position du Meridien du lieu où l'on est pour cet effet. Si vous voulez sçavoir l'heure qu'il est pendant la nuit, observez l'Etoille proposée avec un quart de cercle astronomique, lorsqu'elle sera dans sa plus grand hauteur, ou bien servez-vous de cette autre methode qui est plus précise. Observez l'Etoille lors qu'elle passe par le Meridien, en élevant deux fils à plomb sur une ligne meridienne éloignez un peu l'un de l'autre, en bornoyant l'Etoille par ces deux fils, jusqu'à ce que le rayon visuel rencontre ladite Etoile.

Ajoûtez toûjours l'ascension droite de l'Etoille à l'ascension droite du Soleil qui est l'heure du passage du premier point du Belier par le Meridien, si la somme n'excede point 12 heu. ce sera l'heure cherchée aprés midy ou du soir pour le jour proposé, si la somme excede 12 ou 24 heu. il en faut ôter 12 ou 24, le reste sera l'heure du matin pour le jour d'aprés le jour proposé, à laquelle on ajoûtera 3 min. 56 sec.

I. Exemple Le 1 jour de Janvier ayant observé le soir le passage de Regel par le Meridien. On veut sçavoir l'heure qu'il est, prenez l'ascension droite du Soleil, 5 heu. 14 m. & l'ajoûtez à celle de Regel 5 heu. 1 min. la somme est 10 heu. 15 min. du soir qui est la vraye heure pour le jour proposé.

II. Exemple. Le 1 jour de Mars ayant observé le passage d'Arethuse par le Meridien, on veut sçavoir l'heure qu'il est, il faut a-

joûter l'aſcenſion droite du Soleil, qui eſt pour ce jour-là 1 heu. 10 min. du ſoir à l'aſcenſion droite d'Arcturus, laquelle eſt de 14 heu. 3 min. La ſomme eſt 15 heu 13 m. d'où retranchant 12 heu. il reſte pour l'heure cherchée 3 heu. 13 min. du matin du 2 de Mars, à laquelle ajoûtant 3 min. 56 ſec. la ſomme 3 h. 16 m. 56 ſec. ſera pour le premier Mars l'heure cherchée de l'obſervation.

Trouver la ligne meridienne par les Etoilles.

REmarquez le moment que deux Etoilles de même aſcenſion droite paſſeront par le Meridien, & que l'on connoîtra, lors qu'elles paroîtront préciſement l'une ſur l'autre par le moyen d'un fil tendu à plomb: ſi pour lors on a ſoin de marquer deux points ſur un plan horiſontal, la ligne droite tirée par ces deux points ſera la ligne meridienne cherchée. On pourra ſe ſervir pour cette pratique des deux Etoilles de la ſeconde grandeur qui ſont dans l'eſtomach de la grande Ourſe, & qui ſont preſque une ligne droite avec l'Etoille Polaire, & comme elles ſont à trés-peu prés de même aſcenſion droite, on peut par leur moyen tracer une ligne meridienne, lorſqu'elles paſſent par le même vertical.

Uſage de la Table des équations des Pendules.

ON appelle équation de Pendule la difference qu'il y a entre l'heure que mar-

que une Pendule bien reglée sur le moyen mouvement du Soleil, & celle que marque le Soleil même sur un bon cadran; l'heure que donne le Soleil est toûjours la vraye, au lieu que celle que marque la Pendule n'est que moyenne. Car les Cadrans au Soleil representent le tems vray, & les Horloges à pendules, dont le mouvement est égal & uniforme doivent être reglées sur le moyen mouvement du Soleil.

Le moyen mouvement du Soleil est fort different du vray mouvement, qui est tantôt plus prompt & tantôt plus lent pendant une même année. C'est pourquoy lorsqu'on veut regler une Pendule sur le vray mouvement, laquelle est deja reglée sur le moyen, on est obligé d'y faire une correction chaque jour, ou du moins fort souvent pour la remettre avec le Soleil.

On trouve la quantité de cette correction dans la table qu'on apaelle équation des Horloges & calculée pour le vray midy de chaque jour.

Le vray midy est le moment auquel le centre du Soleil arrive au Meridien, le moment est marqué par celuy auquel l'ombre d'un bon cadran au Soleil tombe sur la ligne de 12 h. Car on a deja dit que les Cadrans Solaires marquoient le tems vray à toutes les heures. Le Midi moyen est l'instant auquel une Pendule reglée sur le moyen mouvement du Soleil & mise au tems moyen, marque 12 heu

On regle les Pendules sur le moyen mouvement du Soleil: en cette maniere. Cherchez au haut de la Table le tems proposé & le jour à côté, vous aurez dans l'angle commun

l'Equation qu'on cherche, c'eſt-à-dire cette petite partie de tems qui eſt la difference entre l'heure au Soleil & l'heure à une Pendule reglée ſur le moyen mouvement, que l'on aura miſe avec le Soleil ; quelque-tems auparavant on ôtera cette équation, ou on l'ajoûtera ſelon les titres (ôtez ou ajoûtez) à l'heure que marquera la Pendule, le reſte ou la ſomme ſera la vraye heure.

Exemple. Le 5 de Janvier on propoſe de reduire au tems vray l'heure que marque une Pendule, qu'on ſuppoſe être reglée ſur le moyen mouvement du Soleil. Si la Pendule marque une certaine heure, par Exemple 12 heur. 5 min. 44 ſecondes, environ à midi, il faut prendre dans la Table des Equations vis-à-vis la 5 de Janvier cette équation dans l'angle commun, 5 min. 44 ſec. leſquelles étant ôtées (ſelon leur titre) de 12 heures 5 min. 44 ſec. que marque la Pendule, on aura pour la vraye heure, 12 heures ou midi.

Si à ce moment il ſe trouve par le moyen d'un bon Cadran ſolaire, qu'il ſoit effectivement midi, la Pendule eſt bien reglée ſur le moyen mouvement : Si elle donne moins que la Table, elle va trop lentement, il faut relever un peu le petit poids qui eſt à la verge du Pendule pour l'avancer : Si elle donne plus que la Table, elle va trop vite, il faut abbaiſſer un peu le petit poids, afin de donner à la Pendule un mouvement plus vite ou plus lent ſelon qu'il convient pour la reduire au moyen mouvement du Soleil, & continuer les operations juſqu'à ce que la Pendule ſoit bien reglée, & qu'on ſoit parvenu à une parfaite reduction.

USAGE DE LA TABLE de la difference des Meridiens.

CEtte Table contient les noms de plusieurs Villes des plus considerables de l'Europe, & autres parties du monde, avec la difference de leur Meridien d'avec celuy de Roüen; & elle sert à reduire les tems marqués dans ce petit Livre à tout autre lieu qu'on voudra.

Pour cét effet prenez la difference du Meridien proposé & l'ajoûtez au tems marqué pour Roüen; si avec cette difference vous trouvez la Lettre A, ou l'en ôtez si vous trouvez S. La somme ou le reste sera le tems de Roüen reduit au Meridien proposé.

Exemple On trouve qu'à Roüen il est pleine Lune le 5 Juin à 5 heur. 7 min. du matin, & on veut sçavoir à quelle heure elle sera pleine à Ispaham capitale de la Perse; la difference des Meridiens est 3 heures 27 min. avec la Lettre A: ajoûtant donc 3 h. 27 min. à 5 heur. 17 min. on a 8 h. 44 min du matin pour l'heure de la Pleine Lune le 5 de Juin à Ispaham.

De même on trouvera qu'à Kebec capitale de la Nouvelle France, il sera pleine Lune dans le même moment à 0 heur 33 min. du matin, lorsqu'il sera déja 5 heur. 17 min. à Roüen.

Par le moyen de la même Table on reduira le tems des Eclypses Lunaires, & des entrées du Soleil dans les 12 signes.

USAGE DE LA TABLE des Amplitudes ou des points de l'horiſon où le Soleil ſe leve & ſe couche.

L'Arc de l'Horiſon compris entre l'Orient des Equinoxes, & le point ou le Soleil ſe leve, s'appelle Amplitude Orientale.

L'Arc de l'Horiſon compris entre l'Occident des Equinoxes, & le point ou le Soleil ſe couche s'appelle Amplitude Occidentale.

Les points de l'horiſon où le Soleil ſe leve & ſe couche, s'éloignent de jour en jour, l'un de l'Orient & l'autre de l'Occident des Equinoxes, vers le Septentrion pendant le Printems, & vers le midi pendant l'Automne.

Pendant l'Eté, & pendant l'Hyver ces mêmes points approchent continuellement l'un l'un de l'Orient, & l'autre de l'Occident des Equinoxes.

Plus les Aſtres ont de Déclinaiſon, plus elles ont auſſi d'Amplitude. Les obliquitez de la Sphere augmentent auſſi les Amplitudes : car dans la Sphere droite les Amplitudes des Aſtres ſont précisément égales à leurs Declinaiſons, & dans la Sphere paralelle il n'y a point d'Amplitude.

On donne ici l'Amplitude du Soleil à chaque degré de ſa déclinaiſon depuis le 45 deg. d'élevation juſqu'au 56. Les degrés de Declinaiſon ſont au côté gauche de la Table, & les degrez de la hauteur du Pole ſont au haut de la page. Quoique cette Table ſoit particulie-

rement pour les Amplitudes du Soleil, elle peut aussi servir pour les Etoilles dont la déclinaison ne passe pas 23 deg. 30 min.

Il est aisé de connoître de quel côté est l'Amplitude du Soleil, selon que sa déclinaison est septentrionale ou meridionale.

La connoissance des amplitudes est absolument necessaire pour trouver la variation de l'aiguille aimantée, particulierement sur mer où l'on n'a point de ligne meridienne.

Usage de la Table des Refractions.

ON appelle Refraction astronomique une refraction causée par l'Atmosphere ou region des vapeurs, par laquelle un Astre paroît plus élevé au dessus de l'horison, qu'il n'est effectivement.

Cette refraction est peu considerable, lors que l'Astre est élevé sur l'horison de 45 deg.

La refraction horisontale est celle qui fait paroître le Soleil & la Lune au bord de l'horison, lorsqu'ils sont encore au dessous.

Ayant par exemple observé un Astre élevé sur l'horison de 8 degrez, il en faut soustraire 7 min. qui est la refraction correspondante à 8 degrez de hauteur, partant la vraye hauteur de l'Astre ne sera que de 7 degrez 53 min.

Quand la hauteur apparente est en degrez & min. on prend la partie proportionnelle d'un degré à l'autre qui convient aux min.

Usage de la Table de l'acceleration des Etoilles fixes.

ON appelle acceleration des Etoilles fixes sur le moyen mouvement du Soleil, le tems dont une Etoille revient plûtôt à quelque point du Ciel par son moyen mouvement aprés avoir été joints ensemble ; par exemple si une Etoille fixe étoit jointe au Soleil dans quelque point du Ciel à 6 heures du soir un certain jour, le jour suivant l'Etoille reviendra à ce même point plûtôt que le Soleil par son moyen mouvement, d'une certaine quantité de tems qu'on appelle acceleration des fixes sur le moyen mouvement du Soleil. On a déja dit que la difference entre la durée d'un jour solaire moyen & la durée d'un jour du premier mobile est de 3 min. & environ 56 sec. Cette Table sert aussi pour regler les Horloges sur le moyen mouvement du Soleil par les Etoilles fixes : & on les rectifie par la revolution des Etoilles fixes, dont on observe les passagers par le vertical. Cette methode est amplement décrite dans le petit Livre de la Connoissance des Tems de l'Academie Royale des Sciences.

Trouver la hauteur Meridienne du Soleil.

SI la Declinaison du Soleil est Septentrionale, vous l'ajoûterez à la hauteur Meridienne de l'Equateur, laquelle est le complement

ment de l'Elevation du Pole, ou de la latitude donnée, la somme sera la hauteur Meridienne du Soleil cherchée; mais si la Declinaison du Soleil est Meridionnale, vous l'ôterez du même complement de la latitude, le reste sera la hauteur Meridienne du Soleil.

Exemple L'elevation du Pole de cette Ephemeride étant de 49 degrés 27 min. son complement sera de 40 degrés 33 min auſquels ajoûtant 4 deg 42 min. qui est la Declinaison du Soleil Septentrionale le 1 d'Avril, on aura 45 deg. 15 min. pour la hauteur Meridienne du Soleil ce jour là. Mais si l'on vouloit avoir la hauteur Meridienne du Soleil le 1 Octobre, auquel jour la Declinaison Meridionale est de 2 deg 36 min il faudroit souſtraire cette declinaison de 40 deg. 33 min le reste 37 deg. 37 min. sera la hauteur Meridionale du Soleil pour ce même jour.

Trouver la plus grande & la plus petite Hauteur Meridienne du Soleil.

L'Elevation du Pole étant de 49 deg. 27 min. son complement sera de 40 deg. 33 min. comme ci-devant, auſquels ajoûtant 23 deg 30 min. qui est la plus grande Declinaison du Soleil quand il est au Solſtice d'Eté, on aura 64 deg. 3 min. pour la plus grande hauteur Meridienne du Soleil; mais si on ôte cette plus grande déclinaison du même complement, on aura 17 deg. 3 min. pour la plus petite hauteur meridienne du Soleil, lorsqu'il est au solſtice d'Hyver.

Trouver par observation la hauteur du Pole ou la latitude du lieu où l'on est.

ON suppose que l'on a une ligne Meridienne tracée sur un Plan horisontal.

Observez la hauteur meridienne du Soleil avec un bon quart astronomique, lorsqu'il passe par le Meridien. Otez de cette hauteur la déclinaison du Soleil, si elle est Septentrionale, ou l'ajoûtez, si elle est meridionale, pour avoir en l'un & en l'autre cas la hauteur de l'Equateur, dont le complement a 90 degrez sera la hauteur du Pole cherchée.

Exemple, ayant trouvé par observation à l'heure de Midy le 1 May le Soleil élevé de 55 deg 45 min. au dessus de l'horison, on veut sçavoir la hauteur du Pole, la déclinaison du Soleil pour ce même jour est de 15 d. 12 min. Septentrionale qu'il faut ôter de 55 deg 45 min. il reste 40 deg. 33 min. pour la hauteur de l'Equateur, & par consequent le lieu de l'observation aura 49 deg. 27 min. de latitude.

Trouver la Déclinaison du Soleil par la Hauteur meridienne observée, & l'élevation du Pole donnée.

SI la Déclinaison du Soleil est septentrionale, ôtez la hauteur meridienne de l'Equateur de la hauteur meridienne observée pour avoir la déclinaison du Soleil; mais si la déclinaison est meridionale, ôtez la hauteur meridienne du Soleil de la hauteur de l'Equateur, vous aurez la déclinaison du Soleil que l'on cherche.

Observer tous les jours de combien le Soleil est éloigné de nôtre Zenith.

OBservez la hauteur du Soleil à midy ou à autre heure du jour, & ôtez lad. hauteur de 90 degrez, le reste sera la distance du Soleil au Zenith du point vertical.

Trouver en quel climat une Ville est située.

SAchant la longueur du plus long jour de cette Ville, ôtez-en 12 heures, & doublez le reste pour avoir le nombre du climat que vous souhaitez.

Exemple. Paris a son plus long jour de 16 heures, desquelles ôtant 12 il reste 4 heures, lesquelles étant doublées font 8, donc Paris est à la fin du 8 climat ou au commencement du 9.

Réduire le tems en parties de l'Equateur

MUltipliez le nombre des heures & des min. par 15 separement, parce qu'une heure répond à 15 deg. & 1 min. d'heure à 15 min. de degr. la somme donnera des deg. & min. de deg. correspondans aux heu. & min. proposées. Exemple. On veut réduire 8 heu 9 min. d'heu. en deg. de l'Equateur, on multipliera les 8 heu. par 15, ce qui donnera 120 deg. & les 9 min. par 15, ce qui fera 135 min. ou 2 deg. 15 min. & ajoûtant le tout ensemble, on aura 12

deg. 15 min. correſpondans à 8 heures & 91 minutes d'heure.

Réduire en tems les parties de l'Equateur.

MUltipliez le nombre des degr. & les minutes par 4, parce qu'un degré de l'Equateur correſpond à 4 min. d'heure & une min. de deg. à 4 ſec d'heure, la ſomme de chaque produite en particulier donnera des min. & des ſec. d'heure, correſpondans aux deg. & min de l'Equateur propoſées. Exemple. On veut réduire 35 deg 11 min. en heu. & min. d'heure, on multipliera 35 par 4, on aura 140 min. d'heure, & multipliant ainſi par 4 les 11 min. de deg. on aura 44 ſec. d'heure, & le tout enſemble fera 2 heu. 20 min. & 44 ſec. d'heure qui correſpondent à 35 degrez & 11 minutes de l'Equateur.

ABREGÉ DE LA SPHERE.

LA Sphere, que l'on appelle auſſi Globe, eſt une figure ſolide, compriſe d'une ſeule ſuperficie courbe, en laquelle toutes les lignes droites menées du centre à la ſuperficies ſont égales entr'elles.

L'Axe de la Sphere eſt l'un de ſes diametres, ſur lequel elle tourne.

Les Poles de la Sphere ſont deux points oppoſez en ſa ſuperficie, & qui ſont à l'extremité de l'Axe.

Le Cercle en la Sphere eſt une ſuperficie qui ſe fait par un plan qui la coupe en quelqu'endroit, & dont la Circonference ſe prend pour le Cercle même.

L'on conſidere en la Sphere deux ſortes de Cercles, ſçavoir les grands & les petits.

Les grands Cercles ſont, ceux qui paſſent par le centre de la Sphere, & la coupent en deux parties égales, ce qui fait qu'ils ſont tous égaux entr'eux.

Les petits Cercles ſont, ceux qui ne paſſent pas par le Centre de la Sphere, & ne la coupent pas en deux parties égales.

Tous les Cercles de la Sphere, grands & petits, ſe diviſent ordinairement en 360 parties égales, que l'on appelle degrez.

Le demi-Cercle se divise en 180 degrez, le quart de Cercle en 90, le tiers de 360 est 120, la cinquiéme partie est 72, la sixiéme est 60. Et ainsi de plusieurs autres parties aliquottes.

Chaque Degré se divise en 60 minutes, chaque minutes en 60 secondes, & chaque seconde en 60 tierces, &c.

Les Minutes se marquent par un petit trait au dessus du Chiffre ; Les Secondes par deux traits, les Tierces par trois. Et ainsi du reste, comme icy, 180, $12'$, $15''$, $32'''$, &c.

L'Axe d'un Cercle est un Diamettre de la Sphere, qui tombe perpendiculairement sur le plan de ce Cercle, & qui passe par son Centre.

Les Poles d'un Cercle sont deux points opposez en la superficie de la Sphere à l'extremité de l'Axe du Cercle.

Les Poles d'un grand Cercle sont également éloignez de 60 degrez de tous les points de la Circonference du même grand Cercle.

Les Cercles paralleles sont ceux qui sont décrits d'un même point, pris comme Pole dans la superficie de la Sphere. Le plus grand de tous ces paralleles est un grand Cercle, & plus ils sont prés d'un de leurs Poles plus ils sont petits

L'Angle spherique est formé par deux Arcs de grand Cercle, se rencontrant en un point. Sa mesure est l'Arc d'un grand Cercle décrit du sommet de l'Angle comme Pole, & distant de 90 degrez du même Pole.

DE LA FIGURE DU *Monde, & de l'ordre de ſes principales parties*

LA plus commune opinion eſt, que la figure du Monde eſt Spherique, ou ronde, étant la plus reguliere & la plus parfaite de toutes, & la plus propre pour ſe mouvoir.

Les Phenoménes ou apparences que l'on remarque dans les mouvemens Celeſtes, prouvent fort bien cette hypotheſe.

La Terre qui eſt une des principales parties du Monde à nôtre égard, fait avec l'Eau qui couvre partie de ſa ſurface un Globe ou figure Spherique, comme tout l'Univers aux environs du Globe terreſtre, eſt la Region de l'Air : Et au dela eſt une étenduë immenſe, que nous appellons le Ciel, qui eſt d'une matiere ſi ſubtile & tranſparente, qu'il donne un libre paſſage à la lumiere, & aux mouvemens des Aſtres.

Les Aſtres ſe diſtinguent en Etoilles fixes & en Etoilles errrantes, que l'on appelle Planetes

Les Etoilles fixes ſont ainſi nommées, à cauſe qu'elles gardent toûjours une même diſtance entr'elles, ſans jamais s'écarter les unes des autres dans leurs mouvemens. La Region du Ciel où elles ſont poſées s'appelle Firmament : L'opinion le plus reçû eſt que ce ſont des Corps qui brillent par leur propre lumiere : Mais pour les Pla-

netes, on peut dire que ce ſont autant de Corps errans, comme leur nom le ſignifie, changeant continuellement leur ſituation.

Entre les Planetes, le Soleil & la Lune, ſont les principales, & il eſt aiſé de les reconnoître, mais les autres ne ſe reconnoiſſent que par les irreguliaritez apparentes de leurs mouvemens, & par la difference de leur lumiere, qui n'eſt pas ſi étincelante que celles des Etoilles fixes.

Il n'y a que le Soleil entre les Planetes qui ait de la lumiere de luy-même, & c'eſt luy qui les éclaire & qui eſt la cauſe du jour qu'elles ont, auſſi-bien que la Terre.

Les Planetes ſont plus baſſes que les Etoilles fixes, puiſqu'elles les éclipſent & nous cachent leur lumiere pendant quelque tems, en paſſant au deſſous d'elles.

On diſtingue les Planetes en grandes & en petites, les grandes ſont au nombre de ſept, dont voicy les noms & les caracteres.

Saturne, Jup. Mars, le Soleil, Ven. Merc. la Lune

♄ ♃ ♂ ☉ ♀ ☿ ☾

Les petits ſont au nombre de neuf, quatre qui tournent autour de Jupiter que l'on appelle ſes Satellites, & cinq qui font leur revolution de Saturne.

Tous les Aſtres ſemblent être emportez par un mouvement commun à tout le Ciel & à toute la matiere celeſte, qui ſe fait en 24 h. d'Orient en Occident ſur les Poles du monde.

Toutes les Planettes ont chacun un mouvement particulier d'Occident en Orient, ſur l'Axe & ſur les Poles du Zodiaque qu'elles font en divers tems, ayant de plus grands

cercles à parcourir, à proportion qu'elles sont plus distantes de la terre.

Le mouvement particulier du Soleil & des Etoilles fixes se fait autour des Poles de l'Ecliptique.

Le mouvement des Etoilles fixes est trés-lent, puisqu'elles n'achevent leur revolution selon Tichobrahé Astronome celebre, qu'en 25816 ans.

Systéme commun suivi par la plûpart des Modernes.

LE Globe de la terre est au centre de l'Univers. au tour du globe terrestre est la region de l'air, qui est composée de parties plus subtiles que celles de la terre & de l'eau. Ce globe se soûtient au milieu de l'air sans aucun appuy qui le retienne à l'endroit où il est, & son lieu est seulement déterminé par l'égalité des pressemens de cette matiere fluide qui l'environne.

Toute la matiere celeste est parfaitement fluide & liquide, elle emporte les Astres d'Orient en Occident dans l'espace d'un jour.

La terre est au centre du Firmament; l'espace qui est entre la terre & le Firmament & qu'on suppose fluide, est le lieu où se meuvent les Planetes. Autour de la terre tournent la Lune, le Soleil & les Etoilles fixes, comme étant le centre commun de leur mouvement.

Ainsi les Etoilles fixes étant trés-éloignées de la terre font la periode de leur second mouvement en 25816 années, Saturne en 30

ans, Jupiter en 12, Mars en 2, le Soleil en un an, Venus en 7 mois & demi & Mercure en 3 mois, la Lune acheve son cours en un mois.

Les trois Planetes superieures, Saturne, Jupiter & Mars font leurs revolutions excentriques autour de la terre, emportant les centres de leur Epycicle, autour desquels ces trois Planetes roulent.

Pour ce qui regarde les deux Planetes inferieures, Venus & Mercure, elles tournent autour du Soleil dans de petits cercles excentriques.

Excepté le Soleil & la Lune, Venus paroît la plus grande & la plus luminense de toutes les Planetes; on la voit quelquefois en plein midy, tant elle est brillante.

Des points, lignes & cercles que l'on represente en la Sphere.

L'On imagine dans la Sphere du monde autant de points, lignes & cercles qu'il en est necessaire pour pouvoir expliquer les phenoménes & apparences celestes, en supposant la terre immobile au centre de l'univers.

Il y a 8 points principaux, 2 lignes & 10 cercles que l'on marque ordinairement en la Sphere artificielle.

Ces 8 points sont les deux Poles du monde les deux Poles du Zodiaque ou de l'Eclyptique, les deux points de l'Orient & de l'Occident, & les deux du Zenith & du Nadir.

Les deux lignes sont l'axe du monde, & l'axe du Zodiaque ou de l'Ecliptique.

Les 10 cercles se distinguent en six grands

& quatre petits, les six grands sont l'Equinoxial ou l'Equateur, le Zodiaque, le Colure des Equinoxes, le colure des Solstices, l'Horison & le Meridien.

Les 4 petits sont le Tropique de Cancer, le Tropique de Capricorne, le cercle du Pole arctique & le cercle du Pole antartique.

On met au milieu de la Sphere un petit globe qui represente la terre, & au dedans des cercles dont on vient de parler on en met deux autres, sçavoir ceux du Soleil & de la Lune, pour representer à peu-prés leurs mouvemens & leurs Eclypses.

Les 10 cercles de la Sphere artificielle, l'axe & les deux poles du monde sont aussi marquez sur la superficie du globe celeste, de même que les Etoilles fixes avec leurs differentes constellations : il y a aussi le globe terrestre avec les mêmes cercles.

Description des points lignes & cercles de la Sphere.

LEs Poles du monde sont les deux seuls points immobiles de l'univers, qui terminent l'axe du monde, l'un desquels sçavoir, celuy qui est dans la partie du Ciel que nous voyons se nomme le Pole arctique septentrional, & l'autre le Pole antartique ou meridional, qui est toûjours caché sous l'horison.

Les Poles du Zodiaque sont deux autres points qui sont à l'extremité de l'axe du Zodiaque, & éloignés de ceux du Monde de 23 degrez, 29 minutes Ces points sont mobiles, & font une revolution autour des

Poles du Monde en 24 heures, avec toute la Sphere.

Les Points de l'Orient & de l'Occident sont ceux qui marquent les points du lever & du couéher du Soleil aux jours des Equinoxes : Ces mêmes Points se remarquent dans la Sphere artificielle aux endroits, où l'Equateur & l'Horison se coupent.

Le Zenith & le Nadir ce sont deux points, dont l'un répond directement au dessus de nôtre tête, & l'autre audessous. Ces deux mêmes points sont les Poles de l'horison.

L'endroit où le Meridien & l'Horison se coupent du côté du Pole artique, c'est le Septentrion, & il s'appelle Nord ; & le point opposé c'est le Midy, & il se nomme le Sud : Ces mêmes Points sont également distans des Points d'Orient & d'Occident, du Zenith & Nadir de 60 degrez.

Il y a encore les deux Points Solstitiaux, que l'on peut remarquer dans la Sphere artificielle, chacun étant distant de 90 degrez des points des Equinoxes.

L'Axe du Monde est un des Diamettres de la Sphere, & seul immobile, sur lequel toute la Sphere du Monde fait une revolution en 24 heures d'Orient en Occident, qui est le premier mouvement des Astres. Ce même Axe se conçoit passer par le centre de la Terre, qui est celuy de la Sphere, & se termine aux deux Poles dans la superficie Spherique de l'Univers.

L'Axe du Zodiaque est un des diamettres de la Sphere, autour duquel les Astres font leur second mouvement d'Orient en Orient

L'Equateur est le premier de tous les grands

cercles de la Sphere, également distans de 90 degrés des Poles du monde. On l'appelle aussi Equinoxial, parce que lorsque le Soleil est dans le plan de ce Cercle, il fait les jours égaux aux nuits par toute la terre. Il divise tout le monde en deux parties égales, sçavoir en Septentrionale & Meridionale. La partie Septentrionale s'étend depuis l'Equateur jusqu'au Pole Artique, & la partie Meridionale depuis le même cercle jusqu'au Pole Antartique.

L'Equateur se peut connoître dans la Sphere artificielle, étant le plus grand au milieu des cinq Cercles paralelles qui y sont décrits des deux Poles du monde. On le peut aussi facilement remarquer dans la Sphere naturelle par le mouvement diurne du Soleil aux jours des Equinoxes : car pour lors cet Astre se rencontre dans ce cercle.

Le Zodiaque est un grand Cercle qui coupe l'Equateur par la moitié aux points des Equinoxes, en faisant deux angles obliques chacun de 23 deg 29 m. qui marquent la plus grande obliquité où sa plus grande distance de l'Equateur. Ce Cercle est inégalement éloigné des Poles du monde, & ces Poles en sont distans de 23 deg 29 min. c'est pourquoy ils se mouvent avec toute la Sphere, & font une revolution autour des Poles du monde en 24 heures.

L'Equateur coupe ce Cercle aux premiers points du Belier & de la Balance en deux parties égales, dont l'une est septentrionale, & l'autre meridionale

Il n'y a que ce cercle qui ait de la largeur, car il est comme une ceinture ou bande circulaire large d'environ 16 degrés.

On appelle Eclyptique la circonference d'un cercle qui fait le milieu du Zodiaque, parce que c'eſt dans le plan de ce cercle que ſe font les Eclypſes de Soleil & de Lune. Cette ligne montre le chemin que fait le Soleil pendant le cours d'une année.

On diviſe le Zodiaque en 12 ſignes, chacun contenant 30 deg. dont il y en a ſix qui ſont vers le Septentrion & ſix vers le Midy. Voici leurs noms avec les caracteres qui ſervent à les marquer.

Aries, ou le Belier,	♈
Taurus, ou le Taureau,	♉
Gemini, ou les Gemeaux,	♊
Cancer, ou l'Ecreviſſe,	♋
Leo, ou le Lyon,	♌
Virgo, ou la Vierge,	♍
Libra, ou la Balance,	♎
Scorpius, ou le Scorpion,	♏
Sagitarius, ou le Sagitaire,	♐
Capricornus, ou le Capricorne,	♑
Aquarius, ou le Verſeau,	♒
Piſces, ou les Poiſſons.	♓

Les ſix premiers ſont Septentrionaux, à cauſe qu'ils ſont dans la partie Septentrionale du monde, & les ſix autres ſont Meridionaux, parce qu'ils ſont du côté du Midy.

Les Colures ſont deux grands cercles qui s'entre coupent à angles droits aux Poles du monde.

Le mot de Colure veut dire retranchée & imparfaite, parce que dans la Sphere oblique les cercles ne ſe voyent jamais entiers dans la revolution de la Sphere en 24 heures, plus le Pole eſt élevé ſur l'horiſon, moins on voit ces mêmes cercles.

L'un s'appelle le Colure des Equinoxes, à cauſe qu'il coupe l'Equateur & l'Eclyptique aux premiers points du Belier & de la Balance, où le Soleil étant, rend le jour égal à la nuit par toute la terre, excepté ſous les Poles du monde.

L'Equinoxe du Printems arrive environ le 20 de Mars, & celuy d'Automne le 23 de Septembre.

L'autre eſt nommé le Colure des Solſtices, parce qu'il coupe l'Eclyptique & les Tropiques aux premiers points de Cancer & de Capricorne, où le Soleil ſe trouve environ le 21 de Juin & le 22 Decembre.

Ces deux points ſont nommez Solſtices, parce que lorſque le Soleil y eſt, il ſemble demeurer pendant quelques jours immobile, par raport à l'Equateur ſans en approcher ny ſans s'en éloigner.

L'Horiſon eſt un grand cercle qui diviſe le monde en deux parties égales ou en deux hemiſpheres. La partie du monde qui nous eſt viſible s'appelle l'hemiſphere ſuperieur & l'autre l'hemiſphere inferieur.

L'Horiſon ſe diviſe en rationel & ſenſible.

L'Horiſon rationel vray ou aſtronomique eſt celui dont le plan paſſe par le centre de la terre, & par conſequent diviſant tout le monde en deux parties égales, dont l'une eſt ſuperieure & l'autre inferieure.

Mais l'Horiſon ſenſible eſt un petit cercle paralele à l'horiſon rationel, qui touche la ſuperficie de la terre, ou qui ſemble joindre la terre ou la mer, & qui borne la vûë quand on eſt en quelque lieu tout-à-fait decouvert; ce qui fait qu'il diviſe le Ciel en deux parties inégales,

dont la moindre eſt viſible & l'autre inviſible.

Les Poles de l'Horiſon ſont nommez en Arabe Zenith & Nadir. Le Zenith que l'on nomme auſſi point vertical eſt celui qui eſt dans le Ciel perpendiculairement au deſſus de nôtre tête ; ce même point eſt par tout éloigné de 90 deg. de l'horiſon.

Le Nadir eſt le point du Ciel diametralement oppoſé au Zenith, & qui eſt directement ſous nos pieds, c'eſt le Zenith de nos Antipodes.

Si on imagine une ligne droite tirée par ces deux points oppoſez, elle paſſera par le centre de la terre & traverſera perpendiculairement le plan de l'horiſon, cette même ligne qu'on appelle verticale eſt l'axe de l'horiſon.

Il faut remarquer que l'horiſon à l'égard de chaque lieu particulier eſt un cercle fixe & immobile, puiſque l'on voit toûjours d'un même lieu les mêmes apparences celeſtes, mais d'autant que l'on ne peut pas changer de place de quelque côté que ce ſoit que l'on ne change d horiſon, cela fait qu'il ſe multiplie à l'infini, de ſorte que chacun eſt toûjours au centre de ſon horiſon.

Le Meridien eſt un grand cercle qui paſſe par les Poles du monde & par le Zenith & le Nadir, & per conſequent ce cercle coupe l'horiſon à angles droits aux deux points qui ſont les Poles du premier vertical ou Azimuth, qui paſſe par les points du lever & du coucher de l'Equinoxe.

On peut le remarquer dans la Sphere naturelle, ſi on s'imagine la moitié d'un grand cercle paſſant par le centre du Soleil à l'heure

de midy, & par le Zenith du lieu où l'on eſt allant ſe terminer de côté & d'autre dans l'horiſon.

Ce cercle diviſe la moitié viſible du Ciel en deux parties égales, dont l'une eſt Orientale & l'autre Occidentale, & ſur un cercle entier avec l'autre demi cercle qui eſt le Meridien des Antipodes, puiſqu'il paſſe par leur Zenith.

On le nomme Meridien parce qu'il eſt midy à tous ceux qui ſont ſous ce même cercle lorſque le Soleil s'y rencontre.

L'on doit conſiderer le cercle comme immobile dans la Sphere, de même que l'horiſon, étant propre pour chaque lieu particulier, pendant que les autres cerles font leur revolution journaliere ſur l'axe du monde.

Mais comme à chaque pas que l'on fait on change d'horiſon & de zenith, on change auſſi de Meridien, ſuppoſé qu'on aille de l'Orient à l'Occident; car quand on va en droite ligne vers l'un ou l'autre Pole, on eſt toûjours ſous un même Meridien, quoique l'on change de zenith & d'horiſon.

Quoy que l'on puiſſe en concevoir autant qu'il y a de points au Ciel, les Geographes n'en comptent que 360, qu'ils font paſſer par chaque degré de l'Equateur; mais on n'en marque ordinairement que 36 ſur les Globes, diſtans l'un de l'autre de 10 degrés pris ſur l'Equateur.

Le premier Meridien eſt arbitraire; c'eſt-à dire que l'on peut le prendre indifferemment par tout où l'on voudra. Ptolomée & ceux qui l'ont ſuivi l'ont fixé à l'Iſle de Fer la plus occidentale des Canaries. Cette poſition fut

reglée à Paris au mois d'Avril 1634, par ordre du Roy, aprés l'avis des plus habiles Mathematiciens de l'Europe, Les Hollandois font paſſer leur premier Meridien par le Pic de Teneriffe une des Iſles Canaries qui eſt un degré & demi plus à l'Eſt. Les Anglois par l'iſle de S. Michel aux Azorres, dont le milieu eſt environ 6 à 7 deg. plus à l'Oueſt. Les Eſpagnols le font traverſer l'Iſle de Corvo & de Flores: quelqu'autres le poſent en d'autres lieux, comme les Portugais 370 lieuës à l'Occident des Iſles du Cap-Verd. Pour les Aſtronomes ils le prennent ordinairement du lieu & pour lequel ils compoſent leurs Tables Aſtronomiques.

La diſtance qu'il y a entre le premier Meridien & un lieu ſe nomme longitude. Lorſqu'on dit que Paris eſt à 20 deg de longitude, cela veut dire que Paris eſt éloigné de 20 deg du 1 Meridien. On compte cette longitude d'Occident en Orient ſur l'Equateur depuis le premier Meridien juſqu'à celui qui paſſe par le Zenith & le lieu propoſé.

Les Tropiques ſont deux petits cercles paraleles à l'Equateur décrits par les premiers points de Cancer & de Capricorne, par la revolution du premier mouv ment; on les peut reconnoître dans la Sphere artificielle, étant éloigné du plan de l'Equateur de 23 degrez & demi.

On pourra les remarquer dans la Sphere naturelle, ſi on prend garde au mouvement diurne du Soleil enviton le 20 de Juin & 21 de Decembre, car alors le Soleil décrit ces mêmes cercles Ils ſont nommez Tropiques, c'eſt-à-dire converſion ou retour, parce que

le Soleil y étant, il commence à retourner vers la partie du Ciel de laquelle il s'étoit éloigné par son mouvement dans l'Ecliptique

On appelle Tropique d'Eté ou de Cancer celui qui est dans la partie septentrionale du monde, à cause que nous avons l'Eté & le plus long jour de l'année & que le Soleil entre dans ce Signe, lorsqu'il décrit ce même cercle.

L'autre qui est plus éloigné de nous dans la partie meridionale du monde s'appelle le tropique d'Hyver ou du Capricorne, parce que lorsque le Soleil y est parvenu, nous avons l'Hyver & le plus court jour, & qu'il entre dans ce Signe quand il décrit ce même cercle.

Les Cercles Polaires sont deux petits cercles paralelles à l'Equateur, décrits par les Poles de l'Eclyptique à l'entour de ceux du monde par la revolution du premier mouvement.

Ils sont nommez cercles Polaires, à cause qu'ils ont les Poles du Zodiaque en leur circonference, ou bien parce qu'ils sont voisins des Poles du monde.

Celuy qui est dans la partie septentrionale est appellé Artique, & l'autre qui est dans la partie meridionale est nommé Antartique du nom des Poles, autour desquels ils sont décrits.

Ces deux cercles sont éloignez de l'Equateur de 66 deg. 31 min. & par consequent distans des Poles du monde chacun de 23 deg. 29 m. Cette distance étant égale a l'obliquité de l'Eclyptique ou à la plus grande déclinaison du Soleil.

Explication de quelqu'autres Cercles de la Sphere.

IL y a encore d'autres Cercles que l'on ne marque point en la Sphere artificielle pour éviter la confusion, & dont l'usage ne laisse pas d'être necessaire & que nous allons expliquer.

Les Azimuths autrement verticaux sont de grands cercles qui passent par le Zenith & le Nadir & coupent l'horison à angles droits.

Il y en a autant que l'on peut concevoir de points dans la circonference de l'horison, à moins que l'on ne veüille le borner à 360.

A l'égard de l'hemisphere superieur on les peut prendre pour des quarts de cercles qui se rencontrent aux Poles de l'horison, & y déterminent l'azimuth des Astres, lequel est un arc du même horison compris entre le premier de l'azimuth & celui auquel se trouve l'Astre.

Le premier Azimuth est celui qui passe par les points du vray Orient & du vray Occident qui sont les Poles du Meridien; ce qui fait qu'il lui est perpendiculaire, le coupant à angles droits.

Le Meridien passant par le Zenith est aussi du nombre des Azimuths : ainsi le premier Vertical & le Meridien le prenant pour deux demi-cercles superieurs étant sur l'Hemisphere visible, feront les deux Azimuths, qui le diviseront en 4 parties égales.

C'est depuis le premier Azimuth que l'on commence à compter les autres, en commençant depuis le point où l'Equateur coupe

l'Horiſon Oriental vers le Midy & en continuant tout autour de l'horiſon en paſſant par l'Occident & par le Septentrion juſqu'à l'Orient, de ſorte que la partie du Meridien qui eſt vers le Midy eſt le 90 vertical La partie du premier vertical qui eſt vers l'Occident eſt le 180 vertical, & la partie du Meridien qui eſt vers le Septentrion eſt le 276 vertical.

Les Cercles de hauteur que l'on nomme Almucantaraths en Arabe, ſont de petits cercles paralelles à l'Horiſon, leſquels traverſent les Azimuths, les coupent à angles droits Tous ces Cercles ayant le Zenith pour leur Pole commun diminuent à meſure qu'ils ſont proches de ce même point.

Si on éleve le Pole de la Sphere au Zenith, le Tropique & le Cercle Polaire repreſentent deux de ces Almucantaraths.

Les Cercles de Déclinaiſon ſont de petits cercles paralelles à l'Equateur, leſquels ſont compris entre l'Equateur & les Poles.

Les Cercles de longitude ſont pluſieurs grands cercles qui paſſent par les Poles de l'Eclyptique, & qui par conſequent la coupent à angles droits. On en peut imaginer autant qu'il y a d'Aſtres au ciel, dont le premier paſſe par le premier point d'Aries, c'eſt à-dire par la ſection de l'Eclyptique & de l'Equateur, laquelle eſt le principe de la longitude tant des Planetes que des Etoilles fixes, il fait un angle de 23 degrez & demi avec le Colure des Equinoxes, dont la meſure eſt marquée dans le Colure des Solſtices, laquelle donne auſſi la diſtance des Poles de l'Eclyptique de ceux du monde.

Ces cercles ſe marquent d'Occident en O-

rient de même que la longitude de l'Eclyptique, & selon l'ordre des Signes, l'on en marque seulement six sur le Globe Celeste, qui passent par le commencement de chaque Signe, & divisent le Globe en 12 parties égales.

Les cercles de latitude sont plusieurs petits cercles paralleles à l'Ecliptique, lesquels traversant ceux de longitude, les coupent à angles droits, & diminuënt à mesure qu'ils sont voisins des poles de l'Ecliptique

Le Cercle de distance est un grand Cercle qui passe par les centres des deux Astres. Il est aussi appellé Cercle de distance au regard de deux lieux pris sur le Globe de la Terre par lequel il passe; On l'appelle aussi Cercle itineraire, & l'angle qu'il fait avec le Meridien du lieu, est appellé angle de position.

Les Cercles de position sont six grands Cercles, lesquels passant par les deux intercessions du Meridien & de l'horison, divisent l'Equateur en 12 parties égales, & l'Ecliptique en parties inegales pour ceux qui n'ont pas leur Zenith dans l'Equateur. Ces cercles sont aussi appellez Maisons celestes, dont les six premieres sont sous l'horison & les six autres au dessus. Et pour distinguer ces 12 Maisons, il ne faut que six cercles que l'on appelle de Position: Le Meridien & l'horison sont deux de ces Cercles; le bord Oriental de l'horison fait le commencement de la 1. Maison, & continuant la division par l'Hemisphere inferieur; Le bord Occidental de l'horison fait le commencement de la 7. La partie

inferieure du Meridien fait le commencemen de la 4. maiſon, & ſa partie ſuperieure commence la ſuperieure.

Les Cercles horaires ſont 12 grands Cercles qui paſſent par les Poles du Monde, comme les Meridiens & diviſent tout le Globe ou la Sphere en 24 parties égales, qui font les 24 heures du jour Civil ou Aſtronomique.

Ces Cercles ſe coupant l'un & l'autre aux Poles du Monde, font des Angles de 15 degrez chacun, leſquels ſe meſurent ſur l'Equateur, par l'intervale compris entre deux de ces Angles.

Nous donnerons les uſages principaux de tous les Cercles de la Sphere l'année prochaine, en continuant le Traité de la Navigation.

DE LA TRIGONOMETRIE
Et de l'uſage des Sinus, pour les Pratiques de la Navigation.

LA Trigonometrie eſt l'Art de meſurer un Triangle tant rectiligne que Spherique trois de ſes parties étant connuës. Le Triangle a ſix parties, ſçavoir trois Angles & trois côtez; Si l'on connoît trois de ſes parties, les trois autres pourront être connuës par la Trigonometrie. Ainſi pour trouver dans un Triangle la grandeur d'un Angle ou d'un côté, il faut avoir trois autres termes connus dans le même Triangle comme deux Angles & un côté, ou deux côtez & un Angle, ou les trois

côtez ; mais non pas les trois Angles, sur tout dans un Triangle rectiligne, puisqu'ils ne terminent pas les autres parties du Triangle ; au lieu que dans un Triangle spherique, les trois angles déterminent les trois côtez.

La Trigonometrie se distingue en rectiligne & spheriqne.

La Trigonometrie rectiligne considere seulement les Triangles rectilignes, c'est-à-dire ceux qui sont faits de lignes droites.

La Trigonometrie spherique considere les Triangles spheriques qui sont formez par des portions de grands cercles sur un Globe triangle rectiligne, & celuy qui se fait par l'intersection de trois lignes droites.

Triangle spherique est celuy qui est formé sur la surface d'une sphere par la rencontre de trois grands cercles.

Un Angle rectiligne est l'inclinaison de deux lignes droites qui se rencontrent en un point qui en est le sommet. On mesure les Angles par les arcs d'un cercle qui a pour centre la reucontre de deux lignes qui font l'angle.

L'Angle spherique est formé par deux arcs de grand cercle, se rencontrant en un point, Sa mesure est l'arc d'un grand cercle décrit du sommet de l'angle comme pole, & distant de 90 degrez du même pole.

La revolution des Triangles se fait par le moyen des Sinus & des Tangentes des Angles. On compart ces Sinus & ces Tangentes avec les Cercles, & par le moyen de la regle de proportion, on trouve les

parties

parties du Triangle qu'on ne connoît pas.

Le Sinus d'un arc eſt la moitié de la corde qui ſoûtient le double de l'arc, dont il eſt le ſinus.

Le ſinus d'un Angle eſt le ſinus de l'Arc qui le meſure.

Autrement le ſinus d'un arc ou d'un angle eſt une ligne droite tirée d'une des extremités de cét arc perpendiculairement ſur le diamettre qui paſſe par l'autre extremité du même arc.

Lorſqu'un angle eſt obtus, ſon ſinus eſt auſſi le ſinus de l'angle aigu qui eſt ſon complement au demi cercle, ou à 180 deg. Et ainſi les ſeuls ſinus du quart de cercle ſervent pour tous les angles aigus & obtus.

La tangente d'un Arc & parallele au ſinus, eſt la ligne droite terminée par le rayon prolongé, & on appelle ſecante du même arc le même rayon prolongé juſqu'à la tangente.

La tangente d'un Angle obtus eſt la même que la tangente d'un Angle aigu, qui eſt le complement à deux droits, ou 180 degrez, de l'angle obtus proposé, comme l'on dit à l'égard des ſinus, il en eſt de même de la ſecante

L'uſage des Tangentes & Secantes eſt frequent dans les ſoperations d'Aſtronomie, darce qu'on y employe preſque toûjours des Triangles ſpheriques.

On appelle ſinus total le plus grand de tous les ſinus, duquel toutes les autres lignes dépendent : On le nomme auſſi rayon, parce qu'il eſt égal au demi-diamettre du cercle.

L'on supose ordinairement que le rayon du cercle contient 100000 parties égales, ausquelles on a supputé la quantité de tous les angles de minute en min. jusqu'à 90 degrez.

On n'enseigne point ici la methode de construire la Table des Sinus, Tangentes & Secantes, on en trouve par tout d'imprimées qui sont fort exactes, & chacun peut y recourir au besoin.

Voici les principes sur lesquels la Trigonometrie rectiligne est fondée.

Dans tout triangle connoissant deux angles & un côté, ou deux côtez & un angle, tout le reste sera connu.

Premierement lorsque l'on a deux angles connus, le troisiéme l'est aussi : car ils sont tous trois ensemble égaux à deux droits ou à 180 degrés. C'est pourquoy si l'on ôte de 180 degrés la somme des deux angles connus, le reste sera la valeur du troisiéme angle Donc dans le triangle rectangle, un des angles aigus étant connu, l'autre l'est aussi, en ôtant seulement cet angle aigu de 90 degrés. Or trois angles connus & un côté donneront les deux autres côtés.

Car en tout triangle comme le Sinus de l'angle opposé au côté connu est à ce côté, ainsi le sinus de l'un ou de l'autre des deux autres Angles, est au côté qui luy est opposé, dont connoissant deux Angles & un côté, tous le reste sera aussi connu.

Si l'Angle donné est opposé à l'un des côtés connus, on fera cette proportion.

Comme un côté connu est au Sinus de l'Angle qui luy est opposé Ainsi l'autre côté connu est au sinus de l'Angle qui luy est opposé.

Lequel Angle trouvé sera toûjours aigu, & s'il doit être obtus, ce sera le complement de l'aigu à 180 degrez.

Voilà donc deux Angles connus, d'où s'ensuivra la connoissance du troisiéme, en ôtant de 180 degrez la somme des deux Angles donnez, comme on a deja remarqué cy-devant, dont le troisiéme cercle sera aussi connu, comme dans la Regle précedente, en mettant cét Angle pour le troisiéme terme de la Proportion & le côté cherché sera le quatriéme terme opposé à cét Angle.

Des Logarithmes.

LEs Logarithmes sont des nombres artificiels, dont on se sert pour faire les plus difficiles operations de l'Arithmetique.

Si l'on met deux progressions, l'une Geométrique commençant par 1, & l'autre Arithmetique commençant par 0, en sorte que les termes de l'une répondent vis-à vis les termes de l'autre, ceux de l'Arithmetique sont nommés Logarithmes, & exposant des termes qui leur répondent dans la Geometrique : comme

Prog. Ar. 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 &c
Prog. Geo. 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, &c.

Le Baron Naper Ecossois est le premier qui commença le travail de l'Arithmetique Logarithmique. Brigge Anglois le perfectionna,

puis Guner, Vlac & autres ont travaillé à la construction des Tables Logarithmiques, pour les nombres simples, naturels, ou absolus depuis 1 jusqu'à 10000. L'on a aussi calculé les Logarithmes des Sinus & des Tangentes de tous les degrés de min. en min. jusqu'à 90 degrez.

Les Logarithmes ont été inventés pour abreger les multiplications, & les divisions par de simples additions, & soustractions, ce qui épargne un travail infini, principalement dans les calculs Astronomiques.

Par les nombres ordinaires on multiplie le second terme d'une proportion par le troisiéme, & on divise le produit par le premier, pour avoir le quatriéme terme porportionnel: ce qui est bien long; mais en operant par leurs Logarithmes, il n'y a qu'à ajoûter ensemble les Logarithmes du second & du troisiéme, & retirer de la somme logarithmique, le Logarithme du premier pour avoir le Logarithme du quatriéme.

La Trigonométrie spherique étant d'une theorie plus profonde que la Trigonométrie rectiligne, voici quelques theoremes principaux pour en rendre les pratiques plus faciles:

1. Dans tout triangle spherique, les Sinus des angles sont proportionnels aux Sinus de leurs côtez opposés

2. Dans tout triangle spherique rectangle le Rayon ou Sinus total, est au Sinus de l'un des deux côtés, comme la Tangente de l'angle adjacent à ce côté, est à la tangente de l'autre côté opposé à ce même angle.

3 Dans un triangle spherique rectangle, le Rayon est au Sinus de l'hypotenuse, comme

le ſinus de l'un des deux angles obliques eſt au ſinus de ſon côté opposé.

4. Dans tout triangle ſpherique, les ſinus des côtez ſont proportionnels aux ſinus des angles oppoſez à ces côtés.

5. Dans tout triangle ſpherique les ſinus des ſegmens de la baſe, faits par la perpendiculaire, ſont reciproquement proportionnels aux tangentes des angles adjacens à la même baſe.

6. Dans tout triaugle ſpherique, les ſinus du complement des Segmens de la baſe, faits par la perpendiculaire, ſont proportionnels aux ſinus du complement des deux autres côtés.

7. Dans tout triangle ſpherique les ſinus du complement des deux angles faits par la perpendiculaire, ſont proportionnels aux tangentes du complement des deux côtez.

8. Dans tout triangle ſpherique les ſinus du complement des deux angles faits par la perpendiculaire, ſont proportionnels aux tangentes du complement des deux côtés.

9. Dans tout Triangle Spherique les ſinus des deux angles faits par la perpendiculaire ſont proportionnels aux ſinus du complement des deux angles a la baſe.

10. Dans tout triangle ſpherique les ſinus du complement des deux angles faits par la perpendiculaire ſont en raiſon reciproque avec les tangentes des deux côtez.

11. Dans tout triangle ſpherique dont les trois côtez ſont inégaux; comme le rectangle ſous les ſinus des deux côtez qui comprennent l'angle qu'on cherche au quarré du rayon; ainſi le rectangle ſous les deux ex-

cez de la moitié de la ſomme des trois côtez ſur chacun des deux côtez au quarré du ſinus de la moitié de l'angle du ſommet.

Si on prent la racine quarrée du quatriéme proportionnel, on aura le ſinus de la moitié de l'angle qu'on cherche, ou plus facilement ajoûtez à la ſomme des logarithmes des deux excez le double du logarithme du ſinus total, & ôtez de la ſomme la ſomme des logarithmes des ſinus des deux côtez qui comprennent l'angle qu'on cherche ; car la moitié du reſte ſera le logarithme du ſinus de la moitié de l'angle qu'on cherche.

On peut encore réduire cette proportion à ces deux autres.

Comme l'un des deux côtez eſt à la difference de la moitié de la ſomme des trois côtez ſur l'un des deux. Ainſi la difference de la même moitié ſur l'autre côté a un quatriéme terme.

Comme l'autre côté au quatriéme terme trouvé. Ainſi le ſinus total a un autre quatriéme terme, lequel étant multiplié par le rayon, la racine quarrée du produit ſera le ſinus de la moitié de l'angle du ſommet, ou plus facilement par les logarithmes ; car ſi on ajoûte le logarithme du ſinus total au logarithme du dernier terme, la moitié de la ſomme ſera le logarithme de la moitié du même angle qu'on cherche.

PRATIQUE DE LA TRIgonometrie Spherique, pour plusieurs questions d'Astronomie les plus necessaires à la Navigation.

I.

TRouver le vray lieu du Soleil en l'Ecliptique.

Le mouvement propre des Planetes d'Occident en Orient se fait sous le Zodiaque. Celuy du Soleil se fait dans le plan de l'Ecliptique, qui partage également le Zodiaque.

Le lieu du Soleil ou sa longitude pour un tems proposé est le degré du Signe où le centre du Soleil se trouve en ce tems-là.

La longitude des Planettes est l'arc de l'Eclyptique ou des paralleles compris entre la section du Printems & un grand cercle que l'on conçoit passer par les Poles de l'Eclyptique & par le centre de la Planette; la section du Printems ou de l'Eclyptique & de l'Equinoxial est le principe des longitudes tant des Planetes que des Etoilles fixes.

Pour avoir les déclinaisons, les ascensions droites, les amplitudes, &c. du Soleil, il faut auparavant connoître son vray lieu en l'Eclyptique par le moyen des Tables astronomiques, suivant la methode que l'usage de ces Tables vous enseigne.

La necessité de connoître chaque jour de l'année le vray lieu du Soleil en l'Eclyptique, a donné lieu aux Astronomes d'en dresser une Table appellée Ephemeride.

L'on donne ordinairement quatre Tables ou Ephemerides pour marquer le lieu du Soleil en l'Eclyptique, l'une pour l'année biſſextile & les trois autres pour les années commnnes.

II.

Connoiſſant le vray lieu du Soleil ou ſa diſtance du plus proche Equinoxe avec l'obliquité de l'Eclyptique, trouver ſa déclinaiſon

Le vray lieu du Soleil étant donné, il faut connoître ſa diſtance du plus proche Equinoxe en cette maniere.

Si le Soleil eſt en ♈ ♉ & ♓, ſon vray lieu ſera la diſtance au plus proche Equinoxe.

Si le Soleil eſt en ♋ ♌ & ♍, il faudra ôter ſon vray lieu de ſix Signes ou de 180 degrez pour avoir au reſte ſa diſtance du plus proche Equinoxe.

Mais ſi le Soleil eſt en ♎ ♏ & ♐, il faudra ôter 6 Signes de ſon vray lieu, & le reſte ſera ſa diſtance au plus proche Equinoxe.

Enfin ſi le Soleil eſt en ♑ ♒ & ♑, il faudra ſouſtraire ſa vraye longitude de 360 deg. & le reſte donnera ſa diſtance du plus proche Equinoxe.

Faites enſuite cette regle de proportion.

Comme le rayon ou ſinus total eſt au ſinus de la diſtance du Soleil au plus proche Equinoxe. Ainſi le ſinus de la plus grande déclinaiſon du Soleil eſt au ſinus de ſa déclinaiſon particuliere.

La plus grande obliquité de l'Eclyptique eſt à preſent d'environ 23 deg. 29 min ſur laquelle par conſequent il faut operer pour les déclinaiſons exactes.

Trouver autrement la déclinaiſon du Soleil

ôtez ce logarithme 0399591 1 du sinus logarithmique de la distance du Soleil au plus proche Equinoxe, le reste sera le sinus logarithme de sa déclinaison qu'on cherche.

Comme les Ephemerides de la longitude du Soleil sont differentes pendant 4 années, il faut aussi 4 Tables de la déclinaison du Soleil qui leurs répondent.

III.

Connoissant l'obliquité de l'Eclyptique & la déclinaison du Soleil trouver sa distance au plus proche Equinoxe, il faut faire cette regle de proportion.

Comme le sinus de la plus grande déclinaison du Soleil au sinus total. Ainsi le sinus de sa déclinaison particuliere est au sinus de la déclinaison du Soleil au plus proche Equinoxe.

Autrement ajoûtez ce logarithme 0399591 1 au sinus logarithmique de la déclinaison du Soleil, la somme sera le logarithme du sinus de la distance du Soleil au plus proche Equinoxe.

La distance du Soleil au plus proche Equinoxe étant connuë, son vray lieu en l'Eclyptique sera aussi connu.

Car si le Soleil est en ♈ ♉ ♓, cette distance sera son vray lieu.

S'il est en ♋ ♌ ♍, on ôtera cette distance de 180 deg. le reste donnera son vray lieu.

Mais s'il est en ♎ ♏ ♐, il faudra ajoûter 6 Signes à cette distance.

Enfin si le Soleil est en ♑ ♒ ♓, il faudra ôter cette distance de 12 Signes, pour avoir au reste le vray lieu ou la vraye longitude du Soleil.

IV. Etant connu la plus grande declinaiſon du Soleil & ſa diſtance du plus proche Equinoxe, trouver ſon aſcenſion droite. Il faut faire cette Regle de proportion; Comme le rayon ou ſinus total, au ſinus du complement de la plus grande declinaiſon du Soleil. Ainſi la tangente de la diſtance du Soleil au plus proche Equinoxe, à la tangente de l'Aſcenſion droite.

Autrement, ôtez ce logarithme 00375473 de la Tangente de la diſtance du Soleil au plus proche Equinoxe, le reſte ſera la Tangente logarithmique de l'Aſcenſion droite du Soleil.

Il faut remarquer que s'il eſt Printems, ce ſera la vraye Aſcenſion droite. Si c'eſt en Eté, il faudra ôter cét arc trouvé de 180 degrez, pour avoir au reſte la vraye Aſcenſion droite : Mais ſi c'eſt en Automne il faudra ajoûter 180 degrez à cét Arc trouvé : Et enfin ſi c'eſt en Hyver, on ôtera ce même Arc trouvé de 360 degrez, & le reſte donnera la vraye Aſcenſion droite qu'on cherche.

V. Etant connuë la declinaiſon du Soleil & l'élevation du Pole, trouver la difference Aſcenſionelle.

Il faut faire cette Regle de proportion, comme le ſinus total à la tangente de la declinaiſon du Soleil, ainſi la tangente de l'élevation du Pole au ſinus de la difference Aſcenſionelle.

VI. Etant connuë l'Aſcenſion droite du Soleil & ſa difference aſcenſionnelle, trouver ſon aſcenſion oblique.

Si la latitude du lieu & la declinaiſon

ſont de même denomination, il faut ſouſtraire la difference aſcenſionelle de l'aſcenſion droite ; mais ſi la latitude du lieu & la declinaiſon ſont de diverſe denomination, il faut ajoûter la difference aſcenſionelle à l'aſcenſion droite, le reſte ou la ſomme en l'un & en l'autre cas ſera l'aſcenſion oblique cherchée.

Si l'on demande la deſcenſion oblique, on prendra l'aſcenſion oblique du point de l'Ecliptique qui luy eſt opposé de laquelle il faudre ſouſtraire 180 degrez, le reſte donnera la Deſcenſion oblique du point de l'Ecliptique proposé.

Autrement, ajoûtez la differenee aſcenſionnelle avec l'aſcenſion droite, ſi la latitude & la declinaiſon ſont de même nombre ôtez la difference aſcenſionelle de l'aſcenſion droite, ſi la latitude & la declinaiſon ſont de diverſe denomination, vous aurez en l'un & l'autre cas la déclinaiſon oblique que l'on cherche.

La difference des Aſcenſions droites & obliques eſt appellée differente aſcenſionelle, qui ne ſe rencontre que dans la ſphere oblique.

La difference aſcenſionelle du Soleil eſt la difference de l'arc ſemidiurne à 90 degrez.

Si l'on reduit en heures & minutes d'heure les degrez & minutes de la differente aſcenſion, on connoît de combien les jours de l'année auſquels elle répond different du jour de l'Equinoxe. Car ajoûtant le double du tems de cette difference aſcenſionelle à 12 heur. on aura la durée des longs jours, le Soleil parcourant la moitié de l'Eclipti-

que qui eſt du côté du Pole apparent; Et ſi on ôte ce même temps de 12 heur. on aura la longueur des petits jours, qui arrivent quand le Soleil parcourt la moitié de l'Ecliptique qui eſt du côté du Pole inviſible. Enſuite de quoy on connoît facilement l'heure du lever & du coucher du Soleil: car la moitié du jour entier donnera l'arc demidiurne, ou le coucher du Soleil, lequel étant ôté de 12 heures on aura l'heure de ſon lever. Et ſi l'on double les heures & minutes de ſon lever, on aura la longueur de la nuit ou l'arc nocturne.

VII. Etant connuë l'élevation du Pole & la declinaiſon du Soleil, trouver l'heure de ſon lever & coucher.

Faites cette Regle de proportion; comme le rayon eſt à la tangente declinaiſon du Soleil, ainſi la tangente de l'élevation du Pole eſt au ſinus du complement de l'arc ſeminocturne.

Si la latitude & la declinaiſon ſont de même denomination, cét arc trouvé étant reduit en tems, donnera l'heure du lever du Soleil; mais ſi la latitude & la declinaiſon de diverſe denomination, ce même arc ſera le coucher du Soleil.

L'heure du coucher du Soleil eſt juſtement l'arc ſemidiurne, lequel étant doublé donne le tems compris depuis le lever du Soleil juſqu'à ſon coucher, ôtant l'arc ſemidiurne de 12 heures, il reſte l'arc ſeminocturne, lequel étant doublé, donne l'eſpace du tems compris depuis le coucher du Soleil juſqu'à ſon lever.

VIII.

VIII.

Etant connuë l'élevation du Pole & la declinaiſon du Soleil, trouver ſon Amplitude Orientale ou Occidentale.

Il faut faire cette Regle de proportion, comme le ſinus complemënt de la latitude eſt au ſinus de la declinaiſon du Soleil, ainſi le ſinus total eſt au ſinus de l'amplitude qu'on cherche. Laquelle ſera Nord, ſi la declinaiſon eſt Nord; ou Sud, ſi la declinaiſon eſt Sud.

Au reſte pour avoir la vraye amplitude du lever & du coucher du Soleil, il faut reduire ſa declinaiſon pour l'heure du même lever & coucher.

IX.

Trouver le Crepuſcule, le Soleil étant dans l'un ou dans l'autre point des Equinoxes.

Il faut faire cette Regle de proportion, comme le ſinus complement de la hauteur du Pole eſt au ſinus de 18 degrez, ainſi le ſinus total eſt au ſinus de l'arc du crepuſcule lequel étant reduit en tems, donnera la durée du crepuſcule, qu'il faudra ôter de 6 heures, pour avoir le point du jour, ou le crepuſcule du matin: Mais ſi on ajoûte 6 heures à la même durée du crepuſcule, on aura la nuit cloſe ou la fin du crepuſcule du ſoir le Soleil étant dans le plan de l'Equnoxial.

X.

Connoiſſant la latitude du lieu & la declinaiſon du Soleil, trouver le crepuſcule.

Si la latitude du lieu & la declinaiſon u Soleil ſont de même denomination. Prenez

l'arc de distance du Soleil au dessous de l'horison au Zenith qui est de 108 degrez : Mais si la latitude du lieu & la declinaison du Soleil sont de diverse denomination, prenez le complement au demi-cercle de la distance du Soleil au dessous de l'horison qui est de 72 degrez

L'arc 108 sera toûjours la base d'un Triange dans la partie septentrionale, c'est-à-dire lorsque la latitude du lieu & la declinaison seront de même denomination.

L'Arc 72 sera toûjours la base d'un triangle dans la Partie Meridionale, c'est-à-dire lorsque la latitude & la déclinaison du Soleil seront de même denomination.

Les trois côtez de vôtre triangle seront connus, sçavoir l'arc de 108 ou 72 bases du triangle, le complement de la hauteur du Pole & le complement de la déclinaison du Soleil

Ajoûtez ensemble les trois côtez. Prenez la moitié de la somme, prenez ensuite la difference de cette moitié à la base.

Ajoûtez au sinus logarithmique du complement de la latitude, la logarithmique du complement de la déclinaison pour avoir une somme logarithmique.

Ajoûtez au double du sinus total les sinus logarithmiques de la moitié de la somme & de sa difference à la base, pour avoir une seconde somme, de laquelle si on soustrait la premiere somme logarithmique, la moitié du reste sera le sinus d'un arc.

Otez de 90 degrez ce dernier arc, le reste étant doublé donnera l'arc de l'Eqduteur qui sera la moitié du jour compris entre le cre-

puſcule du matin & le crepuſcule du ſoir, aprés l'avoir réduit en tems.

Si vous en ôtez enſuite l'heure du coucher du Soleil, le reſte donnera le tems de la durée du crepuſcule.

Enfin ſi vous ôtez la durée du crepuſcule de l'heure du lever du Soleil, le reſte ſera l'heure du crepuſcule du matin; mais ſi vous l'ajoûtez à l'heure du coucher du Soleil, vous aurez l'heure du crepuſcule du ſoir.

Selon la plus commune opinion le crepuſcule du matin commence lorſque le Soleil eſt environ 18 deg. au deſſous de l'Horiſon du côté de l'Orient, & le crepuſcule du ſoir commence vers l'Occident 18 degrez au deſſous de l'horiſon, l'un & l'autre étant pris ſur un cercle vertical.

Le crepuſcule du matin precede le lever du Soleil, & le crepuſcule du ſoir ſuit le coucher de ce même Aſtre.

On pourra encore trouver le crepuſcule en cette maniere, car le double de l'Arc cy-deſſus trouvé donnera le commencement du crepuſcule du matin, lors que la baſe du triangle ſera de 108 deg. ainſi que le complement du double du même arc ou demi-cercle, la baſe du triangle étant de 72 deg.

Nous enſeignerons l'année prochaine la maniere de trouver le Lever apparent du Soleil & ſon Amplitude apparente, eu égard aux refractions, ainſi que d'autres queſtions aſtronomiques neceſſaires à la Navigation.

SUITE DES ANTIQUITEZ de la Ville.

CHAPITRE II.

COmme le dessein de ce petit Ouvrage paroit plaire au Public, & que plusieurs Personnes donnent des Memoires de ce qu'il y a de plus remarquable, on continuëra chaque année à en donner un Chapitre; ainsi ce sera une suite d'histoire instructive toûjours nouvelle Cette année on a mis le Plan de la Ville d'une maniere si intelligible, qu'on peut trouver telle ruë qu'il plaira sans le secours d'aucune personne. L'on met aussi ce qu'y est arrivé de plus remarquable l'année précedente, & une suite de ce qui se voit & s'observe dans la Cathedrale, aprés quoy, on suivra les autres Eglises, & tout ce qu'on croira utile au public.

NOMS

NOMS DE TOUTES LES RUES de la Ville de Roüen.

Le Quartier où elles ſont ſituées, & ce qu'il y a de plus particulier en icelles.

RUE S. HILAIRE, depuis la Porte juſqu'à la Croix de Pierre où eſt Fontaine.

A droit la rue de la Roze ou Porche des Chartreux, juſqu'aux Religieuſes Annonciades & rue du Mont.

Les RR Penitens, & Reſervoir de Fontaines.

Les Religieuſes de Ste Claire, & Fontaine à la Porte.

Rue Pilleavoine, cul de ſac.

Rue Baſſeſſe, au haut de laquelle eſt la rue de la Cigogne, les Filles du Bon Paſteur, le Camp-Herichon & rue de la Corne.

L'Hôpital de Ste Elizabeth

A gauche la Deſcente au Moulin Chante Reyne.

Rue du Refuge.

Les Filles du Refuge.

Rue & Porche des Celeſtins.

Rue du Pasdegaug.

Rue & Pont à Renaude.

Rue, ou Egoût qui va à Robec.

RUe COQUEREAUMONT ou des Capucins, depuis la Croix de Pierre juſqu'au Rempart.

A droit les Religieuſes de S. François, dites Hoſpitalieres de Ste Elizabeth.

Rue de Ste Geneviéve jusqu'au Camp-Herichon.

Le second Monastere des Religieuses de la Visitation.

A gauche les Religieuses Ursulines.

La rue Poëtron.

Les Capucins

RUe ORBE, dite rue Noble, depuis la Croix de Pierre jusqu'aux Minimes.

A droit rue Deschamps jusqu'au Clos des Marqueurs, où sont les petites rues de Flandres, de la Cage, de la Roche & Tire-Jinceul, les Religieux Mathurins, vis-qà-vis desquels est la rue des deux Anges qui descend à la rue S. Nicaise

Rue Poisson, où sont les Religieuses de S. Joseph.

Rue S. Nicaise jusqu'à la rue des deux Anges.

Rue Cognebert, où est la rue de la Moüelle qui conduit à S. Nicaise, & au dessus la rue d'Enfer, & de l'autre côté plus haut est la rue Caillon qui conduit à la rue des Minimes

A gauche rue des Matelats.

Rue Pomme-d'or & Fontaine.

Rue des Maîtresses

Rue de l'Epée, & Fontaine, & rue Croix-mare ou rue Prison

RUe MAULEVRIER, depuis les Minimes jusqu'à la Rougemare.

A droit sont les Religieux Minimes.

Rue des Minimes, où est la petite rue Caillon

L'Eglise des Jesuites.

Rue du petit Maulevrier ou du College des Jesuites, où est le Seminaire de Joyeuse, au bout de laquelle sont les Religieuses Angloises, dites les Gravelines & la rue

de la Levrette, qui conduit aux Mathurins & jusqu'à la rue de la Cage.

A gauche la Chapelle de N. D. de Grace.

Rue du Porchet jusqu'à la rue de la Seille

Rue Bourg-Labé, Rougemare, Marché aux Chevaux, où sont les Religieuses de S. Louys, rue du Verbuisson cul de sac, rue des Carmelites.

RUe S. VIVIEN, depuis la Croix de Pierre jusqu'à la rue des Faulx.

A droit rue Cordelier cul de sac.

Boucherie à droit & à gauche.

Le Seminaire Archiepiscopal.

Rue des Matelats

Cemetiere S. Vivien.

Rue Fleuriguet.

Rue de l'Epée.

A gauche rue du Loup.

Rue Achard.

Hôpital S. Vivien.

Eglise Paroissiale S. Vivien, & Fontaine.

Rue de la Gerbe d'orge.

Rue Potette.

Rue de la Foulerie.

Rue Cardin Monsieur.

Rue & Pont de l'Arquet.

RUe DES FAULX jusqu'à la Fontaine Ste Croix S Oüen, où est Boucherie.

A gauche, petite rue qui va sur l'Eau de Robec.

A droit l'Eglise Paroissiale de Ste Croix S. Oüen, la Cour des Marmousets, l'Abbaye Royale de S. Oüen, l'Hôtel Abbatial de S. Oüen, & *à gauche* rue Croix-Verte.

Murs S. Oüen, autrefois rue des Natiers, *à gauche* est la rue Boudin ou de la Perle, dans laquelle est la rue de la Cigogne.

RUe DE LA CROSSE ou de l'Hôpital, jusqu'au Carfour & Fontaine.
A droit la rue des Arsins.
Les Prêtres de l'Oratoire
RUe BEAUVOISINE, depuis la Porte jusqu'à la Crosse, *à droit* les Religieuses Benectines, dites de Bellefont.
Rue d'Ecosse.
Rue du Cordier.
Le Coq, où est Boucherie.
Grande rue S. Godard.
Petite rue S. Laurent.
A gauche le Rempart, qui conduit aux Religieuses Angloises ou Gravelines,
Les Religieuses du I. Monastere de la Visitation.
Les Religieuses Carmelites.
Rue Bourg-Labé.
Rue Pincedos
Rue de la Seille.
Rue Couppe-gorge.
La Crosse.
RUe GANTERIE, depuis la Crosse jusqu'à S. Martin sur Renelle.
A gauche rue Neuve S. Lo.
Petite rue de l'Aumône, jusqu'à la Poterne, où est l'Hôtel de Jumiege.
Rue Perciere, où est *à droit* une petite rue.
Rue Renelle des Maroquiniers.
A droit, rue de l'Ecole.
Rue de l'Ecureuil, au bout de laquelle est l'Eglise Paroissiale de S. Laurent.
L'Hôtel de S. Vandrille.
Rue des Hermites, jusqu'au trois Images.
Rue de la Renelle, jusqu'à la Fontaine Galor prés le Baillage, au milieu de cette rue *à gauche* est la ruë des Maillots, *à droit* rue S. Laurent, petite rue & Porche S. Godard.

PORTE & RUE BOUVREUIL.
A gauche rue du Cordier.
Rue S. Godard, jusqu'au Coq.
Rue du Coquet, jusqu'à l'Eglise Paroissiale de S. Godard
A droit rue & Château de Mathan, où sont les Religieuses du S. Sacrement, & l'Hôtel de Ravetot, cette rue va jusqu'à la rue du Moulinet ou Truye.
Le Bailliage, & la Vicomté, où aboutissent la rue du Moulinet ou à Truye, & la rue du Bailliage, au bout de laquelle est la
RUE S. PATRICE, qui va jusqu'au jardin des Feuillans, dans laquelle *à droit* est l'Eglise Paroissiale & la Communauté de S. Patrice, *& à gauche* rue du Sacre, rue Etoupée, rue des Champs-mahiers, petite rue des Champs-mahiers ou Porte aux Rats
RUE DES BONS ENFANS, depuis l'Eglise Paroissiale de S. Martin sur Renelle, jusqu'à la Porte Cauchoise.
A droit, rue Dinanderie, dans laquelle *à gauche* est la rue du Gril & la rue du petite Musce.
Rue Etoupée, où aboutissent les deux petites rue cy-dessus.
Rue des Champs-mahiers.
Petite rue des Champs-mahiers.
Les Religieux Feuillans.
à gauche rue Senécaux, au bas de laquelle *à gauche* est la rue Vaquias, & les Religieux de S. Antoine, *& à droit* la rue & Cour des Corets
Rue Ecuyere, où est à gauche la petite rue saint Jean, & à droit la rue du petit Puis.
L'Eglise Paroissiale de S. Pierre l'Honoré & Fontaine

Rue sainte Croix, où est l'Eglise Paroissiale de sainte Croix des Pelletiers, Fontaine & la rue du petit Puis.

Rue de la Prison, où est l'Hôtel de Bonneville.

L'Eglise Paroissiale de sainte Marie la Petite

Rue S. Vigor où est l'Eglise Paroissiale.

PORTE & RUE CAUCHOISE, depuis la Porte jusqu'au Vieil-Marché.

A droit rue S. Pierre le Portier, jusqu'aux Jacobins. *à gauche* rue S. Vigor.

RUE DU VIEIL PALAIS, depuis le Vieil Marché jusqu'au Château du Vieil Palais, où est Fontaine.

A droit rue aux Chevaux, qui rend dans la rue S. Pierre.

Rue de la Pie, qui va jusqu'à la Porte de l'Eglise des Religieux Jacobins, dont la rue qui décend jusqu'au Vivier du Vieil Palais s'appelle la rue des Jacobins, & Fontaine.

Rue Neuve des Jacobins.

à gauche l'Eglise Paroissiale de S. Sauveur.

Rue saint Sauveur, qui rend dans la Poissonnerie du Vieil Marché.

Rue du Paneret & l'Eglise Paroissiale de S. Eloy

Les Religieuses Filles-Dieu.

RUE DES CHARETTES, depuis le Vieil Palais jusqu'à la rue Grand Pont.

A droit, rue Neuve, au bout de laquelle est la rue Cabaret, qui va jusqu'à la Porte S. Eloy.

Rue du Prevost.

Rue & Porte S. Eloy, & derriere les Murs jusqu'a la Porte de la Vicomé.

Rue & Porte de la Vicomté.

Rue & Porte de la Harenguerie & Murs de côté & d'autre.

Rue & Porte de l'Estrade, où est la Juris-

diction Consulaire, & rue de l'Esperance.
Rue & Porte du Crucifix.
Petite Boucherie & Porte de la petite Boucherie sur le Quay & Fontaine.
A gauche, rue S. Eloy, ou du Grenier à Sel, où aboutit la Cour des Monnoyes.
Rue Herbiere qui rend au Marché aux Veaux au milieu de laquelle *à gauche* est la Cour des Monnoyes.
Rue de la Vicomté, qui va jusqu'à la rue S. André, où est *à droit* la rue S. Vincent, & l'Eglise Paroissiale & Fontaine, *& à gauche* le Bureau & Poids de la Vicomté, qui perce dans la rue Herbiere.
Petite rue S. Vincent jusqu'à l'Eglise.
Rue Ancriere.
Rue & Convent des Religieux Cordeliers, au haut de laquelle est l'Eglise Paroissiale de S. Pierre du Châtel.
Fontaine des Cordeliers.
Rue S. Etienne des Tonneliers, jusqu'à la rue du Fardeau.
Rue & Cour des Pigeons.
RUe DU GROS HORLOGE, depuis le Vieil-Marché, où est Fontaine, jusqu'à l'Eglise Cathedrale.
A droit, le Marché où se vend la Volaille & autres denrées, Boucherie & Poissonnerie.
Marché aux Veaux & Fontaine, où sont la rue S Eloy, Rue Herbiere, & l'Eglise Collegiale de S. Georges.
Rue du Merrier, jusqu'à la rue S. André, dans laquelle est l'Eglise Paroissiale dudit Saint.
Rue des Belles Femmes.
Rue Massacre ou des Vergetiers.

La Grosse Horloge & le Beffroy, au pied duquel est Fontaine.

Petite rue du Petit Salut.

A gauche rue de la Prison.

Rue sainte Croix des Pelletiers, dans laquelle est la rue du petit Puis.

Rue Ecuyere.

Rue S. Jean, au bout de laquelle est l'Eglise Paroissiale.

Rue du Tambour jusqu'au Neuf Marché, où se vend les Fruits, Beurres, Fromages & autres denrées, & où aboutissent les Rues S. Jean, Renelle des Maroquiniers, Perciere, Poterne, aux Juifs & Massacre, une petite Porte du Palais, les Religieux S. Antoine & Fontaine.

Rue & Boucherie Massacre.

L'Hôtel de Ville, Fontaine, & petite rue qui conduit au Palais.

L'Eglise Royale, Collegiale & Paroissiale de N. D. de la Ronde.

Rue du Bec.

L'Eglise Paroissiale de S. Herbland.

RUe DES CARMES, depuis le Carfour de la Croisse jusqu'à l'Eglise Cathedrale.

A droit rue de l'Aumône, vers la Fontaine.

Rue S. Lo, jusqu'au Neuf Marché, où est le Prieuré *à droit*, l'Eglise Paroissiale, rue Neuve S. Lo, Fontaine, la Poterne; & *à gauche* la rue Boudin & trois Portes du Palais.

Rue aux Juifs, jusqu'au Neuf Marché.

A droit la rue Boudin & deux Portes du Palais, & *à gauche* la rue du Bec, dans laquelle est le Bureau de la Messagerie de Paris, Caën, le Havre & autres lieux, & les Carosses. Petite rue & Maison de Ville.

à gauche

A gauche rue de l'Aumône jusqu'aux Murs S. Amand, & rue Croix Verte.

Les Religieux Carmes, où il y a Fontaine.

Rue de la Chaîne, au bout de laquelle est la rue S. Amand *à droit*, *& à gauche* les Murs de l'Abaye Royale de S. Amand, où sont les Religieuses de l'Ordre de S. Benoist & l'Eglise Paroissiale.

Rue S. Nicolas, qui va jusqu'à la rue saint Amand, où commence la rue des Cinq Cerfs jusques à Robec, & se trouve une petite ruequi rend dans la rue de la Miette Le long de ces deux rues il y a *à gauche* le College de Darneral, l'Eglise Paroissiale de S. Nicolas, le College du Pape, la rue S. Amand, la rue derriere le Moulin, *& à droit* la rue Croix de Fer, la rue des Chanoines, la rue des Prêtresses ou des Savetiers

Cour des Comptes, Aydes & Finances

Rue de l'Albane ou des quatre Vents, au bout de laquelle est la rue des Feronniers, ou S. Romain, depuis la Cour des Comptes jusqu'à la rue des Prêtresses ou des Savetiers, & dans laquelle sont *à droit* une Porte de l'Eglise Cathedrale, dite Portail des Libraires. Rue de la petite Crosse, *& à gauche* rue Croix de Fer & rue des Chanoines.

RUe GRAND-PONT, depuis le Parvis de la Cathedrale, où est une Fontaine, jusqu'à la Porte du Quay nommée la Porte Grand-Pont.

A droit le Bureau des Finances & Chambre du Domaine, & l'Election.

Rue du Petit Salut, au bout de laquelle est la rue S. Cande le Jeune qui rend

dans la rue aux Ours.

Rue aux Ours, jusqu'à l'Eglise Paroissiale de S. André, où sont *à droit* la rue & l'Eglise Paroissiale de S. Cande le Jeune & Fontaine. Rue Massacre dite des Vergetiers, rue des Belles Femmes, & *à gauche* petite rue Chabot, & Eglise Paroissiale de S. Pierre du Châtel, rue des Cordeliers, rue Ancriere.

La Chapelle de S. Martin.

Rue du Fardeau.

Rue S. Etienne.

Rue & Cour des Pigeons.

Rue des Charettes.

A gauche, rue du Change, jusqu'à la Calande, où est l'Eglise de l'Hôtel Dieu, dite la Magdeléne, qui est aussi Paroissiale pour quelques Habitans de la Pannevere.

Rue de la Magdeléne.

Rue Potard.

L'Eglise Paroissiale de S. Martin du Pont.

Rue de la Savonnerie, qui a à droit la rue & Porte de Paris, *& a gauche* la rue de S. Cande le Vieil & la Fontaine.

Rue du Chat rôti.

Rue des trois Pucelles.

RUe des Pannetiers, sous les Voutes de l'Hôtel Dieu,

RUe DU BAC, depuis la rue des Pannetiers jusqu'à la Porte.

A droit rue de la Magdeléne.

Rue Potard.

Rue du Gaillard Bois & l'Hôtel de Lyzieux.

L'Eglise Paroissiale de S. Cande le Vieil.

Rue de la Savonnerie.

Rue du Chien jaune.

A gauche rue des Fourchettes, au milieu de laquelle eſt la petite rue, qui rend au Marché aux Balais.

Rue de la Salmande, au bout de laquelle *à droit* eſt la rue du Halage.

Rue des Tapiſſiers.

Rue du Chien jaune.

RUE DE L'EPICERIE, depuis la Calende juſqu'à la Vieille Tour.

A droit rue des Fourchettes.

Le Marché au Balais.

A gauche rue des Bonnetiers, juſqu'à la rue de la petite Croſſe : au milieu *à gauche* eſt le Palais Archiepiſcopal, & une Fontaine contre l'Egliſe Cathedrale.

Rue & Egliſe Paroiſſiale de S. Denys *à droit* & au bas le Mont S. Denys, *à gauche* de preſent le Bureau des Poſtes pour les Lettres.

Rue de la Halle au Bled.

LA VIEILLE-TOUR, & Marché les Vendredys, où ſont les Halles aux Laines, aux Draps, Cordonniers, Lingeres en vieil Linge, Rhubannieres, Fripiers, Halles aux Toilles, au Fil, des Chaudronniers où ſe tient les Namps, des Savetiers & le Bel, où étallent les Revendeuſes & les Potieres de terre, les Boullengers dehors la Ville y vendent du Pain le Lundy & le Vendredy. Il y a Fontaine au milieu.

BASSE VIEILLE-TOUR, où ſont les Marchands & Seules de Poiſſon ſalé : il y a auſſi Marché & Poiſſonnerie, où aboutiſſent la rue des Tapiſſiers, rue &

& Porte de la Voiture d'Elbeuf, la haute Vieille-Tour, la Halle au Bled, la Tuerie aux Bouchers, & la rue de la Raquette

EAU DE ROBEC, depuis les Religieux Celestins jusqu'au Pont & Carfour, où est Marché & Poissonnerie.

A droit le Moulin de Chante-reyne.
Pont du Refuge.
Pont des Celestins.
Pout à Renaude.
Pont au Loup.
Pont Achard.
Pont S. Vivien.
Pont Potette.
Pont de la rue de la Foulerie.
Pont Cardin Monsieur.
Pont de l'Arquet.
Pont Codrille.
Pont de Robec & Boucherie.
A gauche les Religieux Celestins.
Rue Caumont qui va au Bureau des Valides.
Rue des Verriers.
Rue Chaperon qui aboutit à la Maresquerie à gauche, & rue du Bas.
Rue du Noviciat, au bout de laquelle est l'Eglise & Maison du Noviciat des Jesuites, & *à gauche* la rue du Gredil, & la petite rue du bon Espoir.
Rue du Ruissel, dans laquelle sont *à droit* rue du Corbeau, rue du Varvot, rue Neuve, rue du Chaudron & Aître S. Maclou, *à gauche* rue des Poulies, rue du Batoir.
Rue de la grande Mesure, où aboutissent la rue Pigeon, & la rue du Rozier *à droit*.

RUe MARTAINVILLE, depuis la Porte jusqu'à la rue de la Miette.

A droit eſt le Rempart qui conduit au Bureau des Valides, où ſont à gauche rue des Canettes, rue du Pavillon, rue de Rouvray, rue de l'Orange.

Rue des Marquets, où aboutiſſent *à droit* la rue des Canettes, les Fieffes & le Noviciat & *à gauche* rue & Jardin au Blanc, rue des trois Cornets.

Rue de la Vigne
Rue de la Glos
qui aboutiſſent au Jardin au Blanc.

Rue du Ruiſſel qui aboutit ſur l'Eau de Robec

Rue des Raviſez.

Le Cemetiere de S. Maclou.

Rue de la Miette qui aboutit au Carfour de Robec, où eſt *à droit* la rue des Hauts-Mariages, cul de ſac, & *à gauche* une petite rue qui rend dans la rue des cinq Cerfs.

A gauche le Rempart de Martainville qui conduit juſqu'aux Eſpagnols. Il y a *à droit* une petite rue qui rend à Aubette, rue de la Salle qui conduit au Clos S. Marc, rue Cour du Lievre, cul de ſac.

Rue du Figuier.

Rue S. Marc, au bout de laquelle eſt l'Egliſe & Clos S Marc, où ſont les Megiſſiers; *à droit* la rue de la Verité, vis-à-vis de laquelle eſt la rue Toupas, qui aboutit dans la rue de la Chevre.

Rue de la Chevre juſqu'au Fief du Tot, vis-à-vis duquel eſt la rue de la groſſe Bouteille, qui a *à gauche* la rue des Eſpagnols, rue du Roy Priam, qui rend à la Tournelle des Galeres : rue des Arpens.

Rue Nôtre-Dame, où ſont *à gauche* les Religieuſes du même nom, & vis-à-vis la petite rue Cour rouge qui rend dans la rue des

Crottes. La rue des Arpens commence au bout de la rue N. D. & de la groſſe Bouteille, & va juſqu'à la Porte Guillaume-Lyon, où ſont *à gauche* les Murs des Eſpagnols, & *à droit* les Murs Guillaume-Lion

Egliſe Paroiſſiale de S. Maclou, où il y a Fontaine, vis-à-vis du grand Portail de laquelle eſt la rue Caquerel ou Moulins S. Maclou, qui finit à la rue S. Romain.

RUE MALPALUS, depuis l'Egliſe de S. Maclou juſqu'à la rue des Auguſtins

A droit rue Caquerel.

Mont S. Denys.

Rue de la Halle au Bled, où eſt *à droit* & *à gauche* rue des petits Moulins.

A gauche la rue Tuvache.

La rue des Avirons, au bout de laquelle eſt la rue des Crottes, qui aboutit à la rue de la groſſe Bouteille.

Les Religieux Auguſtins.

Rue des Auguſtins qui aboutit à la rue des Crottes; & il y a *à gauche* la Fontaine des Auguſtins, & *à droit* la rue de l'Ecu de Verre, rue du Plâtre, rue Porchequin, rue Foureuſe, rue Mamuchet qui aboutiſſent aux Murs Guillaume-Lyon

Rue Tuille-d'Or, depuis la rue Malpalus, juſqu'à la Porte Jean le Cœur.

A droit l'entrée de la baſſe Vieille-Tour.

Rue de la Croix S. Leufroy.

A gauche pétite rue de l'Ecu de Verre.

Les Murs Guillaume-Lyon.

Table des Ruës par ordre alphabetique, pour les trouver plus commodement

A

R. Achard, page 3
de l'Arquet, 3
des Arsins, 4
S. Antoine, 5
S. André, 7
Ancriere, 7
de l'Aumône, 8
S. Amand, 9
de l'Albanne, 9
Aître S. Maclou, 12
des Arpens, 3
des Avirons, 14
des Augustins, 14

B

R. Baffesse, 1
Bourg-Labé, 3
Boucherie S. Vivien, 3
Boucherie S. Oüen 3
Boudin, 3
Beauvoisine, 4
Boucherie du Coq, 4
Bellefont, 4
Bouvreuil, 5
Bailliage, 5
des Bons enfans, 5
P. Boucherie, 7
Boucherie du Vieil Marché, 7
Belles Femmes, 7
Boucherie Massacre, 8
du Bec, 8
Boudin, 8
du Bac, 10
des Bonnetiers, 11
Basse Vieille-Tour, 11
du Bas, 12
du Bon Espoir, 12
Battoir, 12
Bureau des Valides, 13

C

R. Ste Claire, 1
Chante-Reyne, 1
Celestins, 1
Coquereaumont, 1
Capucins, 2
Cognebert, 2

Caillon, 2
Cordelier, 3
Cemetiere S. Vivien, 3
Cardin Monſieur, 3
Ste Croix S Oüen, 3
de la Croix verte, 3
de la Cicogne, 3
de la Croſſe, 4
du Cordier, 4
du Coq, 4
des Carmelites, 4
Coupegorge, 4
du Coquet, 5
des Corets, 5
Champsmahiers, 5
Ste Croix, 6
Cauchoiſe, 6
aux Chevaux, 6
du Crucifix, 7
Cour des Monnoyes, 7
des Cordeliers, 7
des Carmes, 8
de la Chaine, 9
des cinq Cerfs, 9
de la Croix de fer, 9
des Chanoines, 9
Cour des Comptes 9
S. Cande le Jeune, 10
Chabot, 10
du Chat roty, 10
S. Cande le Vieux, 10
du Chien jaune, 11
Caumont, 12
du Chaperon, 12
du Corbeau, 12
du Chaudron, 12
des Canettes, 13
des Cornets, 13
Cemetiere S. Maclou, 13
Cour du Lievre, 13
de la Chevre, 13
Cour rouge, 13
des Crottes, 14
Caquerel, 14
Croix S. Leufroi, 14

D

R. Deſchamps, 2
Dinanderie, 5
S. Denys, 11

E

R de l'Epée, 2
d'Ecoſſe, 4
de l'Ecole, 4
de l'Ecureüil, 4
Etoupée, 5
Ecuyere. 5
S Eloy, 6
de l'Eſtrade, 6
de l'Eſperance, 7
S. Etienne, 7
Egliſe Cathedrale 7
de l'Epicerie, 11
Eau de Robec, 12
des Eſpagnols, 13

Ecu de Verre, 14

F

R.S François, 1
Fleuriguet, 3
de la Foulerie, 3
des Faulx, 3
Feüillans, 5
des Feronniers, 9
Finances, 9
du Fardeau, 10
des Fourchettes, 11
des Fieffes, 12
Filles N. D. 13
du Figuier, 13
Fief du Tot, 13
Foureuſe, 14

G

R Ste Geneviéve, 2
N. D de Grace, 3
de la Gerbe d'orge 3
S. Godard, 4
Ganterie, 4
du Gril, 5
Grenier à Sel, 7
Gros Horloge, 7
S. Georges, 7
Grand-Pont, 9
Gaillard-Bois, 10
du Gredil, 12
la Grandemeſure, 12
du Glos, 13
de la Groſſe Bou-
teille, 13
Guillaume-Lion, 14

H

R.S. Hilaire, 1
Hôpital Ste Elizabeth, 1
Hôpital S. Vivien, 3
Hôtel Abbatial S. Ouen, 3
Hôtel S. Vange, 4
Hôte ermitedrille 4
des H de R.s, 4
Hôtel vetot, 5
Hôtel de Bonneville, 6
de la Haranguerie 6
Herbiere, 7
Hôtel de Ville, 8
S. Herbland, 8
Hôtel-Dieu, 10
Hôtel Lyſieux, 10
Hâlage, 11
Halle au Bled, 11
hauts Mariages, 13

J

Jeſuites, 2
Jacobins, 6
N. des Jacobins, 6
aux Juifs, 8
S. Jean, 8
Jardin au Blanc, 13
P. Jean le Cœur, 14

L

du Loup, 3
R. P rue S. Laurent, 4
Neuve S. Lo, 4
S. Laurent, 4
S. Lo, 8

M

des Matelats, 2
R. des Maîtresses, 2
Maulevrier, 2
Minimes, 2
Petit Maulevrier, 2
des Marmousets, 3
Murs S. Oüen, 3
des Maillots, 4
S. Martin sur R. 4
de Mathan, 5
du Moulinet, 5
du petit Muche, 5
Ste Marie la Pet. 6
Marché aux Veaux 7
du Merrier, 7
Marché Neuf, 8
Messagerie de Paris, &c 8
Chap. S. Martin, 9
Magdeléne, 10
S. Martin du bout du Pont, 10
Marché aux Balais 11
Mont S. Denys, 11
Maresquerie, 12
Martainville, 12
des Marquets, 12
de la Miette, 13
S. Marc, 13
des Megissiers, 13
S. Maclou, 14
Malpalus; 14
des petits Moulins 14
Mamuchet, 14

N

R. Noble, 2
S. Nicaise, 2
des Natiers, 3
N. D de la Ronde, 8
S. Nicolas, 9
Noviciat, 12
Neuve, 12

O

R. Orbe, 2
Abbaye S. Oüen, 3
aux Ours, 10
l'Orange, 12

P

Penitens, 1
R. Pilleavoine, 1
Pasdegaug, 1
Poëtron, 2
Poisson, 2
Pomme-d'or, 2
Prilon, 2

du Porchet, 3
Potette, 3
de la Perle, 3
Prêtres de l'Oratoire, 4
Pincedos, 4
Perciere, 4
S. Patrice, 5
Petit-puis, 5
S. Pierre l'Honoré, 5
de la Prison, 6
S Pierre le Port. 6
de la Pie, 6
du Paneret, 6
du Prevost, 6
Poulaillerie, 7
du Petit-Salut, 8
de la Poterne, 8
Palais, 8
des Prêtresses, 9
Portail des Libraires, 9
la Petite Crosse, 9
S. Pierre du Châtel, 10
Potard, 10
Porte de Paris, 10
des trois Pucelles 10
des Pannetiers, 10
Palais Archiepiscopal, 11
Postes, 11
des Poulies. 12
Piton, 12
du Pavillon 13
du Plâtre, 14
Porchequin, 14

R

de la Roze, 1
R. du Refuge, 1
Renaude, 1
Rougemare, 3
Renelle, 4
S. Romain, 9
de la Raquette, 12
du Ruissel, 12
du Rozier, 12
de Rouvray, 12
des Ravisez, 13
du Roy Priant, 13

S

Seminaire, 3
R. de la Seille, 4
F. S. Sacrement, 4
du Sacre, 5
Senécaux, 5
S. Sauveur, 6
des Savetiers, 9
de la Savonnerie 10
Salmandre, 11
de la Salle, 13

T

R. de la Truye, 5
du Tambour, 8
des Tapissiers, 11

Toupas, 13
Tournelle des Galeres, 13
Tuvache, 14
Tuille-d'or, 14

V

II. M. Visitation, 2
Ursulines, 2
R. S. Vivien, 3
I. M. Visitation, 4
Vicomté, 5
Vaquias, 5
S. Vigor, 6
Vieil-Marché, 6
Vieil-Palais, 6
Poids de Vicomté, 7
S. Vincent, 7
des Vergetiers, 7
Vieille-Tour, 11
des Verriers, 12
du Varvot, 12
de la Vigne, 13
de la Verité, 13

Noms & Places des Fontaines.

Reservoir des Fontaines aux Penitens, page 1
Fontaine de Sainte Claire, 1
de la Croix de Pierre, 1
du Plat, rue des Maîtresses, 2
de la rue de l'Epée, 2
de S. Vivien, 3
Ste Croix S. Oüen, 3
de la Crosse, 4
Galor, prés le Bailliage, 4
S. Pierre l'Honoré, 5
Ste Croix des Pelletiers, 6
du Vieil-Palais, 6
des Jacobins, 6
la petite Boucherie, 7
de S. Vincent, 7
des Cordeliers, 7
du Vieil-Marché, 7
du Marché aux Veaux 7
du gros Orloge, 8
du Neuf Marché, 8
de l'Hôtel de Ville, 8
de l'Aumône, 8
de S. Lo, 8
des Carmes, 9
de Nôtre-Dame, 9
de S. Cande le Jeune, 10
de S. Cande le Vieux, 10
des Bonnetiers, 11
de la Vieille-Tour, 11
de S. Maclou, 14
des Augustins, 14

Suite des Antiquitez de l'Eglise Cathedrale.

AYant donné l'année derniere dans ce Calendrier Royal la conſtruction & grandeur de cét illuſtre Temple, nous donnerons cette année ci (ſuivant le Memoire qu'on nous a adreſſé) le nombre des Cloches qui ſont dans ſes trois Tours ; leur ton ; comment & en quels jours elles ſonnent.

La plus groſſe de ces Cloches ſe nomme George d'Amboiſe, & eſt ſeule dans la Tour Neuve, ou Tour de Beurre ; elle fut donnée par George d'Amboiſe Miniſtre d'Etat, Cardinal, Légat à Latere, Archevêque de Roüen ; ſon ton eſt mal aiſé à trouver juſte, à cauſe de ſa groſſeur, étant entre b fa b mi & b la re en bas, & faut 24 hommes pour le ſonner : Elle ſonne à la Proceſſion de la Meſſe le jour de l'Aſſomption, avec les autres Cloches, aux Ceremonies & Proceſſions particulieres ; & aux Obits fondez par Meſſieurs d'Amboiſe ; Elle ſonne ſeule, ſon poids eſt de 40000.

Dans la Tour de S. Romain il y a huit Cloches de tres-bon accord.

La premiere qui eſt appelée Quathr'une ou la Princeſſe, fut fonduë en l'an 1686 de quatre Cloches qui étoient dans la même Tour de S. Romain. Guillaume d'Eſtouteville, petit Guillaume & Complie, c'eſt pourquoy on l'appelle Quathr'une, elle ſon-

ne l'*Ut* au naturel, il faut 12 hommes pour la sonner.

La seconde est Marie d'Estouteville, elle fait *Re*, elle fut donnée par Guillaume d'Estouteville Cardinal, Archevêque de Roüen; il faut 6 hommes pour la sonner.

La troisiéme est Rigault, fait *Mi*, elle fut donnée par Odo Rigault Cordelier, Archevêque de Roüen, elle étoit la plus grosse Cloche de ce tems-là; Cét Archevêque donnoit bien à boire à ceux qui la sonnoient, c'est d'où est venu le proverbe *Boire entre la Rigault*: il faut quatre hommes pour la sonner.

La quatriéme est Tibault & fait *Fa*, elle porte le nom d'un Archevêque de Roüen, il faut deux hommes pour la sonner.

La cinquiéme est Nicolas, fait *Sol*, il faut deux hommes pour la sonner.

La sixiéme est Robin, fait *La*, il faut un homme pour la sonner.

La septiéme est Joseph, fait *Si*, il faut un homme pour la sonner.

La huitiéme Benoist, fait *Ut*, elle fut donné par les Religieux de l'Abbaye du Bec Ordre de S. Benoist, il faut un homme, pour la sonner.

Dans la Tour de la Piramide il y a cinq Cloches.

La premiere est Victrice, fait *La*

La seconde est appellée Mellon ou l'Echelle, fait *Si*.

La troisiéme est Nicaise, ou Maillard, fait *Ut*.

La quatriéme est Maur, ou Mortuaire, fait *Re*.

La cinquiéme eſt Oüen, ou Ouinet fait *Mi.*

Toutes ces Cloches ſonnent dans leurs tems, ſuivant les Fêtes.

Il y a trois ſortes de ſons pour les Fêtes Triples, il y a les ſons des Fêtes Triples ſolemnelles, des Fêtes Triples de premiere claſſe & de ſeconde claſſe.

Les Triples ſolemnels ſont Noël, Pâques, Aſcenſion, Pentecôte, le S. Sacrement, l'Aſſomption, Dedicace de l'Egliſe & la Touſſaints.

None & Vêpres de la veille de ces Fêtes ſont ſonnées à deux heures aprés midi pendant plus d'une demie heure de quatre ſons de trois Cloches, Quatr'une, Marie & Rigault. Le premier ſon de quarante traits, le ſecond de 35, le troiſiéme de quarante, le quatriéme de quatre-vingt traits.

Auſſi-tôt que ce quatriéme eſt ſonné, on ſonne l'entrée de None de la Cloche Victrice ar 46 traits

Ce ſon fini on ſonne toutes les Cloches de la Piramide juſqu'au dernier Pſeaume de None, & auſſi tôt on ſonne l'entrée des Vêpres de toutes les Cloches de la Tour de S. Romain pendant un demi quart d'heure.

Aux jours que l'on dit None le matin, on commence à ſonner les quatre ſons que nous venons de marquer à l'Evangile de la Meſſe pour dire None aprés la Meſſe; & les Vêpres ſont ſonnées à deux heures de toutes les Cloches de la Piramide pendant un quart d'heure, pour le premier ſon, à deux heures un quart on ſonne quatre Cloches de la Tour de S. Romain, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt pendant un demi

quart d'heure, à deux heures & demie on sonne pendant un autre demi quart d'heure cinq Cloches de la même Tour, Thibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist, un moment aprés on sonne toutes les Cloches de la même Tonr pendant un quart d'heure, pour l'entrée de Vêpres

A six heures & demie du soir l'Angelus est sonné de trois fois trois tints de Quathr'une & d'une volée de 120 trais. Autrefois ce son étoit appellé le couvre feu

Pour Matines des Fêtes ci-dessus marquées on sonne Victrice de la Piramide un quart devant deux heures pendant un quart d'heure, pour appeller les Sonneurs.

A trois heures un quart on sonne le premier de Matines, que l'on appelle l'émeute de toutes les huit Cloches de la Tour de S. Romain pendant un quart, à la fin duquel on sonne trente traits de Quathr'une, pour distinguer ce premier son de l'entrée du Chœur de Matines.

A trois heures & demie on sonne les cinq Cloches de la Piramide pendant un quart, à trois heures trois quarts on sonne pendant un demiquart d'heure quatre Cloches de la Tour de S. Romain, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist.

A quatre heures on sonne cinq Cloches de la Tour de S. Romain, Thibault, Nicolas Robin, Joseph & Benoist pendant un demi quart d'heure, à quatre heures un quart on sonne 52 tints de la Cloche Victrice de la Piramide, à quatre heures & demie on sonne toutes les Cloches de la Tour de S. Romain pendant un quart d'heure, pour l'entrée de Matines.

Pendant l'Hymne *Te Deum* de Matines, on sonne les trois Cloches de la Tour de saint Romain, Quathr'une, Marie & Rigault.

A huit heures & un quart pendant une demie heure, on sonne Prime par quatre sons, de Quathr'une, Marie, Rigault & l'entrée par la Cloche Victrice, comme aux premieres Vêpres.

Pendant le Répons & le Verset de Prime on sonne la Cloche Victrice de la Piramide, pour Tierce, qui se dit immediatement aprés Prime.

Aprés Tierce l'on sonne la Procession qui se fait auparavant la Messe, depuis la sortie du Chœur jusqu'aprés l'entrée, de toutes les Cloches de la Tour de S. Romain.

Pendant que l'on chante la Prose de la Messe, on sonne les trois Cloches de la Tour de S Romain, Quathr'une, Marie & Rigault, à l'Offerte jusqu'à la Préface on sonne toutes les Cloches de la Tour de S. Romain.

L'Angelus du midi est sonné de trois fois trois tints de Quathr'une sans volée, les Vêpres dujour sont sonnées comme au jour précedent.

L'Angelus du soir, comme à la veille.

Triple de premiere classe.

AUx Fêtes de la Conception, les Roys, la Purification, Annontiation & la Nativité de Nôtre Dame.

Dans ces jours de Fêtes les Nones & les Vêpres sont sonnées à deux heures de quatre sons pendant une demie heure, les trois premiers sont sonnez en carillon sur Marie, Rigault, Thibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist, & le quatriéme Marie en vol, & les

autres en carillon ; Auſſi-tôt aprés on ſonne 40 traits de Mellon de la Piramide.

Au commencement de None les quatre petites Cloches de la Piramide juſqu'au dernier Pſeaume, aprés on ſonne les ſept cloches de la Tour de S. Romain, Marie, Rigault, &c. pendant un demi quart d'heure pour l'entrée de Vêpres, à ſix heures & demies du ſoir on ſonne 4 ſons de carillon, les trois premiers ſur Marie, Rigault & au quatriéme ſon Marie en vol, & les ſix autres en carillon.

Matines.

Pour les Matines du jour, on ſonne un quart devant deux heures Mellon pendant un quart d'heure, pour appeller les Sonneurs.

A trois heures un quart, on ſonne ſept Cloches en vol, Marie, Rigault, Thibault, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt pendant un quart d'heure, & à la fin trente traits de Marie, pour faire connoître que c'eſt le premier ſon, appellé vulgairement l'émeute. Auſſi-tôt aprés on ſonne quatre Cloches de la Piramide, Mellon, Nicaiſe, Marie & Ouinet pendant un quart d'heure.

A trois heures trois quarts on ſonne pendant un demi quart d'heure trois Cloches de la Tour de S. Romain, Robin, Joſeph, & Benoiſt.

A quatre heures on ſonne pendant un demi quart d'heure quatre Cloches de la Tour de S. Romain, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt.

A quatre heures & un quart on ſonne 5 tints de la Cloche Mellon.

A quatre heures & demie on ſonne l'entrée

de Matines pendant un quart d'heure de Marie, Rigault, Tibault, Joseph & Benoist, pendant le *Te Deum* on sonne Marie en vol & Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist en Carillon.

Pour Prime l'on sonne les quatre sons de même qu'aux Vêpres, à huit heures & demies on sonne Mellon par quarante traits pour l'entrée.

Pendant le Répons & le Verset de Prime l'on sonne Mellon pour Tierce qui se dit aussi-tôt que le *Pretiosa* est dit en Chapitre.

Aprés Tierce l'on fait la Procession pendant laquelle on sonne les sept Cloches de la Tour de S. Romain Marie, Rigault, &c.

Pendant la Prose de la Messe on sonne Marie en vol, Rigault & les autres en carrillon.

A l'Offerte jusqu'à la Préface on sonne Marie, Rigault & les autres en vol.

L'Angelus de midi est sonné de trois fois trois tints de Quatr'une sans volée.

Les Vêpres du jour comme nous avons dit la veille.

L'Angelus du soir comme au jour précedent.

Aux jours que l'on dit None aprés la Messe on sonne lors de l'Evangile jusqu'au *Pater* les quatre sons marquez pour les premieres Vêpres.

Si l'on a dit None le matin, on doit sonner pour Vêpres depuis deux heures jusqu'à deux heures & demie trois sons. Le premier des quatre Cloches de la Piramide, Mellon, Nicaise, Maur & Ouinet pendant

un quart d'heure. A deux heures un quart doit sonner pendant un demi quart d'heure trois Cloches de la Tour de S. Romain, Robin, Joseph & Benoist.

A deux heures & demie doit sonner quatre Cloches pendant un demi quart, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist. Un moment aprés doit sonner sept Cloches, Marie, Rigault, Thibault, Nicolas, Robin, Jeseph & Benoist pendant un quart d'heure, pour l'entrée des Vêpres.

Triple de seconde Classe.

AUx jours de la Circoncision, S. Sebastien, S. Joseph, le Dimanche de la Trinité, la Visitation de la sainte Vierge, Nôtre-Dame des Néges, la Transfiguration de nôtre Seigneur, S. Jean Baptiste, S. Pierre & S. Paul, S. Michel, la Translation des Reliques, S. Romain & S. Charlemagne.

Pour les Vêpres de ces jours marquez on doit sonner quatre sons depuis deux heures jusqu'à deux heures & demie de trois Cloches de la Tour de S. Romain, Rigault, Tibault & Nicolas. Chaque son autant de temps que l'on a marqué aux Fêtes solemnelles.

A deux heures & demie quarante traits de la Cloche Mellon pour l'entrée de None. None commencé, on doit sonner trois Cloche de la Piramide, Nicaise, Maur & Ouinet jusqu'au dernier Pseaume. Ce son fini on sonne l'entrée de Vêpres de six Cloches de la Tour de S. Romain, Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist pendant un demi quart d'heure.

L'Angelus du soir doit être sonné de Ri-

gault de trois fois trois tints & une volée de cent vingt traits

Matines.

Le premier son de Matines doit être sonné à trois heures trois quarts de six Cloches de la Tour de S Romain, Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist pendant un quart d'heure. A quatre heures doit sonner trois Cloches de la Pirámide, Nicaise, Maur & Ouinet, pendant un quart d'heure, aussi tôt aprés on sonne trois Cloches de la Tour de S. Romain, Robin, Joseph & Benoist pendant un demi quart d'heure. A quatre heures & demi doit sonner quatre Cloches de la Tour de S. Romain, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist. A quatre heures trois quarts doit être sonné 52 tints de la Cloche Mellon. A cinq heures doit être sonné six Cloches de la Tour de S. Romain, Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist pendant un quart d'heure

Pendant le *Te Deum* une volée de Rigault, Tibault & Nicolas.

Prime.

A huit heures on doit sonner pendant une demie heure quatre sons de même qu'aux premieres Vêpres. A huit heures & demie doit être sonné quarante traits de la Cloche Mellon pour l'entrée de Prime.

Au commencement de Prime on doit sonner les deux petites Cloches de la Piramide, Maur & Ouinet 20 traits, pour la Messe de la Vierge qui se dit à la Chapelle de la Vierge tous les jours aprés Prime (excepté aux aux Fêtes Triples solemnelles, & aux jours que l'on dit la Messe de la Vierge au

Chœur & le jour de la Messe du Pallium) à l'Evangile de la Messe de la Vierge, on doit sonner Mellon de 40 traits pour Tierce qui se dit aussi-tôt aprés.

Procession & la Messe du Chœur.

Aprés Tierce se fait la Procession, pendant laquelle on sonne les six Cloches de la Tour de S. Romain, Rigault, Thibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist qui sert pour l'entrée de la Messe.

A l'Offerte de la Messe on doit sonner les six mêmes Cloches jusqu'à la Preface.

L'Angelus du Midy est sonné de trois fois trois tints de Quatr'une sans volée, & cela pendant toute l'année.

Les Vêpres du jour comme la veille, l'Angelus du soir comme au jour precedent.

Fêtes doubles.

IL y a trois sortes de sons pour les Fêtes doubles. Les doubles Solemnels.
Les doubles des Apôtres.
Les doubles chommez & non chommez.

Aux doubles solemnels qui sont le Lundy & mardy de Pâques, Dimanche de Quasimodo, le Lundy & mardi de la Pentecôte, le jour de S. Etienne ou lendemain de Noël, & le jour de S. Brice.

Les Vêpres sont sonnées à deux heures jusqu'à deux heures & demie de quatre sons, de Rigault & Thibault, le premier de 40 traits, le second de 35, le troisieme de 40 traits & le quatriéme de 80, à deux heures & demie on sonne Mellon de 40 traits pour l'entrée de None.

Au commencement de None on sonne les deux plus petites Cloches de la Pyramide,

Maur & Oüinet, juſqu'au dernier Pſeaume ; enſuite on ſonne ſix Cloches de la Tour, Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt.

L'Angelus du ſoir eſt ſonné de 3 fois trois tints de Rigault, avec une volée de 120 traits.

Il eſt à remarquer que la plûpart des Fêtes doubles ſolemnelles cy-deſſus marquées ſont le lendemain d'une Fête triple ; c'eſt pourquoy les premieres Vêpres & l'Angelus du ſoir ſont ſonnées comme triples.

Matines.

Aux Fêtes doubles le premier ſon eſt ſonné à 4 heures & demie des Cloches Maur & Oüinet de la Pyramide pendant un quart-d'heure, à quatre heures trois quarts on doit ſonner une volée de 30 traits de Joſeph & Benoiſt, à cinq heures on ſonne une volée des deux Cloches de Robin & Joſeph, à cinq heures & un quart on ſonne 52 tints de Mellon, à cinq heures & demie on ſonne l'entrée de Matines de 40 traits des ſix Cloches de la Tour, Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt.

Au *Te Deum* on ſonne une volée de Rigault & Tibault. L'Office de Prime eſt ſonné de 4 ſons, & l'entrée comme aux Vêpres & Nones de la veille.

La Meſſe de la Vierge & Tierce comme il eſt marqué dans les triples de ſeconde claſſe.

Meſſe du Chœur.

Au commencement de la Meſſe du Chœur on ſonne une volée de 40 traits de Rigault, Tibault, Nicolas, Robin, Joſeph & Benoiſt: à l'Offerte on ſonne ces mêmes Cloches juſqu'à la Preface.

L'Angelus du midy de Quatrune, Vêpres & l'Angelus de soir comme au jour precedent.

Second Double aprés les doubles des Apôtres.

LEs Fêtes du 2 double sont sonnées comme les doubles solemnels, excepté qu'aux Vêpres, au *Te Deum* & à Prime on sonne Tibault & Nicolas au lieu de Rigault & Tibault, & aux entrées de Matines, la Messe, l'Offerte de la Messe & aux Vêpres on ne sonne pas Rigault, mais seulement Tibault, Nicolas, Robin, Joseph & Benoist, & à l'Angelus du soir Tibault.

Troisiéme double.

LEs sons du troisiéme double sont pour les Fêtes doubles chommées qui ne sont pas des Apôtres & pour les Fêtes doubles non chommées.

A ces jours du troisiéme double les sons sont sonnés à la même heure & de même qu'aux doubles des Apôtres, excepté qu'aux Vêpres, à Prime & au *Te Deum* on sonne Nicolas & Robin, au lieu de Tibault & Nicolas; à l'entrée des Offices de Vêpres, de Matines, de la Messe & à l'Offerte on sonne seulement Nicolas, Robin, Joseph & Benoist & à l'Angelus du soir Nicolas.

S'il arrive que l'on doive dire None le matin en quelqu'une de ces Fêtes doubles, les quatre sons que l'on devoit sonner à deux heures, l'on les sonnera à l'Evangile de la Messe du Chœur jusqu'à l'*Agnus Dei*, & à deux heures on sonnera les Vêpres des trois premiers sons de Matines.

Chapitre.

TOus les Lundy, Mercredy & Vendredy non chommez il se tient Chapitre aprés la Messe

Messe, il n'y a pas long-tems qu'il se tenoit aprés Prime.

Le Chapitre est sonné pendant les dernieres Oraisons de la Messe de trois coups de Mellon de chacun 15 traits.

Semidoubles.

IL y a trois sortes de Semidoubles, les Dimanches de l'année, les jours dedans les Octaves & les Fêtes marquées dans le Calendrier.

Dans ces jours on sonne les Vêpres à deux heures & demie de quatre sons de la Cloche Tibault, le premier son de 40 traits, le second de 35 traits, le troisiéme de 40 & le quatriéme de 80 traits, à deux heures & demie on sonne la Cloche Mellon de 40 traits pour None, au commencement de None on sonne la même Cloche Mellon jusqu'au dernier Pseaume, pendant ce dernier Pseaume on sonne l'entrée des Vêpres des Cloches Nicolas, Robin & Joseph pendant un demi quart, l'Angelus du soir est sonné à sept heures de trois fois trois tints de la Cloche Tibault & une volée de 120 traits.

Matines.

A quatre heures trois quarts on sonne le premier de Matines pendant un quart de la Cloche Mellon, à cinq heures une volée de Joseph, à cinq heures & un quart une volée de Robin, à cinq heures & demie 52 tints de la Cloche Mellon, à cinq heures trois quarts l'entrée de Matines des Cloches Nicolas, Robin & Joseph.

Pendant le *Te Deum* on doit sonner la Cloche Tibault aux Dimanches de l'année, le premier son de Matines est sonné à quatre

heures & demie, parce que l'on commence Matines à cinq heures & demie.

Prime & la Messe de la Vierge.

Les Primes sont sonnées comme les Vêpres & la Messe de la Vierge, comme on a remarqué aux triples de seconde classe.

Messe du Chœur.

Au commencement de Tierce on doit sonner les deux plus petites Cloches de la Pyramide Maur & Oüinet pour la Messe.

Aux jours de Dimanche on sonne la Procession qui se fait devant la Messe, des Cloches Nicolas, Robin & Joseph, à l'*Agnus Dei* on sonne les Cloches Maur & Oüinet pour Sexte, qui se dit aprés la Messe.

Les Vêpres & l'Angelus du soir comme au jour precedent, s'il n'y a pas de Fête le lendemain.

Simples & Feries.

AUx Fêtes & aux jours de Ferie on sonne Vêpres à deux heures jusqu'a deux heures & demie de quatre sons de la Cloche Robin, le premier son de 40 traits, le second de 35, le troisiéme de 40 & le quatriéme de 30 traits, à deux heures & demie une volée de Mellon pour l'entrée de None, au commencement de None une volée de Mellon jusqu'au dernier Pseaume, & aussi tôt aprés on sonne l'entrée de Vêpres de Joseph & Benoist, l'Angelus du soir est sonné de trois fois trois tints & une volee de 120 traits de la Cloche Nicolas.

Matines.

Le premier son de Matines est sonné à cinq heures de la Cloche Mellon pendant un quart d'heure, a cinq heures & un quart une

volée de Joseph, à cinq heures & demie une volée de Robin, à cinq heures 3 quarts 5 tints de la Cloche Mellon, à six heures une volée de Joseph & Benoist pour l'entrée de Matines

Pendant le *Te Deum* ou pendant le dernier répond, s'il n'y a pas de *Te Deum* on sonne Joseph.

A huit heures jusqu'à huit heures & demie 4 sons comme aux premieres Vêpres, à huit heures & demie on sonne la Cloche Mellon pour Prime, on sonne pour la Messe de la Vierge & Tierce, comme il est remarqué aux triples de seconde classe.

Aussi-tôt Tierce commencée on sonne les Cloches Joseph & Benoist de 40 traits pour l'entrée de la Messe du Chœur, à l'*Agnus Dei* de la Messe on sonne Sexte des Cloches Maur & Oüinet.

Les Vêpres & l'Angelus du soir comme au jour precedent, s'il n'y a pas de Fête le lendemain.

Il y a plusieurs Fêtes & plusieurs jours où il y a quelques sons particuliers, differens de ceux que l'on a marquez dans ce memoire general cy-dessus : on les donnera au Public dans la suite, & autres choses de remarque qui sont dans la Cathedrale.

Memoire de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en l'année 1715.

LE 9 Février 1715 mourut à Roüen Meſſire Gille Dufour Chanoine, Haut-Doyen de l'Egliſe Cathedrale & Primatiale de Normandie, Conſeiller en la Grande Chambre du Parlement de Roüen, inhumé en lad. Egliſe le 10 dudit mois; univerſellement regretté non-ſeulement de tous les Corps du Parlement & du Chapitre, mais encore de tout le Peuple de cette grande Ville par ſa pieté, ſa bonté & ſa charité envers les Pauvres.

Le 13 Juillet 1715 arriva à Roüen Mr le Duc de Geſvres, Gouverneur de Paris.

Le 14 Juillet 1715 arriva à Roüen *incognito* le Prince Electoral de Saxe, ſous le nom de Comte de Luſace, il logea à la Ville de Paris Il a été complimenté par toutes les Perſonnes de qualité de cette Ville; il eſt bien fait, d'une belle taille. Il alla viſiter l'Egliſe Cathedrale & celle de S. Oüen, & vid les Treſors de ces Egliſes, les Tombeaux, les riches Ornemens & tout ce qu'il y a de curieux, dont il a été tres-ſatisfait.

Le 8 Aouſt 1715 paſſa à Roüen *incognito* Mylord Duc d'Ormond, General des Troupes de la Reyne d'Angleterre.

Le 27 Aouſt 1715 Monſieur le Comte de Beuveron Chevalier de l'inſigne Toiſon d'or en Eſpagne, Fils de Mr le Maréchal Duc

d'Harcourt, en Habit Eſpagnol, partit ſur les huit heures du matin du Château du Vieil-Palais dans ſon Caroſſe, précedé des Compagnies de la Cinquantaine & des Arquebuſiers, de douze Gardes tres-magnifiquement vétus, de ſix Vallets de pied; ſuivi de trente-ſept Caroſſes, dans leſquels étoient des Perſonnes de qualité de cette Ville, en cet ordre il arriva au Palais. Depuis la porte du grand Eſcalier deux Huiſſiers de la Cour le conduiſirent à la porte de la Grande Chambre, où il fut reçû par deux Deputez du Parlement, & fut à la Chambre du Conſeil, où étant entré derriere les Barreaux il donna ſon Epée au Greffier; & enſuite ayant entré dans le Parquet il ſe mit à genoux. Monſeigneur le Premier Preſident lui ayant dit que le Roy ſur la démiſſion du Duc d'Harcourt ſon Pere, lui avoit donné le Gonvernement du Château du Vieil-Palais & la Lieutenance de la Province, qu'en cette qualité il étoit Conſeiller né au Parlement: aprés quoy il prêta ſur le Saint Evangile le ſerment en tel cas requis & accoûtumé: & l'Arreſt de ſa Reception fut prononcé les Chambres aſſemblées, aprés quoy il reprit ſon Epée, fut à l'Audience, où il prit ſeance. Ainſi que Monſieur du Pont S. Pierre en qualité de Premier Baron de Normandie de Monſieur l'Intendant, avant le Doyen des Conſeillers du Parlement: L'Audience finie il repartit du Palais, fut reconduit juſqu'à la Porte de la Grande Chambre par deux des Meſſieurs du Parlement, & par deux Huiſſiers juſqu'à la porte du grand Eſcalier, précedé de ſes Gardes,

& de ſes Vallets de pied, accompagné de Mr le Marquis du Pont S. Pierre & d'un grand nombre de Nobleſſe : ayant monté dans ſon Caroſſe avec Mr du Pont S. Pierre, il retourna au Château du Vieil-Palais dans le même ordre qu'il en étoit parti.

Le Dimanche premier Septembre 1715, ſuivant les ordres de Monſeigneur l'Archevêque de Roüen, à ſept heures & demie du matin ſe fit l'ouverture des Prieres des Quarante Heures dans l'Egliſe Cathedrale de Nôtre Dame de Roüen par l'Expoſition du S. Sacrement, pour demander à Dieu le rétabliſſement de la ſanté de Louys le Grand, XIV du nom, qui ont continué le Lundy 2. Et led. jour elles ont commencé dans toutes les Paroiſſes, & Convents des deux ſexes & fini le 3 dudit mois, la mort de ce grand Prince n'étant encore connuë.

Ledit jour premier Septembre 1715, eſt decedé à Verſailles entre huit à neuf heures du matin Tres-Haut, Tres-Puiſſant, Tres-Magnanime Prince, Empereur, Monarque & Roy de France & de Navarre Loüis XIV, aprés avoir regné ſur le Trône Imperial & Royal 72 ans, trois mois, 17 jours, 8 heures, en la 77 année de ſon âge, preſque accompliе, étant né le 5 Septembre 1638, dans la 73 année de ſon Regne, qui commença le 14 May 1643. Il a témoigné juſqu'à l'extremité des ſentimens édifians de pieté & de ſoûmiſſion à la volonté de Dieu & de détachement des choſes de ce monde, s'étant uniquement occupé de ſon ſalut & à ce qui regardoit le bien & le repos du Royaume. Son Regne le plus long dont il y ait memoire

depuis l'établiſſement de la Monarchie, & même dans l'Hiſtoire, a été ſignalé par de grands & glorieux evenemens, par ſes Conquêtes en Flandres, en Allemagne, en Catalogne, par les Provinces entieres de la Franche-Comté & du Rouſſillon dont il a augmenté le Royaume ; par des Etabliſſemens ſages & avantageux pour l'adminiſtration de la Juſtice, pour faire fleurir les Belles Lettres, le Commerce & les beaux Arts ; par la ſuppreſſion de l'Edit de Nantes & la deſtruction de l'Hereſie ; par l'Edit qu'il a donné contre les Duels qu'il a fait executer ; par l'établiſſement de l'Hôpital des Invalides, & autres Edits pour refformer pluſieurs abus. Ce Prince a été le plus puiſſant de tous les Monarques de France, craint de tous les Roys ſes voiſins. Il a ſoûtenu des Guerres contre toute l'Europe liguée contre luy, il a mis ſur pied juſqu'à 700000 Hommes, cent Vaiſſeaux de ligne ſans les Galeres, Brulots, Galiottes à Bombes & Fregates, Sa renommée a été ſi grande que les plus puiſſans Roys des Parties les plus éloignées du monde ont recherché ſon amitié en lui envoyant des Ambaſſadeurs avec de riches Preſents. Aprés de grandes proſperitez il a ſoûtenu avec fermeté des changemens preſque inévitables dans une longue ſuite d'années, ſurtout la perte de tant de Princes ſes enfans : il a conſervé juſqu'au dernier momement de ſa vie la même grandeur d'ame, ſoûtenuë par des ſentimens de Religion dignes d'un Fils Aîné de l'Egliſe & d'un Heros veritablement Chrétien. Auſſi le Pape ayant reçû la triſte nouvelle de ſa

mort, en pleurant a témoigné que l'Egliſe avoit perdu un grand Deffenſeur, & luy a fait celebrer un Service Solemnel à Rome pour le repos de ſon ame, où ſa Sainteté a aſſiſté avec tous les Cardinaux. Auſſi-tôt que la mort du Roy fut annoncée tous les Princes & Seigneurs de la Cour furent faire leurs ſoûmiſſions & reconnoître Monſeigneur le Dauphin pour Roy, ſous le nom de Louys XV.

Le 3 Septembre 1715, à ſept heures du ſoir toutes les Cloches des Paroiſſes, par ordre de Monſeigneur l'Archevêque, ont ſonné en volée pour avertir le Peuple de la mort du Roy, & pour l'engager à prier Dieu pour le repos de ſon ame. Le lendemain tous les Prêtres celebrerent des Meſſes de *Requiem*, où les Peuples chacun dans leur Paroiſſe aſſiſterent.

Le 2 Septembre 1715, à huit heures du ſoir, arriva de Paris au Cours de Roüen Mehemet Reiſabeck Ambaſſadeur du Grand Sophy de Perſe, dans une Diligence par Eau, dans laquelle il coucha. Et le lendemain 3, ſur les neuf ou dix heures du matin il fit ſon entrée à Roüen, precedé des Compagnies des Arquebuſiers & de la Cinquantaine qui furent au devant de luy hors le Pont : il entra par la Porte Grand-Pont au bruit des Tambours & Trompettes, il fut ſalué par le Canon du Château. Il étoit à Cheval, magnifiquement vétu d'une Veſte de Drap d'or & d'une Soutanne de même étoffe, un Bonnet tres-riche : à côté de luy marchoient ſon Interprete, ſes Officiers & Domeſtiques auſſi à Cheval, trois de ſes Of-

ficiers, le premier portoit le grand Etendart de Perſe, le ſecond ſon Sabre ou Cimeterre & l'autre ſa Pipe, & continua ſa marche juſques devant les Carmes, ſuivi d'un grand nombre de Nobleſſe dans des Caroſſes, & fut loger avec toute ſa ſuite chez le ſieur Bigot Tapiſſier. Il eſt de taille mediocre, cependant bien fier, tres-cruel à ſes Gens, il a beaucoup de barbe par les deux côtez de ſon viſage, elle eſt peinte en rouge, par le milieu elle eſt noire. Dans ſa maniere de vivre il ne mange que du Mouton, des Poules étouffées avec du Ris & du Saffran. Monſeignenr le Premier Preſident, Monſieur le Comte de Beuvron Gouverneur du Château furent, ainſi qu'un grand nombre de Nobleſſe, le ſaluer & luy rendre les honneurs dûs à ſon rang. Dans les viſites qu'il reçût ayant été informé de la mort du Roy Louys XIV, il fut vivement touché de la perte de ce grand Prince & le pleura. Aprés avoir ſejourné en cette Ville juſqu'au 6 Septembre 1715, il en partit viron à 3 heures aprés midy dans le même ordre & fit la même marche qu'il avoit faite lors de ſon entrée, & fut s'embarquer dans un Vaiſſeau qui luy étoit preparé. Il y fut conduit par Monſieur le Comte de Beuvron, aſſiſté de Madame ſa Mere & d'un tres-grand nombre de Nobleſſe. Dans toutes les ruës & ſur le Quay il y avoit beaucoup de Peuple qui s'étoit rendu dans les lieux de ſon paſſage pour le voir paſſer. A quatre heures aprés-midy ſon Vaiſſeau mit à la voile; paſſant devant le Château il fut ſalué du Canon.

Lettre que le Roy LOUYS XV a écrite au Parlement de Normandie, à son avenement à la Couronne.

DE PAR LE ROY.

NOS Amez & Feaux : La perte que nous venons de faire du Roy nôtre tres-Honoré Seigneur & Bisayeul, nous touche si sensiblement qu'il nous seroit impossible à present d'avoir d'autres pensées que celles que la pieté & l'amour nous demandent pour le repos & le salut de son ame, Si le devoir à quoy nous oblige l'interêt que nous avons de maintenir la Couronne en sa grandeur & de conserver nos Sujets dans la tranquillité, ne nous faisoit prendre les soins necessaires à la conduite de cet Etat. Et parce que le bon ordre que vôtre Compagnie doit tenir dans sa fonction est un moyen pour soûtenir nôtre autorité, Nous vous ordonnons & vous exhortons autant qu'il nous est possible, à ce que vous ayez non-obstant cette mutation, à continuer la seance de nôtre Cour de Parlement de Roüen, & la fonction de vos Charges, ainsi que le devoir & l'integrité de vos consciences vous y obligent : vous

assûrant que vous nous trouverez toûjours tel envers vous en general & en particulier qu'un bon Roy doit être envers ſes bons fidéles Sujets & Serviteurs : Et Nous vous donnons avis que nous écrivons aux Evêques & Archevêques de nôtre Royaume de faire faire des Prieres publiques pour le ſalut du feu nôtredit Seigneur & Biſayeul dans toutes les Egliſes de nôtre Royaume ; & vous mandons & ordonnons d'aſſiſter en Corps & en Robe rouge à celles qui ſe feront dans la principale Egliſe de nôtre Ville de Roüen, excitant par vôtre exemple le Zele & la devotion de nos Sujets ; ce que nous nous promettons que vous accomplirez. Donné à Verſailles le premier Septembre mil ſept cens quinze, & de nôtre Regne le premier. Signé LOUIS.

Le premier Seprembre 1715 le Roy Loüis XV fut conduit au Château de Vincennes pour y faire ſa reſidence, en attendant que le Château du Louvre fut mis en état d'y demeurer. Ce Prince eſt beau, bien-fait, a beaucoup d'eſprit pour ſon peu d'âge. Il eſt né le 15 Février 1710, il eſt parvenu à la Couronne le premier Septembre 1715, le XV de ſon nom, le 65 Roy de France Auparavant qu'il fut Dauphin il étoit Duc d'Anjou, ayant ſuccedé à cette Duché à Philipes V Roy d'Eſpagne ſon oncle. Cette Duché a l'honneur d'avoir eu deux Princes qui poſ-

ſedent deux des plus puiſſans Royaumes de l'Europe.

Le 2 Septembre 1715 Monſieur le Duc d'Orleans ſe rendit au Parlement de Paris & y fut reçû Regent du Royaume, il y prît ſeance accompagné des Princes du Sang & d'un grand nombre de Seigneurs. Ce Prince eſt bon, Populaire, grand Capitaine, poſſedant toutes les Sciences, digne de gouverner l'Etat comme il fait de preſent avec une prudence & une ſageſſe exemplaire, qui luy attire les cœurs des Peuples de tout le Royaume.

Le 12 Septembre 1715 aprés-midy le Roy fut tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement de Paris, accompagné de Monſieur le Duc d'Orleans Regent, des Princes du Sang, des Dues & Pairs tant Eccleſiaſtiques que Laïques, des Maréchaux de France, & des Officiers de la Couronne qui prirent leur ſeance aux Places que l'on a accoûtumé de leur preparer en pareilles ceremonies.

NOUVEAUX CONSEILS. de France.

Conſeil de Regence.

S. A. R. M. le Duc d'Orleans Regent du Royaume, Chef
S. A. S. M. le Duc de Bourbon, Preſident.
S. A. S. M. le Duc du Maine.
S. A S. M. le Comte de Toulouze.
M. le Chancelier.
M. le Maréchal de Villeroy.
M. le Duc de S. Simon.
M. le Maréchal d'Harcourt.

M.

M. le Maréchal de Bezons.
M. l'Ancien Evêque de Troye.
M. le Marquis de Torcy
M. le Marquis de la Vrilliere Secretaire d'Etat

Conseil de Conscience.

M. le Cardinal de Noailles, Preſident.
M. l'Archevêque de Bourdeaux.
Un Evêque.
M. le Procureur General.
M. l'Abbé Pucellé.
M. l'Abbé d'Orſane, Secretaire.

Conseil des Affaires Etrangeres.

M. le Maréchal d'Uxelles, Preſident.
M. l'Abbé d'Eſtrées.
M. le Comte de Chiverny.
M. le Marquis de Canillac.
M. Pecquet, Secretaire.

Conseil de Guerre.

M. le Maréchal de Villars, Preſident.
M le Duc de Guiche, vice-Preſident.
M. de Reynold.
M. de S. Hylaire.
M. de Biron.
M. de Puiſſegur.
M. le Marquis de Levy.
M. le Marquis d'Asfeld.
M. le Marquis de Geofreville.
M. de S Conteſt.
M. le Blanc.
M. Finſonneau, Secretaire.

Conseil de Finance.

M le Maréchal Duc de Villeroy, Chef.
M. le Duc de Noailles, Preſident.
M. le Marquis Deffiat, Vice-Preſident.

M. le Pelletier Desforts.
M. Rouille du Coudray.
M. le Pelletier de la Houssaye.
M. Fagon.
M. d'Ormesson.
M. le Président Gilbert de Voisins.
M. le Président Dodun.
M. de Gaumont.
M. de Baudry.
M. le Febvre } Secretaires
M. de la Bligniere }

Conseil de la Marine.

S. A. S. M. le Comte de Toulouze, Chef.
M. le Maréchal d'Estrées, Président.
M. le Maréchal de Tessé.
M. le Marquis de Coëtlogon
M. le Comte de Champigny.
M. Ferrand.
M. de Vauvré.
M. de Bonrepos.
M. de la Chapelle, Secretaire.

Conseil du dedans du Royaume.

M. le Duc d'Antin, Président.
M. le Marquis de Beringhen.
M. le Marquis de Brancas.
M. de Pleubet de Reveillon.
M. Roujault.
M. Ferrand.
M. l'Abbé Menguy.
M. Goëlard.
M. de la Roque, Secretaire.

Le 26 Octobre 1715 fut tenu le Chapitre de l'Église Cathedrale, Primatiale & Metropolitaine de Roüen, pour nommer un Haut-Doyen de lad. Eglise; & aprés leurs

formalitez requises, ils élurent tous d'une voye Messire Jean de la Roque Hue Prêtre, Chanoine & grand Tresorier de l'Eglise Cathedrale dud. Roüen, Président du Clergé, Grand-Vicaire & Official de Monseigneur l'Archevêque en la Cour Ecclesiastique, étant un homme d'un grand merite.

Le lendemain Dimanche 27 Octobre Mondit sieur de la Rocque prit possession de la Dignité de Haut-Doyen avant la Procession de la grande Messe, avec les Ceremonies ordinaires. Cette Dignité luy donne droit de porter Crosse & Mitre, rang, entrée & seance dans les Assemblées du Clergé.

Le 15 Novembre 1715, à trois heures après-midy furent celebrées dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale les Vigiles des Morts pour le repos de l'ame de Louys XIV. Le Chœur étoit tendu de trois rangs de Drap noir & de deux rangs de Velours, sur lequel il y avoit un grand nombre d'Armoiries aux Armes de France, au milieu duquel il y avoit un tres-beau Mausolée illuminé d'un grand nombre de Cierges & de Torches : dans la Nef & Chapelles il n'y avoit que deux rangs de drap & un rang de velours, & par tout un grand nombre de cierges. Y assisterent en Robes rouges Nosseigneurs de Parlement, de la Cour des Comptes, Aydes & Finances en Robbes rouges & noires de ceremonies, le Corps de la Ville, les Siéges Generaux de l'Amirauté & des Eaux & Forêts de France à la Table de Marbre du Parlement de Normandie, conduits par les Compagnies de la Cinquantaine & des Arquebusiers, Nosseigneurs du Parlement, de la

Cour des Comptes & des Aydes dans le Chœur, ainſi que le Corps de la Ville, Meſſieurs des deux Siéges Generaux, dans la Chapelle de S. Pierre S. Paul. Et enſuite ſe rendit à ladite Egliſe Monſieur le Comte de Beuvron, Chevalier de l'inſigne Toiſon-d'or en Eſpagne, Gouverneur du Château du Vieil-Palais, Lieutenant du Roy de cette Province, precedé du Capitaine & de ſes Gardes, conduit par les Compagnies de la Cinquantaine & des Arquebuſiers, à l'exception de quelques petits Détachemens qui étoient reſtez dans l'Egliſe, ſuivi d'un grand nombre de Nobleſſe; il fut conduit dans le Chœur, où il prit ſa place. Y aſſiſterent auſſi dans la grande Chapelle de la Sainte Vierge, derriere le Chœur Meſſieurs du Bureau des Finances, Meſſieurs du Bailliage & Siége Preſidial dans la Chapelle de S. Sever, & les Prieurs & Juges-Conſuls dans la Chapelle de S. Romain qui s'y rendirent tous en Corps, aprés quoy on commença les Vigiles; & étant achevées Monſieur le Comte de Beuvron, toutes les Cours, le Corps de la Ville & les autres Juriſdictions ſe retirerent dans le même ordre qu'ils étoient venus. Le lendemain ils revinrent à neuf heures & demie de matin en l'Egliſe Cathedrale, & ſe placerent comme le jour precedent. La Meſſe de *Requiem* fut celebrée par Monſeigneur l'Archevêque de Roüen, & l'Oraiſon Funebre prononcée par Monſieur l'Abbé le Prevoſt de Roüen, Predicateur du Roy. Aprés les Encenſemens faits autour du Mauſolée, les Aſperſions, les Oraiſons & le *Requieſcat in pace* dit, il ſe chanta

[illegible] *Te Deum* & [illegible] *Regem* : ensuite se fit retentir des cris de VIVE LE ROY, au bruit des Tambours & Trompettes : Aprés quoy Messieurs du Parlement revinrent au Palais, où étant arrivés les Compagnies de la Cinquantaine & des Arquebusiers firent leurs décharges dans la Cour de leurs Mousqueteries, & tout le monde cria VIVE LE ROY.

Le 11 Decembre 1715 les Deputez du Parlement de Roüen eurent audience du Roy, & le complimenterent sur son avenement à la Couronne, Monseigneur le Premier President à leur tête porta la parole.

Le 30 Decembre 1715 le Roy alla à Paris occuper le Château du Louvre qu'on luy avoit preparé pour y faire sa demeure.

Cours & Juriſdictions, tant Royales que Hautes Juſtices Seigneuriales de la Ville & Fauxbourgs.

LE Parlement de Roüen fut d'abord étably ſous le titre d'Echiquier par Raoult premier Duc de Normandie, l'an 913, creé ſous led. titre par Philippes le Bel Roy de France en 1302, rendu perpetuel par Louys XII en 1499. Le Palais que l'on voit aujourd'huy étant achevé le 2 Novembre 1506, le Parlement y tint pour la premiere fois, aprés l'avoir tenu l'eſpace de ſix années dans la Salle du Château. François premier luy donna le nom de Parlement de Normandie en 1515; il eſt composé de quatre Chambres, ſçavoir la Grand' Chambre, la Tournelle, la premiere Chambre d'Enquêtes, & la ſeconde Chambre d'Enquêtes, & en outre de la Chambre des Requêtes qui a été creée & declarée faire corps du Parlement, par Edit de François I. donné à Fontainebleau en 1543.

Noms & Surnoms de Nosseigneurs de Parlement, suivant l'ordre de leurs Receptions, & comme ils sont de present départis dans les Chambres, & leur demeure.

PRESIDENS.

MEssire Nicolas-Pierre Camus de Pontcarré, Chevalier, Premier, reçû le 18 Aouſt 1703, Grand'Chambre, dans S. Ouen.

Messire François Brunot Emanuel de Motteville, sieur de lieu, reçû le 3 Juin 1692, Grand'Chambre, ruë de la Seille.

Messire Pierre Scot, sieur de Fumechon, reçû le 17 Decembre 1696, 1. de la II. Chambre d'Enquête, ruë du Bec.

Messire Guy Duval, sieur de Bonneval, reçû le 28 May 1700, 1 de la I. Chambre d'Enquête, ruë des Camahiers.

Messire Charles Marcq, sieur de la Ferté, reçû le 31 Mars 1703, 2 de la I. Chambre d'Enquête, ruë Etoupée.

Messire Maximilien Anzeray, sieur de Courvaudon, reçû le 7 Juillet 1703, 1. de la Chambre de Tournelle, ruë Beauvoisine.

Messire Claude de Becdeliévre, sieur de Quevilly, reçû le 24 Novembre 1704, 2 de la II. Chambre d'Equête, proche le Château

Messire Gilles-Henry Meignart, sieur de Bernieres, reçû le 27 Juillet 1703, 3. de

la Grand'Chambre, ruë des Faulx.

Meſſire André-Louys de Romé, reçû le 2 Juillet 1707, 2 de la Chambre de Tournelle, ruë Ganterie.

Meſſire Claude le Roux, ſieur d'Eſneval, reçû le 9 Mars 1712, 3 de la Chambre de Tournelle, ruë de la Chaîne.

CONSEILLERS.

Mr Adrien de Novince, ſieur d'Aubigny, Conſeiller-clerc, reçû le 27 Novembre 1656, de Grand'Chambre, prés Bouvreuil.

Mr Antoine De Marette, ſieur d'Alge Doyen de la Cour, reçû le 13 Janvier 1671, de Grand'Chambre, rue de l'Ecureuil.

Mr Pierre Baudouin, ſieur du Baſſet, reçû le 3 Aouſt 1671, de Grand Chambre, prés le Vieil Palais.

Mr Nicolas le Peſant, ſieur de Boiſguilbert, reçû le 27 May 1675, de Grand'Chambre, prés la Croſſe.

Mr Louys Aſſelin, ſieur de Frenelles, reçû le 21 Juin 1676, de Grand Chambre, ruë Ganterie.

Mr Etienne-François de Bauvais, Abbé de Montmorel, Conſeiller-clerc, reçû le 15 May 1677, de Grand'Chambre, ruë de l'Ecole.

Mr Henry Louvel, reçû le 18 May 1677, de Grand'Chambre, du ſervice de Tournelle, ruë ſaint Etienne des Tonneliers.

Mr Guillaume Huë, ſieur de la Trourie, reçû le 28 Novembre 1678, de Grand' Chambre, du ſervice de Tournelle, ruë du Château.

Mr François Richer, ſieur d'Aube, reçû le 12 Juillet 1679, de Grand'Chambre, ruë de la Pie.

Mr Claude-Etienne Maignart, sieur de la Vaupalliere, reçû le 1681, de Grand'Chambre, du service de Tournelle, ruë Ste Croix des Pelletiers

Mr Robert d'Andasne, sieur de Tourville, reçû le 20 Aoust 1681, de Grand'Chambre, ruë Herbiere.

Mr Pierre Lepigné, sieur Douxmesnil, reçû le 14 Novembre 1681, de Graud'Chambre, du service de Tournelle, derriere le Chœur de S. Pierre du Châtel.

Mr Raoult de Moy, sieur de Ribouville, reçû le 19 Novembre 1681, de Grand'Chambre, ruë des Carmes.

Mr Nicolas Papavoine, sieur de Canapville, Conseiller-clerc, reçû le 24 Novembre 1681, de Grand'Chambre, ruë d'Ecosse.

Mr Jean-Baptiste Duhamel, Conseiller-clerc, reçû le 29 Novembre 1681, de Grand' Chambre, ruë des Bonnetiers.

Mr Marc-Antoine Sanson Vaignon, reçû le 21 Juillet 1683, de Grand'Chambre, ruë du Sacre.

Mr Jacques Bulteau, reçû le 14 Decembre 1683, de Grand'Chambre, du service de Tournelle, ruë aux Ours.

Mr François le Noble, sieur de Bailleul, reçû le 16 Decembre 1683, de la Chambre des Requêtes, proche les Jesuites.

Mr Jean-Baptiste Fauvel, sieur d'Acqueville, reçû le 11 Aoust 1684, de Grand'Chambre, derriere les murs S. Oüen.

Mr Henry Bigot, sieur de Montville, reçû le 11 Aoust 1684, de Grand'Chambre, du service de Tournelle, ruë de l'Ecureüil.

Mr François Clerel, sieur de Rampan, reçû le 13 Aoust 1684, de Grand'Chambre, ruë de la Prison.

Mr Marc-François de Châlon, sieur de Cretot, reçû le 16 Aoust 1684, de Grand' Chambre, derriere l'Archevêché.

Mr François de Châlon, sieur de Caulion, reçû le 1686, de la Chambre des Requêtes, ruë du Cordier.

Mr Pierre le Marchand, sieur de Bardouville, reçû le 16 Juin 1687, de Grand'Chambre, ruë des Carmes.

Mr Jean le Sens, sieur de Folleville, reçû le 16 Aoust 1688, de Graud'Chambre, ruë du Coquet.

Mr Charles de la Porte, sieur de la Ferté reçû le 6 Juillet 1689, de la II. Chambre, d'Enquête, prés Bouvreüil.

Mr Nicolas Voisin, sieur du Neufboc, reçû le 9 Juillet 1689, de la I. Chambre d'Enquête, du service de Tourn ruë Etoupée.

Mr Jean Heurtault, reçû le 9 Juillet 1689, de la Chambre des Requêtes, ruë du Sacre.

Mr Augustin Durant, sieur de Missy, reçû le 13 Juillet 1689, de la II. Chambre d'Enquête, ruë Beauvoisine.

Mr François Heusté, sieur de l'Amberville, reçû le 1 Aoust 1690, de la I. Chambre d'Enquête, rue S. Nicolas.

Mr François Hubert, reçû le 1 Aoust 1690, de la II. Chambre d'Enquête, ruë des Arsins

Mr Thomas Hardy Conseiller-clerc, reçû le 14 Aoust 1690, de la grand'Chambre, ruë Ste Croix des Pelletiers.

Mr François de Romé, sieur du Thuit,

Premier Preſident aux Requêtes, reçû le Mars 1691, ruë de la Croſſe.

Mr Jean-Baptiſte Ango, ſieur de Lezeau, reçû le 24 Juillet 1691, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Etoupée.

Mr Charles Paviot, ſieur du Bouillon, reçû le 11 Février 1693, de la I. Chambre d'Enquête, ruë des Camahiers.

Mr François Boullais, ſieur de Catteville, reçû le 27 Juillet 1693, de la II. Chambre d'Enquête, ruë Ganterie.

Mr François Armand le Cornier, ſieur de Ste Heleine, reçû le 27 Juillet 1693, de la II. Chambre d'Enquête, ruë d'Ecoſſe.

Mr Louis Groult Conſeiller-clerc, reçû le 17 Févr. 1694, Grand'Chambre, ruë des Carmes

Mr Hector Joſeph Paviot, ſieur de S. Aubin, reçû le 9 Février 1695, de la I. Chambre d'Enquête, du ſervice de Tournelle, ruë aux Ours.

Mr Jacques Papavoine, ſieur de Canapville, reçû le 23 Juin 1695, de la I. Chambre d'Enquête, du ſervice de la Tournelle, ruë d'Ecoſſe.

Mr Claude Bertout, ſieur d'Heudreville reçû le 15 Juin 1695, de la Chambre des Requêtes, proche S. Eloy.

Mr Jacques Aſſelin, ſieur de Villequier, reçû le 22 Juin 1695, de la II. Chambre d'Enquête, du ſervice de la Tournelle, ruë des Bonnetiers.

Mr Louys Brinon, ſieur de Fomanville, reçû le 18 Janvier 1696, de la I. Chambre d'Enquête, ruë du Sacre.

Mr Nicolas du Renel, ſieur de Bolcomte, reçû le 8 Février 1696, de la Chambre des Requêtes, ruë Etoupée.

Mr Joseph de Berniere, sieur de Louvigny, reçû le 29 Avril 1697, de la II. Chambre d'Enquête, ruë S. Godard.

Mr Jacques Busquet, sieur de Chandoisel, reçû le 5 Aoust 1697, de la II. Chambre d'Enquête, ruë des Maillots.

Mr Gilles Halley, sieur d'Orgeville, reçû le 9 Juillet 1698, de la I. Chambre d'Enquête, proche S. Oüen.

Mr Pierre Aimable Damien Hebert, sieur de Beauvoir, reçû le 17 Juillet 1698, de la I. Chambre d'Enquête, du service de la Tournelle, ruë du Coq.

Mr Georges-Michel de Motteville Conseiller-clerc, reçû le 11 Février 1699, de Grand' Chambre, Marché aux Veaux.

Mr Mouret, sieur Dupont, Président aux Requêtes, reçû le 3 Février 1700, ruë Grand P.

Mr Jean Chauffray, Conseiller-clerc, reçû le 9 Aoust 1700, de la Grand'Chambre, proche S. Lo.

Mr Barthelemy le Cordier, sieur de la Londe, Conseiller-clerc, reçû le 24 Novembre 1700 de la I. Chambre d'Enquête, proche les Carmes.

Mr Pierre le Bas, sieur de Bourtemont, reçû le 17 Janvier 1701, de la II. Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë des bons Enfans.

Mr Guillaume Vigneral, sieur de Sevrey, reçû le 12 Mars 1701, de la I. Chambre des Enquêtes, ruë de l'Epicerie.

Mr Jacques de Lannoy, sieur de Bellegarde reçû le 12 Mars 1701, de la II. Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë de la Perle.

Mr Allexandre Paviot, sieur de la Hautteville, reçû le 7 Juillet 1703, de la II. Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë Perciere.

Mr Nicolas de Bailleul, sieur de S. Maclou, reçû le 9 Juillet 1703, de la II Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë de la Seille.

Mr Guillaume Bigot de Graveron, sieur de la Turgere, reçû le 9 Juillet 1703, de la I Chambre d'Enquête, du service de la Tournelle, ruë de l'Ecureuil

Mr Thomas Huë, sieur de Vermanoir, reçû le 11 Juillet 1703, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Ganterie.

Mr Charles-Adrien Lucas, reçû le 22 Novembre 1704, de la Chambre des Requêtes, ruë du Château.

Mr François-Allexandre de Carrey, sieur d'Asnieres, reçû le 19 Aoust 1706, de la II. Chambre d'Enquête, ruë Beauvoisine.

Mr Jean-Pierre Dufour, sieur du Faulq, reçû le 24 Novembre 1706, de la II. Chambre d'Enquête, ruë des Bonnetiers.

Mr Jacques André Guenet, sieur de S. Just, reçû le 27 Novembre 1706, de la II, Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë des Bons Enfans.

Mr Louys Allexandre Guenet, sieur de l'Ouye, reçû le 1 Decembre 1706, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Ganterie.

Mr Philippes-François de Brevedent, sieur de Berville, reçû le 17 Aoust 1707, de la I. Chambre d'Enquête, ruë de la Seille.

Mr Gilles Paviot, sieur de la Villette, Conseiller-clerc, reçû le 5 Septembre 1707,

de la I Chambre d'Enq. ruë des Bonnetiers

Mr Adrien Boullais, sieur de Flamanville, reçû le 23 Novembre 1707, de la Chambre des Requêtes, ruë Ganterie.

Mr Louys-François le Faé, sieur de S. Germain, reçû le 23 Novembre 1707, de la I Chambre d'Enquête, ruë de la Seille.

Mr François-Joseph Paon, sieur d'Ernothon, reçû le 5 Decembre 1707, de la Chambre des Requêtes, à la Place Royale.

Mr Jean-Louys de Lamperiere, sieur de Montigny, reçû le 21 May 1708, de la II. Chambre d'Enquête, ruë du Château.

Mr Jacques Pigou, reçû le 21 May 1708, de la II Chambre d'Enquête, ruë Dinanderie

Mr Adrien Lambert, sieur de Formentin, reçû le 2 Aoust 1708, de la I. Chambre d'Enquête, du service de Tourn- ruë Ganterie.

Mr Christophe Germont, sieur de Mesmont, Conseiller-clerc, reçû le 14 Avril 1709, de la I. Chambre d'Enquête, ruë des Arsins.

Mr Louys Ango Conseiller-clerc, reçû le 2 Juillet 1709, de la II Chambre d'Enquête, proche les Prêtres de l'Oratoire.

Mr Charles le Boullenger, reçû le 2 Juillet 1709, de la I. Chambre d'Enquête, dans la Rougemare.

Mr Louys de Claironde, sieur de Fremond, reçû le 16 Juillet 1709, de la II. Chambre d'Enquête, ruë du Poisson.

Mr Louys de Becdelièvre, sieur de Brumare, reçû le 1 Septembre 1709. de la Chambre des Requêtes, au Château.

Mr Nicolas Baudoüin, sieur de Gonseville, reçû ledit jour, de la II. Chambre d'En-

quête, à côté du Vieil-Palais.

Mr François Richer, sieur d'Aube, reçû ledit jour, de la II. Chambre d'Enquête, ruë de la Pie.

Mr Louys Robert, sieur de S. Victor, reçû le 21 Septembre 1709, de la I. Chambre d'Enquête, petite ruë des Camahiers.

Mr Jacques de Tiremois de Sacy, sieur de S. Bonnet, reçû le 2 Septembre 1709, de la I Chambre d'Enquête, ruë des Camahiers.

Mr Eustache Nicolle, sieur Desfontaines, reçû le 2 Septembre 1710, de la Chambre des Requêtes, rue Beauvoisine.

Mr Marc Antoine de l'Anguedor, sieur de Bois le Vicomte, reçû le 19 Juin 1711, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Ganterie.

Mr Antoine Gefroy le Diacre, sieur de Martinbos, reçû le 19 Juin 1711, de la II Chambre d'Enquête, ruë aux Chevaux.

Mr Laurent-Louys Desmareft, sieur de S. Aubin, reçû le 3 Aouft 1711, de la II. Chambre d'Enquête, ruë de la Chaîne.

Mr Alphonce de Civille, sieur de S. Mars, reçû le 12 Decembre 1711, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Etoupée.

Mr Jean-Baptiste Lesdo, sieur de la Riviere & de Valliquerville, reçû le 11 May 1712, de la II. Ch. d'Enquête, ruë du Château.

Mr de Vernoüillet, Conseiller-clerc, reçû le 16 Janvier 1713, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Ganterie.

Mr d'Ery, reçû le 16 Janvier 1713, de la Chambre des Requêtes, ruë Croix de Fer.

Mr Charles Emmanuel Langlois, sieur de Coulmoulins & de Ste Barbe, reçû le 19 Janvier 1713, de la I. Chambre d'Enquête, ruë Etoupée.

Mr Côté de S Suplix, reçû le 1713, de la II Chambre des Enquêtes, ruë du Château.

Mr Marie Louys Bruno Emanuel de Motteville, de la Chambre des Requêtes du Palais, reçû le 13 Février 1714, ruë de la Seille.

Mr Alexandre Bigot de Montville, reçû le 22 Mars 1714, de la II. Chambre d'Enquêtes, ruë de l'Ecureuil.

Mr Pierre-Robert Godefroy, reçû le 22 Mars 1714, de la II. Chambre d'Enquête, ruë des Charettes.

Mr Scipion-Claude Bertoult, sieur de Forbany, reçû le 12 May 1714, de la Chambre des Requêtes, proche S. Godard.

Mr Louys-Marie Baudoüin du Basset, sieur du Thil, reçû le 12 Juin 1714, de la Chambre des Requêtes, proche le Vieil-Palais.

Mr Nicolas-Charles Baudry, sieur de la Lande, reçû le 13 Aoust 1714, de la I Chambre d'Enquête, du service de Tournelle, ruë de l'Ecole.

Mr Jacques-Henry du Tot, sieur de Varneville, reçû le 15 Juillet 1715, de la II. Chambre d'Enquête, proche S. Godard.

Mr Jacques Jores, sieur de la Mottelliere, reçû le 7 Aoust 1715, de la Chambre des Requêtes, ruë de la Croix de Fer.

Mr Jacques-Philippes-Romain le Bas, reçû le 19 Aoust 1715, de la I Chambre d'Enquête, ruë des Jacobins.

Mr Charles-François Guedier, de S. Aubin, reçû le 19 Aoust 1715, de la I. Chambre d'Enquête, ruë du Sacre.

Messieurs les Gens du Roy.

Mr de Ménibus, Avocat General, reçû le 1680, ruë Neuve S. Lo.
Mr de la Heuse, Procureur General, reçû le 1 Septembre 1710, proche le Palais.
Mr le Chevalier, Avocat General, reçû le 17 Aoust 1695, ruë des Arsins.

Substituts & Avocats du Roy aux Requêtes.

Mr Descours Bailliard, prés le Bailliage.
Mr Lambert, rue Beauvoisine.
Mr Hellot, rue de l'Ecole.
Mr le Noble, rue de l'Ecole.
Mr le Comte, rue Beauvoisine.
Mr Bonel, rue de l'Ecole.
Mr Savalle, proche S. Oüen

NOTAIRES-SECRETAIRES.

Mr Daméme, rue des petits Camahiers.
Mr Suart, rue de la Pie.
Mr de Boutigny, proche le Bureau.
Mr le Prevôt, rue des Minimes.

GREFFIERS.

M. Ozannet Greffier en Chef, Civil & Criminel, rue des Camahiers.
M Barbeau, Conseiller du Roy, Garde des Archives, proche le Bailliage.
M. Lherbette, Greffier de Grand'Chambre pour le Plumitif, à S. Oüen.
M François Deshays, principal Commis de Tournelle.
M Charles Plichon, Greffier de la premiere Chambre des Enquêtes, prés S. Patrice.
M. Nicolas Quilleau, Greffier de la II. Chambre d'Enquête, rue du Cordier.
M. Guillaume Lenant, Greffier, Receveur

du Parquet , rue du Merrier.

M. Moriſſet , Greffier des Preſentations & Comparutions , proche S. Patrice.

RECEVEURS PAYEURS DES GAGES.

M Jean-Baptiſte de Garſaults , Alternatif , rue des Auguſtins.

M. Jacques Deſours , Receveur des Epices , rue Etoupée.

GREFFIERS DES REQUESTES.

M Alexandre Ygou , Greffier , rue des bons Enfans.

M Bonaventure Plaimpel auſſi Greffier , rue des Minimes.

M. François Cormuel de Grandval , principal Commis , proche des Jacobins.

COMMIS au Greffe de la Cour.

Breant Contrôleur , rue Coignebert.
Auzannet , Receveur , rue des Camahiers.
Adrien Guilbert , rue Deſchamps.
Nicolas Thierry , rue de la Miette.
Jacques Beliart , rue de la Croſſe.
Ruellon , rue de la Perle.
Pellevé , proche S. Lo.

HUISSIERS de la Cour.

M. Jean Chrétien I. Huiſſier , rue Etoupée.
Jean Goulley l'aîné , rue de l'Ecole.
Mathieu Frenel , rue des Maîtreſſes.
Pierre le Duc , rue de l'Archevêché.
Bernard Guillaume le Gras , rue des Maillots
Jean le Plaitrier , rue neuve des Jacobins.
Lambert , rue Beauvoiſine.
Jean Pierre Coſſart , rue de la Verité.
Jean-Baptiſte Goulley le jeune , rue de l'Ecole.
Nicolas Marc , proche S Nicaiſe.
Limarre , rue de la Cicogne.

HUISSIERS des Requêtes.

Jean Aubert, rue des Prêtres de l'Oratoire.
Michel Ygou, rue des Arsins.
Michel Gautier, rue Etoupée.

Avocats du Parlement.

MAISTRES

JAcques Bertheaume Sindic, rue du moulinet à l'Hôtel de Raffetot.
Hector Charles Tirel, proche les Feuillans.
Jean le Quesne, ruë Herbiere
Laurent Renault, ruë des Arsins.
Pierre-Joseph Jobart, ruë Malpalus.
Jacques de Malherbe, sur la Renelle.
Jean Duval de Gruchy, ruë Dinanderie.
François-Pierre de la Chapelle, ruë Ganterie, à l'Hôtel s. Vandrille.
Charles le Court, ruë Beauvoisine.
Nicolas Dallet, ruë Beauvoisine.
Thomas le Chevalier, ruë de l'Ecureuil, proche S. Laurent.
Nicolas Lecacher, ruë & proche S. Laurent.
Laurent-François le Roy, sur l'eau de Robec.
Robert Aubery de Bellegarde, rue Ecuyere.
Jean le Carpentier, rue des Camahiers.
Marc-Antoine-Nicolas de Bordeaux, rue Ganterie.
François-Michel Ynor, rue du Sacre.
Nicolas le Basly, proche le Palais, prés la rue de la Poterne.
Jean-Pierre Néel, rue Ganterie.
Charles Routier, rue S. Laurent.
Charles Berard, rue S. Etienne de Tonnel.
Louys Simon, ruë Etoupée.
Charles de Laurienne, sur la Renelle.

Jacques Duval, rue S. Etienne.
Nicolas Guillard, rue de l'Aumône.
Pierre Haveron, rue de l'Ecureüil.
André de l'Etoille, rue de la Croix de Fer.
Charles Caillot, rue des Arsins.
Louys le marquer, rue S. Amand.
Barthelemy de Seignes, proche S. Pierre l'Honoré.
Louys de monteille, rue Dinanderie.
Augustin le Bourgeois de Belleville, rue S. Patrice.
François Toustain, rue de la Seille.
michel le metayer, rue Neuve S. Lo.
Alphonse Petit, rue S. Laurent.
Guillaume marsollet, proche S Laurent.
Simon le Tellier, proche S. Lo.
De Caire, proche S. martin sur Renelle.
Louys Perchel, sur la Renelle, proche le Bailliage.
David Pigarhe, rue des Camahiers.
Louys le Dain, proche les Jesuites.
Nicolas Romy, rue Senécaux.
Dominique le Chevalier, à la Poterne.
Jacques François de manneville, derriere l'Abbaye S. Lo.
Leonard Breant, rue Pincedos.
Charles du Vivier, rue S. Romain.
Emmanuel le Doyen, à la place S. Oüen.
Charles-Jacques Douillard, rue malpalu.
Thomas Varroc, rue Etoupée.
Louys menard, au Vieil marché
Robert le Chartier, rue de la Croix de Fer.
Jean Dubois, rue Ancriere.
Louys du Perrey, rue S. Lo.
Louys-Jacques Billouet, vis-à-vis les Feuill. Chapelain, rue S. Laurent.

Charles Renault, rue des Maillots.
le Bourgeois le jeune, rue S. Patrice.
Michel de la Court, rue Ganterie.
Jacques Crevel, rue Grand-Pont.
Pierre-Charles Cabot, rue de l'Eſtrade.
Jean-Pierre Pellevé, rue des Chanoines.

Procureurs du Parlement

MAISTRES.

René Godier Sindic, rue du Coquet.
Louys le Courtois, derriere les murs S. Oüen.
Jacques Raimboult, rue Etoupée.
Barthelemy Cavé, rue du Rozier.
Antoine Mindorge, rue des Jeſuites.
Gilles le Maître, rue du Château.
Lambert Anfrye, rue S. Nicolas.
Louys Audouart, rue S. Godard.
Nicolas Antheaume, proche S. Eloy.
Nicolas Beauvalet, rue des Jacobins.
Pierre Meley, rue S. Patrice.
Louys Talbot, rue S. Laurent.
Antoine Auber, rue de la Seille.
Philipes Breard, rue de la Priſon.
Pierre Godin, rue Pigeon.
Pierre le Piquois, à la Porte Bouvreuil.
Robert Philippes, rue S. Eloy.
Jacques Pottier, au Marché aux Veaux.
François Auber, dans la Cour de S. Oüen.
Auguſtin Lheure, proche S. Amand.
Gilles Jobey, rue Beauvoiſine.
Pierre de Freville, derriere le Bailliage.
Jean Neël, rue de la Chaîne.
Nicolas Aubrée, rue Senécaux.

Jacques Varnier, rue du Cordier.
Paul le Courtois, rue d'Ecoſſe.
Jerôme le Monnier, rue S. Patrice.
Gilles Vatel, prés S. Godard.
Samuel Turgis, rue des Charettes.
Sebaſtien Greſil, rue du Vieil-Palais.
Robert Dumontier, rue Ancriere.
Nicolas Berthelot, proche S. Maclou.
Etienne Cavelier, rue des Camahiers.
Bernardin Labbé, rue du Sacre.
François Rogereau, rue des Camahiers.
Antoine Coſtard, rue neuve des Jacobins.
Gilles Tolley, rue Ecuyere.
Germain Boüillot, rue Coupegorge.
Jacques le Roy, rue S. Patrice.
Gilles Biſſonnais, rue Ancriere.
Antoine Prunier, rue de la Chaine.
Hector Allain, rue des bons Enfans.
Charles Hubert, rue S. André.
François Radiguel, ſur l'Eau de Robec.
François Gaillard, rue du Sacre.
Jean-Chriſoſtôme Campain, rue de la Chaîne.
Jacques le Maître, rue Dinanderie.
François Duclos, proche S. Laurent.
Guillaume Auber, rue des Savetiers.
Louys Rabec, rue Etoupée.
Jacques Chapey, rue de la Poterne.
Pierre Pellevé, rue des Chanoines.
Jacques Raimboult, rue des Camahiers.
Henry Malfillaſtre, rue S. Laurent.
Louys de la Motte, rue du Verbuiſſon.
Michel le Courtois, proche le Palais.
Joſeph du Deſert, rue des Maillots.
Pierre Marc, proche S. Martin ſur Renelle.
Simon-Jude Foret, rue des bons Enfans.
Yacinthe Pochon, proche S. Lo.

Jacques Deshays, proche S. Eloy.
Pierre le Sauvage, proche S. Vigor.
Allexandre Dumouchel, rue des Maîtreſſes.
Jacques Ballier, rue du Rozier.
Allexandre Duval, rue Pincedos.
Jacques Gueroult, rue de la Perle.
Nicolas Dubuiſſon, rue S Godard.
Michel Yvelin, rue S. Nicolas.
Etienne Dubouſſé, proche S. Laurent.
Barthelemy Lepeu, proche S. Vincent.
Ytaye le Vert, rue Ste Croix des Pelletiers.
François Quilleau, rue Perciere.
Pierre Gallet, rue Ganterie.
Robert Moulin, rue des bons Enfans.
Jacques Duchemin, rue d'Ecoſſe.
Jean Hebert, rue des Maillots.
Noël-Allexandre Boiſſel, rue Malpallus.
Jean-Charles du Saufey, rue ste Croix.
Jean-Guillaume le Duc, proche S. Eloy.
Louys Malfillaſtre, rue Etoupée.
Nicolas Frenel, rue des Maîtreſſes.
François Clement, rue S. Nicaiſe.
Guillaume Corbin, rue S. Amand.
Jean le Févre, rue Dinanderie.
Jean Carruel, rue de l'Ecureuil.
Georges Simon, rue Beauvoiſine.
Thomas Vaucquier, rue Ganterie.
Claude le François, rue des Maillots.
François Dumeſnil, rue des Jeſuites.
Louys-Thomas Martin, rue des Carmes.
Jean-François de Launoy

Jours & heures d'Audience des quatre Chambres du Parlement.

LE Lundy à 9 heures de matin en la premiere Chambre d'Enquête.

Le Mardy la petite Audience de la Grand' Chambre à 7 heures en Hyver, & à 5 heures de matin en Eté, où se plaident les Causes sur le petit Rôlle, & dure jusqu'à 8 heures & demie.

A 9 heures se tient la Grande Audience pour les Causes du grand Rôlle, qui finit à 10 heures, à l'exception du Carême qu'elle ne finit qu'à onze heures.

L'aprés-midy à 3 heures se tient l'Audience criminelle à la Tournelle.

Le Mercredy à 9 heures l'Audience de la seconde Chambre d'Enquête.

Le Jeudy la petite Audience en la Grand' Chambre pour les Causes du petit Rôlle à 7 heures en Hyver, & en Eté à 5 heures de matin, finit à 8 heures & demie de matin.

A 9 heures se tient la grande Audience de la grand'Chambre pour les Causes du grand Rôlle, qui leve à dix heures, à l'exception du Carême qu'elle ne finit qu'à onze heures.

Le Vendredy à 7 heures du matin en Hyver se tient la petite Audience de la grand'Chambre, & à 5 heures de matin en Eté, pour les Placets, elle finit à 8 heures & demie de matin.

A 9 heures se tient la grande Audience de la grand'Chambre pour les Placets, qui finit

finit à 10 heures de matin, & dans le Carême à 11 heures.

A 3 heures aprés-midy se tient à la grand' Chambre l'Audience que l'on appelle des Pauvres, pour les Placets, Monseigneur le Premier President y preside deux fois par an, sçavoir le Vendredy d'apres la S. Martin & de *Quasimodo*. Les autres jours c'est le Doyen des Presidens qui est en la grand' Chambre, & en son absence c'est le troisiéme President de Grand'Chambre.

Aux petites Audiences de Grand'Chambre, il n'y a que Monseigneur le Premier President qui est en Robbe rouge. Aux grandes Audiences en Eté luy & les deux autres Presidens de grand'Chambre sont en Robe rouge, leurs Mortiers de Velours noir avec un large galon d'or autour sont à côté d'eux lors qu'ils sont en seance, sur des carreaux de velours violet, semez de Fleurs de lys d'or, lors qu'ils arrivent ils le tiennent à leur main. En Hyver ils ont aux grandes Audiences de la grand'Chambre des Robes rouges herminées. Aux autres Chambres dans les Audiences, ainsi qu'à la Grand'Chambre à l'Audience des Pauvres Nosseigneurs les Presidens n'ont que des Robes noires.

Aux grandes Audiences de Grand'Chambre les Causes des Rôlles & des Placets sont appellées par le Premier Huissier en Robbe noire, ayant en tête un Bonnet en broderie d'or, une Rose de diamant au milieu, & herminé tout autour.

Les Samedys à 9 heures se tient l'Audience de la Tournelle.

Tous les jours à onze heures du matin,

au Parquet, Messieurs les Gens du Roy reçoivent les Conferences des Avocats, pour les Causes de chacune Audience de chaque Chambre, qui est toûjours la veille desdites Audiences.

Aux Requêtes du Palais l'Audience se tient tous les Lundys, Mercredys & Jeudys à trois heures aprés midy.

Le matin l'on confere devant un des Messieurs les Substituts en qualité d'Avocat du Roy des Requêtes pour les Causes où il est necessaire de Conclusions.

Chambre des Syndics Generaux du Clergé de Normandie, qui se tient dans la Grand'Chambre du Parlement.

MOnsieur l'Abbé de Canapville, Conseiller au Parlement, Président, rue d'Ecosse.

MESSIEURS LES SINDICS.

Mr l'Abbé Duhamel, rue des Bonnetiers.
Mr l'Abbé Gueroult, rue des Carmes.
Mr l'Abbé de la Londe, rue des Carmes.
Mr l'Abbé Chauffray, proche le Prieuré s. Lo.
Mr l'Abbé de la Londe, proche les Carmes.
Mr l'Abbé Bigot Pr. General, rue de l'Ecureuil.
Mrs les Notaires Secretaires, Greffiers.
Me le Prevôt, Commis au Greffe.

Siége General de l'Amirauté de France, à la Table de Marbre du Palais.

Qui connoit tant au Civil qu'au Criminel des affaires concernant la Marine.
Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France y a seance.

MR Pigou Conseiller du Roy, Lieutenant General Civil & Criminel, rue du Vieil-Palais.

Mr Chaperon Lieutenant Particulier, rue S. Neaise.

Mrs les Conseillers.

Mr Philippes, rue du vieil-Palais.

Mr Suert, rue s. Eloy.

Mr de Lurienne, rue de la Renelle.

Mr le Bourgeois de Belleville, prés s. Patrice.

Mr Duhamel de Cottun, Procureur du Roy, rue Grand-Pont.

Mr Noel le Sort, Conseiller du Roy, Tresorier des Invalides de la Marine, & Greffier, rue du petit-Puis.

Mr Marlot Receveur des Amendes de Monseigneur l'Amiral, rue des Charettes.

Huissiers.

Pierre le Gay, rue des Jacobins.

Michel Mullot, rue Malpalus.

Jean Chaperon, rue des Charettes.

Jacques Guillot, rue Nôtre-Dame.

Pierre Fayel, rue aux Chevaux.

Audience les Mardis, Jeudis & Samedis à dix heures.

Siége General de la Table de Marbre du Parlement creé en 1508.

Les Grands Maîtres des Eaux & Forests ayants seeance au Siege General des Eaux & Forests de France, au Département de Normandie, tant à l'Audience qu'à la Chambre du Conseil, suivant le rang de leur Reception.

MR Ferrand Grand Maître du département de Caën.

Mr de Savary Grand Maître du département de Roüen, demeurant à la Rougemare.

Mr du Bourg Grand Maître du département d'Alençon.

Mr Aubert Grand Maître du département de Caën.

Mr Chaperon Lieutenant General Civil & Criminel, rue s. Nicaise.

Mr Jorron Contrôleur General des Bois, ayant seance au Siege General, dans s. Oüen.

La Charge de Lieutenant Particulier vacante.

4 Charges de Conseillers vacantes par decez.

Les deux Charges d'Avocats du Roy vacantes.

Mr Duhamel de Cottun, Conseiller & Procureur du Roy du Siege General, rue grand-Pont.

Me Pierre d'Asseville, Conseiller du Roy, Garde des Archives du Siege General, Greffier des Presentations & Comparutions dudit Siege, Contrôleur des Minutes, rue S. Romain.

Me François Vereul, Greffier en chef dudit Siege, rue des Maîtresses.

La Charge de Receveur des Amendes & Raports dudit Siege, vacante par decez.

Me Pierre Beuselin I. Huissier, rue des Camahiers.

Antoine d'Asseville, Huissier-Audiencier, rue S. Romain.

Les trois autres Charges vacantes.

Les quatre Charges d'Huissiers Sergeans sur le fait des Eaux & Forests, non Audienciers, vacantes.

Elie Emery, Sergeant Royal des Fleuves, Rivieres & Etangs de la Province de Normandie, rue de la Seille.

Le Siege General connoît des Appellations des Maîtrises, des Verderies & Justices des Seigneurs, sans aucune exception, sur le fait des Eaux & Forests de l'étenduë de la Province, & il y a appel des Sentences de la Table de Marbre à la Cour, à l'exception des affaires des Chasses, lorsque par le diffinitif il y échet peine afflictive, qui y sont jugées au souverain, sans appel.

Audience le Lundy, Mercredy & Vendredy à dix heures.

Juriſdiction des Clercs, dite la Bazoche.

ELle eſt érigée par Philippes le Bel Roy de France en l'année 1402, étant compoſée d'entr'eux d'un Chancelier Preſident-Regent, de deux Conſeillers-Aſſeſſeurs, d'un Avocat & Procureur General, d'un Procureur de Communauté, d'un premier Huiſſier, de deux autres Huiſſiers, d'un Greffier, d'un Receveur des droits de béjaulne, & d'un Contrôleur. Elle connoît des differens des Clercs, & a correction ſur eux. Elle connoît auſſi des Procés contre les Solliciteurs, & contre toutes perſonnes qui prennent pluſieurs Actes de Comparution en un jour.

Le Preſident eſt reçû à la Cour, & ſes Appellations ſont portées à la Grand' Chambre.

Cette Charge eſt remplie par Me Eudes, demeurant rue S. Laurent.

Me Jacques le Roy Procureur General de la Bazoche, rue Neuve S. Lo.

De la Cour des Comptes, Aydes, &c.

LA Chambre des Comptes de Normandie fut érigée en la Ville de Roüen par Philippe IV, surnommé le Bel, Roy de France, le 24 Juillet 1302, & fut supprimée en 1548, elle a été rétablie par Henry III. en 1580

La Cour des Aydes a été établie à Roüen le 5 Aouſt 1370, & le 15 Septembre 1509 fut établie la Maiſon où ſe tenoit ladite Cour des Aydes.

Et leſdites deux Cours ont été réünies enſemble par Edit du mois d'Octobre 1705, ce qui fut executé au mois de Février 1706.

Bureau des Comptes.

Semeſtre de Janvier 1716.

Meſſieurs les PRESIDENS.

MR Jean-Baptiſte de la Riviere Ledo, Sr de Valliquerville, Premier Preſident, reçû le 22 Mars 1707. rue du Moulinet.

Mr Louys Carel, Mare du Parc.

Mr Pierre d'Anvirey, ſieur de Machonville, au Marché aux Veaux.

Mr François du Four, ſieur de Nogent, proche S. Godart.

Mr François de Marguerit, ſieur de Vaſainville, ruë Perciere.

MESSIEURS LES CONSEILLERS.

Mr Jacques Coquerel, sieur du Vieux Roüen, ruë Beauvoisine.

Mr François Depas, sieur du Mesnil Paviot, ruë S. Etienne.

Mr Louys le Carpentier, sieur d'Auzouville, des Camahiers.

Mr François Varin, ruë S Patrice

Mr Ferdinand Henriques, sieur du Fayel, proche S Amand.

Mr Michel de Beaumer, proche les Minimes.

Mr Claude Richomme, sieur d'Estremare, rue Etoupée.

Mr François de Charlemagne, sieur du Boulay, proche la Crosse.

Mr Vincent-Crespin, sieur de Pierreval, ruë de la Seille.

Mr Louys-François Bigot, sieur de Martigny, ruë des Camahiers.

Mr Jean-Jacques Deshommets, sieur de Guichainville, ruë des Faulx.

Mr Claude Boutren, sieur du Gourel, ruë rue des Camahiers.

Mr Nicolas-Jean-Claude-Thomas, rüe du Vieil Palais.

Mr Guillaume de Cantel, sieur Deslandes, proche Bouvreuil.

Mr Thomas Guillaume le Dain, prés le Minimes.

Mr Jean-Jacques d'Houdremarre, sieur de Vaudrimares, rue de la Prison.

Mr Louys Grossin, sieur de S. Thurien, ruë Beauvoisine.

Mr Toussaint le Prieur, sieur de Tressaint ruë de l'Ecole.

Mr Pierre Asselin, sieur des Parcs, proche de l'Archevêché.
Mr Guillaume de Houppeville, sieur de Semilly, proche S. Vincent.
Mr Louys-Henry Vauchelle, proche les Minimes.
Mr Jean-Baptiste Pellerin, sieur du Mesnil, ruë Senécaux.
Mr Charles le Coq, prés les Jacobins.
Mr Thomas-Pierre-Barthelemy le Boullenger, sieur de Boisfremont, à la Rougemare.
Mr Aimable Laurent de Paul, sieur du Tilleul, ruë Ganterie.
Mr Thomas Caillot, sieur de Coqueromont, ruë Grand Pont.
Mr Barthelemy de Barlz, sieur de Servilly,
Mr Jean-Baptiste du Perrey, rue des Faulx.
Mr Jean-Baptiste Jacques Basin, sieur de Campenard, ruë des Carmes.
Mr Philippes Potier.
Mr Louys Fauconnet.

Bureau des Aydes.

Semestre de Janvier.

Messieurs LES PRESIDENS.

MR Jean-Baptiste de la Riviere Ledo, sieur de Valliquerville, Premier President, rue du Moulinet.
Mr Adrien de Roüen sieur de Bermonville, ruë des Jacobins.
Mr Urbain Aubert.
Mr Guillaume Scot, sieur de la Mesangere ruë Beauvoisine.
Mr Jean-Baptiste de Croville, sieur de Croville, reçû le 23 Decembre 1715, au lieu & place de mr de Boisolivier, prés le Bailliage.

MESSIEURS LES CONSEILLERS.

Monſieur Louys-Robert, ruë S. Patrice.
Mr Leonord Bertout, ſieur d'Heudreville: ruë de la Pie.
Mr Jacques Tiremois, ſieur de Sacy, ruë des Camahiers.
Mr Jacques Ferrant, Sr de Talandre, prés les Jacobins.
Mr Simon le Mettais, ruë du Vieil Palaiss
Mr Louys Dufour, ruë Malpalus
Mr Georges de Cavelande, ſieur de Caudemuche, prés les Jacobins.
Mr Robert le Cerf, ſieur d'Iquelon, rue Ganterie.
Mr Robert le Chevalier, rue de l'Ecureuill
Mr Antoine le Carpentier, ſieur de Martot, rue de la Perle.
Mr Guillaume-François-Quentin, ſieur de Morigny, rue Beauvoiſine.
Mr Jacques-Nicolas-Touſtaint, ſieur d'Heberville, rue S. Laurent.
Mr Allexandre-Touſſaint Gyot, ſieur des Fontaines, rue aux Juifs.
Mr François d'Oiſnel, ſieur de la Morie: rue des Carmes.
Mr Pierre de Varroc, derriere l'Abbaye S. Lo
Mr Charles Adrien Duval, ſieur d'Hueft: rue de l'Ecole.
Mr Jacques Hurard, ſieur de Bequigny, ru S. Nicolas.
Mr Guillaume le Chevalier, rue du Bac.
Mr Nicolas le maſſon, ſieur d'Eſteinnemare rue Perciere.
Mr Pierre-Martin, ſieur de Guyette, ru S. Nicolas.
Mr Abraham Fauverel, ſieur de Bariville:

rue de la Cigogne.
Mr Jacques Coquerel, sieur de Rozey, rue Beauvoisine
Mr Claude Laurent.
Mr Jean-Baptiste-Jacques de Martonne, Sr de Virville, rue des Carmelites.
Mr Barthelemy le Bas, sieur du Coudré, Marché aux Veaux.
Mr Pierre le Vigner, rue du Vieil-Palais.
Mr Isaac Chauffer, sieur de S. Martin, rue de l'Ecole.
Mr Charles Pierre le Roux, sieur de Villers aux Coq.
Mr Antoine Lagnel, sieur de la Jubliniere, rue des Halles.
Mr Varin le jeune, rue S Patrice.
Mr Charles Theroulde, Sr du Menil-Benard, au Coq.

Mrs LES CONSEILLERS CORRECTEURS

Mr Nicolas le Page, rue de la Renelle.
Mr Antoine Piquet de Beigneaupuis, rue de l'Epée.
Mr Jean-Baptiste de Giully, rue Pommed'or.
Mr Richard Lallemant, sieur de Granville rue Maulevrier.
Mr Nicolas le Sauvage rue S. Romain.
Mr Guillaume Boëtart.
Mr Antoine-Jean-Baptiste le Vigné, prés S. Amand.
Mr Anne Toussaint Lermette,
Mr [illegible] Laffillard,

Messieurs LES CONSEILLERS Auditeurs

Pour le Semestre d'Hyver & d'Eté.

Eté. Mr Jean Hebert, rue aux Ours.
E. Mr Jean Lervaut,
E. Mr Etienne Martin, rue S. Godard.

Hyver. Mr Jacques moriet, rue S. Laurent
E. Mr Jacques de Queros.
E. Mr Romain Varin, rue S. Patrice.
H. Mr Pierre le Vavaſſeur, rue de Cigogne.
E. Mr François-Euſtache, proche les Feuil.
H. Mr Jacques de Bauquemare, rue Coupe-gorge.
H. Mr Nicolas du Rozey,
E. Mr Laurent de la Bunaudiere, prés ſainte Nicaiſe.
E. Mr Jean le mire,
H. Mr Charles Pain, rue Beauvoiſine.
H. Mr Adrien le Vavaſſeur, rue de la Pie.
H. Mr Thomas Rozée, rue des Champmah.
H. Mr Louys de Gouye,
H. Mr Nicolas le Neveu, rue Dinandetie.
E. Mr Jean-Baptiſte Allexandre, rue de la Poterne.
H. Mr Charles de la Croix, rue aux Ours.
E. Mr Allexandre le Blanc, de ſainte Marie: rue de la Pie.
H. Mr Jean Glorie, rue Herbiere.
E. Mr Joſeph Picquefeu, proche s. Patrice:
H. Mr Robert Duhamel, rue des Faulx.
E. Mr Antoine Baudouin, rue du Cordier.
H. Mr François Penelle, rue s. Patrice.
H. Mr Michel le Nouvel, rue des Champmah.
E. Mr Louys de S. Oüen, rue du Vieil-Pal.
H. Mr Pierre Pouchain, rue des Champmah.
E. mr Guillaume-Charles Jourdain,
E. mr Joſeph de Fontaine, rue des Charet.
E. mr Guillaume le Tac,
H. mr Charles Duval,
E. mr Pierre-Charles de Boſquerard,
E. mr Nicolas de Boſquerard,

Mrs

Messieurs Les Gens du Roy.

Mr Nicolas Petit, sieur de Captot, Avocat General, rue des Champmahiers.

Mr Charles Paviot, sieur de Musegros, Procureur General, rue des Champmahiers.

Mr Barthelemy Daleaume, sieur de Tres-foreſt, Avocat General, rue de l'Ecole.

Greffiers.

mr Jacques de Jort, rue de Seille.

mr Jaques Faupoint, proche S. Martin sur Renelle..

Mr Nicolas de la Barre.

Notaires Secretaires.

Mr Robert Cabeuil, rue s. Etienne des Tou

Mr Charles Parfait, rue s. Nicolas

Mr Jean-François du Moncel le Prince, en son Fief du Château de la Motte, Fauxbourg de Cauchoiſe.

Mr Thomas Moulin,

Gardes Livres.

M. Marc, ruë Dinanderie.

M. Colmiche,

M. Foüet, ruë Cauchoiſe.

Controleur General des Restes.

Mr de Repainville, rue de l'Archevêché.

Commis du Parquet.

M. Allexandre, rue s Nicolas.

Commis des Greffes.

M. Dumont, Commis des Aydes, prés la Magd.

M Dupont, au Bureau des Comptes, Rougemare

Huissiers.

Mr de la Mare Premier Huiſſier au Bureau des Comptes, y demeurant.

Mr Pollet Premier Huiſſier au Bureau des Aydes, rue de la Miette.

Le Brument, rue S. Denys.

Le Saulnier murs S. Oüen.
Coſſard,
Auvray, en la Rouge-mare.
Arachequeſne, rue S. Nicolas.
Beniere, rue du Petit muche.
Le Roux, rue Beauvoiſine.
Le Rat, rue des Arſins.
Le Pelley, rue des Auguſtins.

AVOCATS.

MAÎTRES.

Pierre Harel, rue Nôtre-Dame.
Claude Severey, prés S. Amand.
André De montjan, rue des Faulx.
François Boiſtard, rue de la Croſſe.
Jean le Mercier.
Guillaume Coquille, prés S. Amand.
Jacques de Manoury, ruë du Château.
Joſeph Pichot, rue S. Nicolas.
Pierre-Jacques Guerard.
Severey le jeune, rue Potart.
Duboſc, ruë du Petit Salut.
Nicolas de Jort, rue aux Ours.

PROCUREURS

MAITRES.

Antoine le François, prés S. Amand.
Claude Nepveu, rue S. Etienne.
François le Chandelier, rue S. Romain.
Charles Vaultier, rue S Nicolas.
Jacques Duboſc, rue du Petit Salut.
Jean de Jort, rue aux Ours.
Pierre Ivelin.
Pierre Feral, rue des Jeſuites.
Robert Lambert, rue du Cordier.
Claude Coſſart, rue Pincedos.
Guillaume Coullon, rue de la Seille.
Jacques Hachard, rue de l'Ecureuil.

Nicolas Panel, dans les Conſuls.
Jacques de Roüen, rue Ganterie.
Louys Joſſond, ſur la Renelle.
David-Jacques Foſſard, rue Beauvoiſine, vis-à-vis la rue Coupe-gorge.
Henry Brandin, prés l'Oratoire.
Jean-Jacques le Boucher, rue S Patrice.
Heſnard, Cour des Marmouſets.

Audience le Mercredy & Vendredy.

Meſſieurs les Preſidens, Treſoriers de France du Bureau des Finances de la Generalité de Roüen, & autres Officiers dudit Bureau.

Meſſieurs les Presidens.

Mr Jubert Premier Preſident, rue du Château.
Mr Aubert, Cour S. Oüen.
Mr de Germont, rue des Arſins.
Mr Lucas, ſieur de Boucourt, rue Beauvoiſine.

Mrs les Tresoriers.

mr Boullais Doyen, rue aux Ours.
mr Tharel, ſieur Dallo, rue du Sacre.
mr Couſture, ſieur de Chamacour & de Sorquainville, rue de la Chaîne.
mr le Maître, ſieur de Claville, rue Perciere
mr de Cavelier, ſieur de Maucomble, rue Etoupée.
mr Fournier, rue des Jeſuites.
mr de Vallois,
mr Terreau,

Mr Charron,
Mr Côté, prés S. Sauveur.
Mr Duvrac, rue de la Pie.
Mr le Tellier, rue Beauvoisine.
Mr Fournier, sieur d'Offranville, rue des Arsins.
Mr Boutran, sieur de Melamare, proche S. Eloy.
Mr Pesnelle, sieur de la Varenne, proche Ste Croix des Pelletiers.
Mr Bourdon, rue neuve des Jacobins.
Mr le Marchand, sieur de la Clementiere rue S. Patrice.
Mr de Neveu, sieur de Blangy, rue Noble.
Mr Cavelande, sieur du Belley, Tresorier de France, Garde-scel, au lieu & place de feu Mr le Chevalier, reçû le 27 Juin 1714, rue Neuve des Jacobins.
Mr de la Roche, au lieu & place de feu Mr Goullas, reçû le 18 Janvier 1715.
Mr Ragon, Tresorier de France, Conservateur des Gages Immediataires des Offices de la Generalité de Roüen, de N. C. reçû le 1 Mars 1715
Mr Thierriat, rue S Etienne des Tonneliers.

Mrs les Gens du Roy.

Mr Guillaume Colombel, Avocat du Roy, sur l'Eau de Robec.
Mr Claude Rosée, sieur de Chevigny, rue S Godard.
Mr Henry le Piquais, Substitut, rue S. Denys.

Garde des Archives.

mr Georges Cossart, rue S. Nicaise.

Greffiers.

mr Jean Fiquet Greffier ancien & mi-triennal rue des Maillots.

mr Jacques Thomas sieur d'Aussi, Greffier alternatif & triennal, rue de la Chaîne.
mr de Boutigny Greffier de N C., reçû le 2 Juillet 1714, rue des Charettes.
mr Georges Cossart, Commis audit Greffe, reçû à la nomination & presentation desd. Greffiers, rue S. Nicaise.

RECEVEUR D'EPICES.

Nicolas de la Fosse, Place S. Oüen.

RECEVEURS Payeurs de Gages.

mr Nicolas Babault, Receveur ancien alternatif & mitriennal, rue S. Denys.
mr Jean d'Eu, Receveur alternatif & triennal, rue S. Denys.
mr Henault, Receveur General des Finances, Domaine & Bois de la Generalité de Roüen, place de la Rougemare.
mr Cabeüil Contrôleur General, &c. rue Beauvoisine.
mr de la Ville, autre Contrôleur General, proche S. Michel.

HUISSIERS.

mr Louys Botrel, premier Huissier, rue de l'Ecole.
Nicolas Dubusc, rue du Poisson.
Jean Postel, rue du Verbuisson.

HUISSIERS COLLECTEURS.

Pierre Sulmont, rue Etoupée.
Jacques Ribart Voyer, rue Martainville.

AVOCATS.

Ce sont ceux du Parlement qui y viennent & entr'autres.

Me De la Chapelle, rue Ganterie.
De Bellegarde, rue Ecuyere.
Perchelle, rue de la Renelle.
Cerisey, rue S. Romain.

Touſtain, rue de la Seille.
Le Gros, rue S. Patrice.
Billoüet, proche les Feüillans.

PROCUREURS.

Leonord-Agnés Huimont, Doyen, prés S. Lo.
Robert Aviſſe, proche S. Godard
Jacques Poullain, proche les Gravelines.
Etienne Ferant, rue Ecuyere.
Marin Dubuſc, rue S. Nicolas.
Pierre Robert, rue S Laurent.

Audience le Lundy, Mercredy & Vendredy.

La Cour des Monnoyes.

ELle fut établie par Charles II. vingt-cinquiéme Roy de France, le 17 May 853.

LA Charge de General-Provincial-Subſidiaire, vacante.

m. Jean-François le Févre, ſieur Duplix, Juge-Garde, rue S. Eloy.
m. Claude Delamare, Juge-Garde, dans la Monnoye.
m. Abraham Cottart Ecuyer, Treſorier-Directeur, dans la Monnoye.
m. Duval, Contrôleur, dans la Monnoye.
m Baudoüin, Avocat du Roy, rue s. Vincent
m. Pierre Lingtot, Procureur du Roy, rue du Merrier.
m. François Planteroſe, Subſtitut, rue du gros Horloge.

GREFFIERS.

m. Nicolas Deſportes, rue des Fourchettes.
m Faulcon, ſieur du Madrey.
m. de Preſle, rue Martainville.
m. Leonord-Agnés Huimont, Commis au Greffe, proche S. Lo.

Garde des Archives.

Nicolas Vignon, proche S. Etienne des Ton.

Receveurs des Epices & Amendes.

Bernard Deshays, rue des Carmes.

Jean Teſtart, rue des Charettes.

Contrôleurs des Epices

Euſtache Taillet, rue du gros Orloge.

Guy Billette, au Marché aux Veaux.

Nicolas Prevel, Contrôleur des Amendes, rue du gros Orloge.

Huissiers.

Baillemont, rue Ecuyere.

Pierre Cheſnay, proche le Bailliage.

Andouville,

La Cour Eccleſiaſtique.

LA Cour Eccleſiaſtique, Metropolitaine & Primatiale de Roüen fut fixée par Jean I. le 5 Octobre 1355, Pierre de la Foreſt étant pour lors Archevêque de Roüen. Elle connoît des affaires Eccleſiaſtiques ſur 24 Doyennez en premiere inſtance, & par appel des Sentences des Officiaux des Evêques d'Evreux, Bayeux, Lyzieux, Séez, Coûtance & Avranche, qui ſont les Suffragans de l'Archevêque de Roüen; l'Evêque de Kebec en Canada dans la Nouvelle France a été auſſi declaré Suffragant de l'Archevêque de Roüen.

MR de la Rocque Huë, Official-Primatial du Dioceſe de Roüen, ruë S. Romain.

Mr Tourouves Vicegerent, proche S. Amand

Mr de Saint Gervais, Promoteur General, rue des Carmes.

Mr du Bos, Promoteur, en l'Archevêché
M. Corbin, Prêtre, Avocat, rue S. Amand.
M. Nicolas Panel, Greffier en chef, rue de l'Eſtrade.

HUISSIERS.

Me Pierre d'Aſſeville, Premier Huiſſier-Audiencier, rue S. Romain.
Charles d'Aſſeville, Huiſſier-Appariteur, rue S. Denys.

Les Avocats ſont ceux du Parlement, entr'autres

m. Aubery de Bellegarde, rue Ecuyere.
m. Nicolas de Baſly, derriere le Palais, proche la rue de la Poterne.
m. Louys Perchel, rue de la Renelle.
m. Auguſtin le Bourgeois, rue S. Patrice.
m. de Manneville, proche S. Lo.
m. Billoüet, prés les Feuillans.

PROCUREURS.

Me Nicolas Panel, rue de l'Eſtrade.
Noël-Alexandre Boiſſel, rue Beauvoiſine.
Robert Hubert, proche S. Cande le jeune.
Jean de la Voipiere, rue du Bec.
Charles-André le Chareſtier, prés S. Nicaiſe
Nicolas Panel le jeune, rue de l'Eſtrade.
Pierre-Antoine d'Aſſeville, rue S. Romain.

Audience le Mardy & Vendredy à onze heures.

La Chambre du Clergé du Dioceſe de Roüen.

MR de la Rocque Huë, Doyen de l'Egliſe Cathedrale. Preſident, ruë S. Romain.

Mrs LES SINDICS.

Mr l'Abbé Bigot, ruë de l'Ecureuil.

Mr du Tot, Chanoine, ruë S. Denys.
Mr Routier Chanoine & Chancelier de l'Eglise Cathedrale, rue des Chanoines.
Mr l'Abbé de la Londe, rue des Carmes.
Mr l'Abbé Hacquet, ruë S. Eloy.
Mr du Bos, Chanoine, rue de l'Archevêché.
Me Prevel Prêtre, Greffier, rue Fleuriguet.
Me Pierre d'Asseville Huissier, rue s. Romain.

Cette Chambre connoît des Decimes, & de toutes repartitions des Dons gratuits demandez par le Roy au Clergé.

Il y a appel de cette Chambre aux Syndics Generaux établis au Parlement

---

Jurisdiction superieure des Hauts jours.

MR Durant, Prefident, rue S. Amand.

Mrs les Conseillers.

Mr Haveron, rue de l'Ecureuil.
Mr Touſtain, rue de la Seille.
Mr Noël, rue Potard.
Mr Perchel, Procureur General, prés le Bailliage
Me François Eudes, Greffier, rue S. Laurent.
M. Charles d'Asseville, Huissier, rue de l'Arch.

Avocats.

M. Aubery de Bellegarde, rue Ecuyere.
M. Nicolas le Basly, proche la Poterne.
M. de Manneville, proche le Prieuré s. Lo.
M. le Bourgeois, rue s Patrice.
M. Billouet, proche les Feuillans.
M. le Tellier le jeune, rue Ganterie.

Procureurs.

M. Nicolas Panel, proche les Conſuls.
m. Allexandre Boiſſel, rue Beauvoiſine.
m. Leonord-Agnés Huimont, prés S. Lo.
m. Pierre-Antoine d'Asseville, rue S. Romain

m. Charles-André le Chareſtier, prés S. Nicaiſe.
m. François Moulin, prés S. Pierre le Portier.
m. François, le Tailleur, rue Dinanderie.

Cette Juriſdiction connoît des appellations des Jugemens du Temporel de l'Archevêché, rendus par les Baillis de Dieppe, de N. Dame & de S. Nicolas d'Alliermont, de Sainte Agathe, Cliponville, & autres dans le Pais de Caux, de Deville, de Louviers, Gaillons & de Frêne l'Archevêque. Elle a été ſouveraine, & la Cour de Parlement ne joüit des appellations que par proviſion, l'inſtance étant apointée entre le Parlement & l'Archevêque, les Officiers ne ſont reçûs à la Cour & n'y doivent de Comparence.

☞ *Audience le Lundy à 8 heures du matin.*

Notaires Royaux, & Gardes Notes.

Me Olivier le Viderel, proche le Bailliage.
Me Claude Coignard, rue aux Juifs.
Me Louys Mauduit, rue Beauvoiſine.
Me Jean Sanadon, rue S. Etienne des Tonn.
Me Guillaume Grebauval, rue des Bonnet.
Me Charles Luce, rue aux Ours.
Me Michel le Moine, rue Senecaux.
Me Antoine le Marchand, rue Maſſacre.
Me Michel le Coq, rue Neuve S. Lo.
Me François Ruellon, proche le Bailliage.
Me Leonord-Agnés Huimont, rue S. Lo.
Me le Févre, rue des Faulx.

Bailliage & Siege Presidial de Roüen

Il fut établi le 21 May, l'an 1192.

MR le Pesant de Pinterville Lieutenant General & President au Siege Presidial, rue Malpalus.

Mr Haillet, Lieutenant General Criminel, proche S. Patrice.

Mr de Houppeville, Sr de Semilly, Lieutenant General de Police, rue des Carmes.

Mr le Roux de Langrie Vicomte de Roüen. Lieutenant General d'Epée, proche S. Patrice,

Mr Busquet Lieutenant Particulier, proche S. Lo.

Mr Coignart de la Sablonniere, Chevalier d'Honneur, rue des Charettes.

Mrs LES CONSEILLERS.

Mr le Roux, rue Nôtre-Dame.

Mr le Marié, hors Bouvreuil.

Mr du Maine des Chatelets, rue des Champsmahiers.

Mr Faucon, rue de la Truye.

Mr Piquet, proche le Bailliage.

Mr le Danois, rue de la Perle.

Mr Toustain de la Carbonnerie, proche Nôtre Dame.

Mr Baillard, sieur de Caumont, rue de la Pie.

Mr Grente, proche S. Patrice.

Mr le Gendre de la Bretecque, prés le Pontarit.

Mr Hesnard, rue du Coquet.

Mr Pierre-Alexandre le Page, proche le Bail
Mr Michel Dufour, rue Beauvoisine.
Mr Louys François le Gras de Bardouville rue de l'Ecole.
Mr Bloquet, rue de la Cicogne.
Mr Viel, rue de l'Epée.
Mr le Sueur, rue des Bons Enfans.
Mr Jacques-Gabriel Roquette, rue de la Cicogne.
Mr François Couſture, proche S Godart.

Mrs les Gens du Roy.

Mr Germain, Premier Avocat du Roy, rue d'Ecoſſe.
Mr de Houppeville, Procureur du Roy, rue des Carmes.

Substituts

Me Charles Bourdet, rue des Carmelites.
Me Nicolas Toüin, rue de la Renelle.

Greffiers.

Me Pierre Billoüet, Greffier en chef, proche les Feuillans.
Jacques Billoüet, proche ste Marie la petite
Hierôme Feray, rue de la Priſon.
Robert de Plaſne, rue S. Patrice.
Nicolas Bertrend, Greffier de Police.
Mr Machinot de Choiſy, Receveur des Conſignations, rue S. Romain.

Receveur des Epices.

M. Jean le Mire, rue Pincedos.

Garde des Archives.

M. Jacques Billoüet, Garde des Archives du Bailliage, Vicomté, Eaux & Foreſts, proche ste Marie la Petite.

Avocats

AVOCATS. Maîtres.

Le Sueur Doyen, rue du Vieil-Palais.
Agabus Maury, rue des bons Enfans.
Pierre Renault, rue du Cordier.
Gilles Denys, rue Bouvreuil.
Hierôme Ferey, rue Beauvoisine.
Philippes le Pelley, rue de la Prison,
Robert le Forestier, rue
Jean de Jort rue aux Ours.
Pierre-David Bourdin, rue des Chamahiers.
Pierre le Vaigneur, rue

PROCUREURS. Maîtres.

Charles Dedun Doyen, rue S. Patrice.
François Perchel, rue S. Patrice.
Charles Vallée, rue du Coquet.
Jacques l'Heureux, rue des Maillots.
Gilles Vaultier. rue Bouvreuil.
Richard Marc, hors Martainville.
Pierre Belley, rue Cauchoise.
François Poullain, rue du petit Muche.
Louys Hebert, rue des Carmes.
Thomas Saxu, rue Ste Croix des Pelletiers.
François-Louys Sallinguant, rue Beauvoisine.
Charles-Robert de Cahagne, hors Bouvreuil.
Georges de la Hays, rue Beauvoisine.
Louys Olivier, rue du Verbuisson.
Pierre Tuvache, rue Dinanderie.
Marc-Antoine Mequin, rue du Cordier.
Robert Romain, rue
Gilles Grefil, rue S. Patrice.
Jean-Jacques Rucile, rue S. Godard.
Abraham Ferrant, rue du Coquet.
Quirin Leger Pigache, rue Bouvreuil.
Thomas Davoult, rue Bouvreuil.
François Moulin, rue des Chamahiers.
Jacques Davoult, rue Noble.

Jacques Lavoisé , rue du Cordier.
Jean-Baptiste de Boissiere , rue S. Laurent.
Pierre le Roux , rue du Cordier.
Jacques le Roux , rue du Rozier.
Louys-Gilles , rue S. Patrice.
Martin le Houé , rue de l'Epée.
Jean Dupuis ,
Jacques l'Eculier , rue Nenve S. Lo.
Nicolas Renault , rue
Charles-Joseph Pavie , rue

COMMISSAIRES.

Mr Noël Turgis , Enquêteur & Commissaire, rue Beauvoisine.

Mr Pierre Richer , Enquêteur & Commissaire, rue de la Seille.

Mr Laurent Taslin , Enquêteur & Commissaire , proche les Jesuites.

Mr Christophe Millet , Enquêteur & Commissaire , rue Ancriere.

Mr Nicolas Laigle , Commissaire de Police, rue Ganterie.

Mr Nicolas Paulmier , Commissaire de Police, rue Grand-pont.

Mr François-Jacques Cabot , Enquêteur & Commissaire , proche le Bailliage.

HUISSIERS.

Mr Louys Preaux , Premier Huissier , proche le Bailliage.

Jacques Brumare , rue ste Croix des Pelletiers
Jean-Jacques le Hoc , rue du Bec.

SERGEANS.

Guillaume Pain Sergeant à Masse , rue Martainville

Jean Samson Sergeant Noble , rue aux Ours.

Les 40 SERGENS ROYAUX *glebez de la Ville & Fauxbourgs de Roüen.*

Michel Turpin, ſur l'eau de Robec.
Jacques du Caſtel, rue des Charettes.
Antoine Petit, Fontaine S. Oüen.
Marc-Antoine Janne, au Vieil-Marché.
Henry de l'Etang, rue de Renelle.
Michel Benard, rue de l'Eſtrade.
François le Roux, à la Croſſe.
Jacques Hebert, rue Perciere.
Etienne Heduit, à la Vieille-Tour.
Vincent Grimoüin, proche le Bailliage.
Robert Paſdelou, rue du Bac.
Jean Feron, au Neuf-Marché.
Marin Aubert, rue du Coq.
Nicolas le Mouton, à la Vieille-Tour.
Jean Potrart, au bas de la Vicomté.
Louys-Joſeph Manant, ſur l'eau de Robec.
Pierre Goſſeaume, rue Bouvreuil.
Philippes Beauvais, rue Malpalu.
Jacques le Greffier, proche S. Vivien.
Thomas Sery, ſur la Renelle
Jacques Petiton, prés Ste Marie la Petite.
Charles Donjan, prés la porte du Crucifix.
Louys Charles Langlois, prés S. Maclou.
Les autres Vacantes.

La Jurisdiction Consulaire.

CEtte Jurisdiction fut creée par Charles IX le 3 Aouſt 1563.

MR Barthelemy le Couteux de la Noraye Prieur, rue aux Ours.
Mr Pierre Foſſard I. Conſul, rue du Fardeau.
Mr François Chapais II. Conſul, rue S. Denis
Mr Jean-Jacques le Marchaud Sindic, rue des Carmes.
Me Nicolas Panel Greffier, rue de l'Eſtrade.
Me Saunier premier Huiſſier, rue de l'Eſtrade

Audience le Lundy, Mercredy, Vendredy & Samedi.

Sindics de la Chambre du Commerce.

MR Barthelemy le Couteux de la Noraye, Prieur.
Mr Pierre Foſſard, premier Conſul.
Mr François Chapais, ſecond Conſul.
Mr Jean-Jacques le Marchand, Sindic.
Mr Nicolas Marie Ecuyer, Conſeiller-Secretaire du Roy, rue Vicomté.
Mr Jacques Rolland, rue S. André.
Mr Guillaume Guymonneau, rue Vicomté.
Mr Etienne Marye, rue du Fardeau.
Mr Carney Secretaire, prés l'Archevêché.

Aſſemblée le Lundi a 4 heures.

Vicomté de Roüen.

MR de Langrie, Vicomte, proche Saint Patrice.
Mr Lainé de Parmetot, Lieutenant General, rue de la Miette.
Mr le Chien, Lieutenant Particulier, rue des Charettes.

Mrs LES CONSEILLERS ASSESSEURS.

Mr le François, proche S. Laurent.
Mr Mullot, sur la Renelle.
Mr Theroulde, proche S. Nicaise.
Mr de la Motte Hays, proche S. Godard.
Mr Alexandre, proche le Coq.
Mr Côté, rue des bons Enfans.
Mr Varin Procureur du Roy, au Fauxbourg Cauchoise.

GREFFIERS.

M. le Sauvage Greffier en chef, rue de la Perle.
M. Marette, Commis au Greffe, dans la Vicomté.

AVOCATS.

m. Jense, rue Etoupée.
m. Cabut, proche la Vicomté.
m. Ruellon, rue du Coquet.
m. Savaria, rue S. Patrice.
m. Busquet, proche les Carmelites.

HUISSIERS.

Jacques Tuvache, rue de la Harenguerie.
Guillaume Vallée, rue de l'Estrade.
François Advenel, rue des Camahiers.

La Maîtrise Particuliere des Eaux & Forests de Roüen.

MR de Villers de Forgeol, Maître Particulier, rue aux Chevaux.
mr Marc Lieutenant, murs S. Oüen.
mr Picquefeu, Conseiller du Roy, Garde-Marteau, rue Nôtre-Dame.
mr Jorron, Contrôleur General des Bois & Forests, dans S. Oüen.
mr du Saussey, Proc. du Roy, hors le Pont.
me du Plix, Garde-Scel, dans la Monnoye.
me Avice, Substitut, vis-à-vis s. Godard.
me le Moine, Greffier en chef, rue s. Nicaise
me Louys le Mire le jeune Gref rue Pincedos.
me Jacques Cabot, Receveur, proche le Bail.
me Nicolas Pontis, Pr. Huissier, prés le Bailliag
Michel Mayneult, Huissier, rue d Ecosse.

La Vicomté de l'Eau creée en 1150.

MR Perier, Vicomte de l'Eau, rue Herbiere
mr Germain, Avocat du Roy, rue d'Ecosse
mr Houppeville, Pr. du Roy, rue des Carmes.
mr Buisson, Greffier, à s. Agnan.

HUISSIERS.

mr Dubusc, Premier Huissier, rue s. Vincent
Florent le Saulnier, rue de l'Estrade.
François Quillet, rue Ancriere.

SERGEANS.

Louys Belley, rue des Jesuites.
Claude Heron, rue Beauvoisine.

La Vicomté de l'Eau connoît des Poids & Mesures, des Voitures sur l'Eau, & de ce qui s'arrive sur les Rivieres de Seine & d'Eure, & sept pieds le long.

La Romaine.

LA Romaine eſt un Bureau établi ſur le Port proche la Porte de la Haranguerie, où l'on acquite toutes les Marchandiſes qui entrent en France, & qui vont au Pays étrangers ; & de toutes les Marchandiſes il n'y a que la Librairie ſeule qui ne paye aucuns droits de ſortie & d'entrée, étant viſitée en la Chambre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires, proche le Pont de Robec.

Il y a en ladite Romaine Juriſdiction, & le Juge eſt qualifié de Maître des Ports, Ponts & Paſſages de Normandie au Bureau de la Romaine à Roüen Il connoît du Civil & du Crime, des droits de la marque du Contrôle du Papier, qui eſt une Juriſdiction qui ſe tient au Bureau du Quatriéme, proche la Fontaine de Lyzieux. Il tient auſſi Juriſdiction à la Foire de Guibray au Bureau de la Romaine de Guibray.

MR le Vavaſſeur Maître des Ports, Ponts & Paſſage de Normandie, rue des Maillots.
Mr Goret Procureur du Roy, hors Bouvreuil
Mr Gallot Avocat du Roy, rue Malpalu.
M. Leonord Agnès Huimon, Gref. rue S. Lo.
M. Thomas le Preux pr. Huiſſier, Cour des Pig.
Picquefeu Huiſſier, rue Haranguerie.
Moriſſet Huiſſier, rue du Sacre

A lad. Romaine pendant les deux Foires de Roüen qui ont chacune 15 jours ouvrables, la premiere commençant le 3 Février, & la ſeconde le Mercredy d'aprés la Pentecôte, les Marchandiſes qui ſont venduës & que l'on fait ſortir pendant ledit tems, ne payent que le demi droit qu'elles ont coûtume de payer, le

Vendeur étant obligé d'affirmer par serment devant le Juge des Ports d'avoir vendu pendant le tems des Foires les marchandises que l'on veut faire sortir.

Les Appellations de ce Siege sont portées à la Cour des Aydes, où le Juge est reçû.

A ladite Romaine il y a un Directeur que Messieurs les Fermiers Generaux posent pour avoir soin de la regie de la Romaine.

Mr Choard de Magny Directeur, rue des Ch.

Mr Brunot Conseiller du Roy, Receveur, il est en Titre & à Provisions du Roy, c'est le Maître des Ports qui le reçoit, il a pouvoir de commettre. Il est aussi Receveur des droits de la marque du Fer.

m. de Launey Commis, rue Ancriere.

m. Heudes Receveur des droits du Poisson, rue S. Eloy. Il est en charge, & est reçû par le Maître des Ports.

m. de Monseau Contrôleur, rue des Char.

m. Boulogne Peseur au poids, rue des Jaco.

m. Surgis de Mestreville Contrôl. rue du Bac.

m. Thibault Visiteur, rue des Charettes.

m. Herpin de la Chaisnais Inspecteur, rue des Charettes.

m. Chapperon Peseur, rue aux Ours.

m. Beniere Contrôleur.

m Rousseaux Gref des Expedit rue aux Ours

m. le Monier, au Bureau de la Romaine.

m Charbot, rue des Jacobins.

m. du Porc Marqueur, proche le Vieil-Palais

Le Doux Tonnelier, rue des Marmousets.

Outre ces employez il y a une Brigade & une Patache, qui est composée de plusieurs Gardes, lesquels ont leur Capitaine & Lieuten.

m. Thuilet Capitaine, hors le Pont.

La Juriſdiction de l'Election

MR de Paul, Preſident, rue Herbiere.
mr Vincent, Lieutenant Civil & Criminel, rue de l'Ecureuil.
mr le Maſſon, rue Senecaux.
mr Lermette, Elû, rue des bons Enfans.
mr Brouſt, Elû, rue Bouvreuil.
mr Maillard, rue ste Croix des Pelletiers.
mr Carpentier, Elû, rue de l'Eſtrade.
mr de Roüen, Prêtre, Curé, Elû.
mr le Brument, rue des bons Enfans.
me Loquet, Greffier, rue des Carmes.
me Charlet, Huiſſier, rue des Carmes.
Deux Charges d'Huiſſier vacantes.
Prevôt Sergeant Royal, proche les Celeſtins.

Grenier à Sel de hors le Pont.

MR Vaſcal, Preſident, audit Grenier.
mr le Couteux de Gonſſeville, Contrôl.
mr Pain, Procureur du Roy, rue du Fardeau
me Perrette, Greffier, hors le Pont.
me Thomas Richard, premier Huiſſier, rue S. Nicolas.

Juriſdiction du Grenier à Sel de Roüen

MR Nicolas Lermette, Preſident, rue des bons Enfans.
m. Marin Gallois, Grenetier, rue S. Eloy.
m. Pierre Cabot, Contrôleur, au Chaſteau.
m. Charles Jean-Baptiſte Robillard, Lieutenant Criminel, proche S. Amand.
m. Jacques du Verger, Verificateur General des Rôles des Tailles, pour la diſtribution du Sel, rue Beauvoiſine.

m. Gabriël Lartois, Contrôleur aux Partages, rue de la Magdeléne

m Jacques Duval, sieur de Littetot, autre Contrôleur du Receveur, rue Ganterie.

GENS DU ROY.

m. Philippes Dieppdalle, Procureur du Roy rue S. Eloy.

m. François Deffenceaux, Greffier, rue du Tambour.

m.... Receveur des Epices

m. Nicolas le Picard, Contrôleur Ancien Alternatif & Triennal du Receveur Payeur des Epices & Vacations, rue du Bac.

m. Etienne Quillebeuf, autre Contrôleur Alternatif & Triennal du Receveur des Epices rue du Coq.

Banquiers Expeditionnaires en Cour de Rome.

MR Aubery de Bellegarde, rue Ecuyere.
Mr le Monnier, rue des Champmahiers
Mr Routier, rue S. Laurent.
Mr le Doyen, proche S. Oüen,

La Jurisdiction du Chapitre.

MR Ynor, Bailly, rue du Sacre
Mr le Tellier, Lieutenant General, rue Neuve S. Lo.
Mr le Bourgeois, Lieutenant Particulier, rue S. Patrice.
Mr Aubery de Bellegarde, Procureur Fiscal, rue Ecuyere.
Mr Tieulin, Avocat Fiscal, rue S. Laurent.
Me Pierre le Duc Greffier, derriere l'Archev.
Me Bourdon, Huissier, proche N. Dame.

MOnseigneur LE DUC DE LUXEMBOURG, Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Normandie.

Mr le Comte de Beuvron Chevalier, Gouverneur du Château du Vieil-Palais, & Lieutenant de Roy de cette Province.

Mr Goujon Chevalier, Seigneur de Masville & autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances en la Generalité de Roüen, rue de la Seille.

Mr d'Houétot Lieutenant General de Messieurs les Maréchaux de France, pour le Point d'Honneur, rue Dinanderie.

La Charge de Procureur du Roy vacante.

La Charge de Greffier vacante:

Me Charles d'Asseville Huissier-Garde pour le doint d'honneur, rue S. Romain.

Messieurs les Conseillers Maire & Echevins, & Officiers de l'Hôtel de Ville de Roüen.

MR de Baumer, Maire, prés les Minimes.
Mr l'Avocat General, rue Neuve s. Lo.
Mr le Lieutenant de Police, rue des Carmes.
Mr l'Avocat du Roy du Presidial, rue d'Ecosse.
Mr Bocquet, rue de l'Ecureuil.
Mr le Coûteux, rue aux Ours.
Mr Denys, rue Bouvreuil.

Mr le Taillet, rue des Charettes.
Mr de Bailleul, Procureur du Roy & de la Ville, Maison de Ville.
Mr le Couteux, Doyen, sur l'Eau de Robec.
Mr Baudouin de Talvende, rue aux Ours.
Mr Godefroy, rue de l'Ecureuil.
Mr Dehors, rue de la Vicomté.
Mr le Planquois, rue Beauvoisine.
Mr Marye, rue Herbiere.
Mr Marlot, rue S. Sauveur.
Mr Rolland, proche S. André.
Mr de Rouve, rue du Vieil-Palais.
Mr de Moy, rue Pincedos.
Mr Hellot, rue de la Vicomté.
Mr de la Pleniere, rue aux Ours.
Mr Cecille,
Mr arquer, } Quarteniers.
Mr Pommerays,
Mr Coignard Greffier, rue aux Juifs.
Me Renault Avocat, rue des Arsins.
Me Maure Receveur, rue aux Ours.
Mr le Carpentier Maître des Ouvrage, Maison de Ville.
Me Duchemin Huissier, en l'Hôtel de Ville.
Me Jouas Concierge, en l'Hôtel de Ville.
Me Mignot Commis au Greffe, rue S. Denys.
Me Noël Commissaire des Vivres,
Me Pipart Agent des Affaires, prés la Rondee
Me de la Chapelle Superviseur des Quais, proche la porte du Crucifix.

GALLONNIERS.

Detalville, rue S. Nicaise.
Thorin, rue Ste Croix des Pelletiers.
Yard aux Espagnols, rue S. Nicolas.
Riviere,

Capitaines, Lieutenans & Enseignes des douze Compagnies Bourgeoises.

I

MR de Romé, Presidẽt au Parlement, Colonel.
Mr David de la Mare, Lieutenant.
Mr Taillet, Enseigne.
Compagnie S. Patrice, S. Pierre l'Honoré ste-Croix des Pelletiers.
Place d'Arme. La Rougemare.

II.

Mr Marye, Conseiller, Echevin, Capitaine.
Mr Godeheu, Lieutenant.
Mr Louys Judde, Enseigne.
Compagnie S. Laurent, S. Martin sur Ren.
Place d'Arme. Le Cemetiere S. Laurent.

III.

Mr le Pesant de Boisguilbert, Conseiller au Parlement, Capitaine.
Mr David Vincent le Baillif, Lieutenant.
Mr David Chapais, Enseigne.
Compagnie S. Lo, N. D. de la Ronde, S. Herbland.
Place d'Arme. Dans la Cour du Palais.

IV.

Mr Gilles Denys, Echevin, Major.
Mr le Planquois, Lieutenant.
Mr Morin, Enseigne.
Compagnie S. Vincent, S. Eloy.
Place d'Arme. Cemetiere de S. Vincent.

V.

Mr le Carpentier, Conseiller du Roy, Maître

en la Cour des Comptes, Aydes & Finances, Capitaine.
Mr le Cointe, Lieutenant.
Mr Dumont, Enseigne.
Compagnie S. Michel, S. Sauveur, S. Pierre le Portier.
Place d'Arme. Le Vieil-Marché.

VI.

Mr le Coûteux, Conseiller Echevin, Capit.
Mr Rondeau, Lieutenant.
Mr le Tellier, Enseigne.
Compagnie S. Jean, S Pierre du Châtel, S. André Place d'Arme. Neuf-Marché.

VII.

Mr de Lamberville, Capitaine.
Mr Marye fils, Lieutenant
Mr Judde Conseiller Echevin, Enseigne.
Compagnie S Cande le Jeune, S. Denys.
Place d'Arme. La Vieille-Tour.

VIII

Mr Baillard, sieur de Caumont, Conseiller au Presidial, Capitaine.
Mr Hurard, Lieutenant.
Mr Garnier, Enseigne.
Compagnie S. Cande le Vieil, & trois Escouades de S. Maclou, depuis la Fontaine jusqu'au Jardin au Blanc & le Clos s. Marc.
Place d'Arme. La Vieille-Tour, du côté des Boullengers.

IX.

Mr de la Mesangere, President en la Cour des Comptes, Aydes & Finances, Capitaine.
Mr Planterose, Lieutenant
Mr Mullot, Conseiller Assesseur en Vicomté, Enseigne.
Compagnie S. Maclou.

Place d'Arme. Le Cloître des Augustins & basse Vieille-Tour.

X

Mr Marlot, Conseiller Echevin, Capitaine.
Mr Cabeuil, Lieutenant.
Mr Hellot, Enseigne.
Compagnie ste Croix s. Oüen, S. Godard.
Place d'Arme. Cemetiere desd. Paroisses.

XI.

Mr Germont, Président au Bureau des Finances, Capitaine.
Mr Dehors, Lieutenant.
Mr du Romboſc, Enseigne.
Compagnie S. Vivien, S. Nicaise.
Place d'Arme. Cemetiere de S Vivien.

XII.

Mr Bertout d'Heudreville, Conseiller en la Cour des Aydes, Capitaine.
Mr Pavie, Lieutenant.
Mr de la Varenne, Enseigne.
Compagnie S. Nicolas, & les deux S. Etiennne
Place d'Arme. Le Parvis N. D l'Albane, & les Cordeliers.

Cinquantaine.

Mr Dehors, Capitaine, sur l'Eau de Robec.

Arquebusiers.

Mr Godebin, sur l'Eau de Robec.

Administrateurs de l'Hôpital General du Bureau des Valides.

MR le Pesant, sieur de Boisguilbert, Conseiller au Parlement, rue de la Crosse.
Mr le Marchand, sieur de Bardouville, Conseiller au Parlement, rue des Carmes.
Mr de Martot, Conseiller en la Cour des Comptes, rue de la Perle.
Mr le Metais, Conseiller en ladite Cour, rue du Vieil-Palais.
Mr Louys, Chanoine, rue des Carmes.
Mr Hellot, Echevin, rue de la Vicomté.
Mr de la Pleniere, Echevin, rue aux Ours.
Mr Thomas Planterose, rue Grosse Horloge.
Mr le Marquer, rue S. Amand.
Mr Cecille, rue Grosse Horloge.
Mr Pommerays, rue aux Ours.
Mr le Tellier, rue Grosse Horloge,
Mr Lartois, rue de la Magdeléne.
Mr Marquet, rue S. Etienne des Tonneliers.
Mr Loyer, Greffier, rue Prison.
Me Gavois, Sergent, rue de l'Epicerie.
Joüenne, Sergeant, rue Prison.

Administrateurs de l'Hôtel Dieu de la Magdeléne de Roüen.

MR Louvet, Conseiller au Parlement, rue S. Etienne des Tonneliers
Mr l'Abbé Duhamel Conseiller au Parlement, rue des Bonnetiers.

Mr de S. Gervais Chanoine, rue des Carmes
Mr Hacquet le Jeune, Chanoine, rue S Eloy.
Mr le Planquois, derriere la Cour des Compt.
Mr le Bordier, rue S. Eloy.
Mr Behic, rue aux Ours.
Mr Valtier, Greffier, rue de la Magdeléne.

La Juriſdiction.

MR de Cotteville le Court, Bailly, rue Beauvoiſine.
Mr Noël, Lieuteuant, rue Potard.
Mr Duval de Gruchy, Procureur Fiſcal.
Me Bernardin Labbé, Greffier.
Me Aubery, Sergeant.

Juriſdiction de la Senechauſſee & Verderie de S. Oüen.

L'Abbaye de S. Oüen a eu de tout tems & conſervé juſqu'à preſent haute, moyenne & baſſe Juſtice, & les Officiers connoiſſent quant à la Senéchauſſée de toutes les matieres feodales entre les Seigneurs & les Vaſſaux dépendans de ladite Abbaye : Et pour la Verderie, ils connoiſſent de tous délits, abus & malverſations pour bois, pêches & chaſſes dans toute l'étenduë de la Verte-Foreſt, & autres bois & terres dépendantes de ladite Abbaye, font les Ballivages, martilages, aſſiettes de vente, Adjudications, recolemens, & tous autres actes, ainſi qu'on les fait dans les Maîtriſes ; & leurs appellations reſſortiſſent au Siege General de la Table

de Marbre, où le Lieutenant General eſt reçû.

L'on voit dans l'Hiſtoire de Roüen qu'en 1382, le Senechal de la Baronnie de S Oüen fit pendre un Voleur aux Fourches de Bihorel, lieu dépendant de lad. Baronnie; ce voleur avoit été pris à Quiquampois qui eſt de la même Juriſdiction, où ſon procés fut fait.

LE Bailly Verdier eſt un Religieux de ladite Abbaye.

Mr Heſnard, Senéchal & Lieutenant General de la Verderie, rue du Coquet.

Mr Aubery de Bellegarde, Lieutenant Particulier, rue Ecuyere.

Mr Doyen, Procureur Fiſcal, place de S. Ouen.

Mr de Neufville Garde-marteau, prés la Fontaine de Lyſieux.

Mê Heſnard, Greffier en chef, prés S. Oüen.

Me Gilbert, Commis au Greffe.

Il y a outre cela huit Gardes pour la conſervation deſd. bois, pêches & chaſſes, dépendans de lad. Abbaye, qui doivent leur comparence en lad. Juriſdiction, que l'on tient les Lundys de 15 en quinzaine, dont le Prétoire eſt au Manoir abbatial de lad. Abbaye.

La Haute Juſtice de Preaux & d'Emendreville.

ME le Vavaſſeur, Bailly, rue des Maillots.

Mr Guil. Germain, Lieut., rue d'Ecoſſe.

M. Joſeph Jobart, Proc. Fiſcal, rue des Aug..

M François Bouteham, Greffier, rue Martainv..

Foucquet, Sergeant, hors le Pont.

LA MAÎTRISE VERDERIE DUDIT LIEU.

Me François Vereuil Verdier, rue des Maît.
me Guil. Germain Lieuten. rue d'Ecoſſe.
me Joſeph Jobart Procureur Fiſcal, rue des Aug.
me Bouteham Greffier, rue Martainville.
Bonhomme Sergeant,

Il y a en outre ſix Gardes Bois.

Les Appellations du Bailliage ſe relevent à la Cour, & les appellations de la Verderie, qui eſt pour les Eaux & Foreſts, ſe relevent au Siege General de la Table de Marbre, le Verdier, le Lieutenant & le Procureur Fiſcal y ſont reçûs.

Haute Juſtice de Bonne-Nouvelle.

Me Pierre Pellevé Bailly, rue des Cham.
me Jacques Noël Procureur Fiſcal, rue Potard.
me Eudes Greffier, rue S. Laurent.
Fouquet Sergent, hors le Pont.

Haute Juſtice de Grandmont.

Me Joſeph Jobart Lieuten. rue des Aug.
me Franç. Bavent Pr. Fiſcal, rue du Roz.
me Marc. Antoine Mequin Gref. rue d'Ecoſſe.
Foſſabry Sergeant, proche s. Sever.

Haute Juſtice du Vivier & Darnetal.

Me Barthelemy Dugard Bailly, rue Coupegorge.
m. Guillaume Germain Lieuten. rue d'Ecoſſe.
m. Joſeph Jobart Proc Fiſcal, rue des Aug.
m. François Bouteham, rue Martainville.
François de Caux Sergeant, à Darnetal.

Officialité de S. Gervais de Roüen.

Exemption de Fécamp.

MR Bosquer Curé de S. André Official.
Me Avice Chapelin de N. D. de la Ronde, Promoteur.
Me le Févre Greffier, Fauxbourg Cauchoise
Me Girot Huissier, prés S. Gervais.

Haute Justice de S. Gervais.

ME Ouldart Bailly, proche S. Amand.
m. de Bellegarde Lieut. rue Ecuyere.
m. Henard Procureur Fiscal, rue du Coquet
m. le Févre Greffier, Fauxbourg Cauchoise.
m. Renault Avocat, rue du Cordier.
m. le Plé Avocat, rue de la Prison.
m. Savaria Avocat, proche le Bailliage.
me Billouet Avocat, rue des bons Enfans.
Jacques Girot Sergeant, dans la Jurisdiction.

Haute Justice de Deville.

ME Routier Bailly, rue S. Laurent.
m. Perchel Proc Fiscal, rue de la Renelle
m. Charles Luce Greffier, rue aux Ours.
Christophe Enault Sergeant, rue du Figuier.

Haute Justice de Bondeville.

M. Augustin le Bourgeois Bailly, rue s. Patr.
m. Aubery de Bellegarde Procureur Fiscal, rue Ecuyere.
m. Gresil Procureur au Bailliage, Greffier.

Haute Justice de la Fontaine Jacob.

ME Noël Bailly, rue Potard.
m. Guillard Procureur Fiscal.

Départ des Couriers de Roüen, pour Paris, & pour toutes les Villes & Bourgs des Provinces de Normandie & Bretagne.

Tous les jours, à trois heures précises.

PARIS.
S. Denys.
Pontoise.
Meulan.
Mantes.
Magny.
Vernon.
Evreux.
Tilliers.
Ecouy.
Elbeuf. 1 heure du matin.

Saint Saën.
Neufchâtel.
Aumalle.
Rougemaison.
Bellemare.
La Chaussée.
Dleppe.
Fu.
Caudebec.
Yvetot.
Fauville.
Vallemont.
Fécamp.
Trois Cornets.

Lillebonne.
Saint Romain.
Harfleur.
Havre.
Bocachard.
Ponteaudemer.
Pontlevêque.
Honfleur.
Lisieux.
Dozulié.
Troüard.
Caën.

Bolhard.

Mardy, Jeudy & Dim. à 2 heures.

Bayeux.
Saint Lo.
Carentan.
Coûtances.
Valognes.

Dimanche & Jeudy à 2 heures.

S. Vallery.
Cany.
Isigny.
Aulnay.
Virre.
Condé.
Saint Hilaire.
Mortain.
Avranches.
Ville-Dieu.
Saint James.
Pontorçon.
Saint Malo.

Mercredy & Samedy à 2 heures.

Yerville.	Chambrais.	Falaize.
———	Montreuil.	Alençon.
Boutroulde.	Le Sap.	Le Mans.
Brioſne.	Noyer-Menar.	Domfront.
Bernay.	Ciſay.	Rennes.
Orbec.	Mellerault.	Nantes.
Beaumont-le-Roger.	Séez.	Morlaix.
	Argenten.	Breſt.

L'Arrivée & le Départ des Caroſſes, Chaiſes, Meſſagers, Fourgons, Poſtes, & les lieux où ils logent.

Ruë du Bec.

CAROSSE & MESSAGERIE DE PARIS, Caën, le Havre, & autres lieux.

LE Meſſager pour Paris part tous les jours à 6 heures de matin, & arrive le lendemain.

Le Caroſſe en Eté, depuis Pâques juſqu'à la S. Michel, part deux fois la ſemaine à quatre heures du matin, ſçavoir le Mardy & Samedy, & en arrive un de Paris les mêmes jours.

Le Caroſſe en Hyver, depuis la S. Michel juſqu'à Pâques, part trois fois la ſemaine, à cinq heures préciſes du matin, ſçavoir le Lundy, Mercredy & Vendredy, & en arrive un de Paris les mêmes jours.

Il part des Chaiſes pour Paris tous les jours.

Il part auſſi des Fourgons pour Paris tous les jours.

MESSAGERIE DE CAEN.

Les Caroſſes & Fourgons pour Caën partent trois fois la ſemaine, ſçavoir les Dimanches, Mercredys & Vendredys, & en arrivent auſſi les mêmes jours : Ils portent pour toutes les Villes ſur la route au-delà de Caën, & pour tout le Pays-Bas.

MESSAGERIE DU HAVRE.

Le Fourgon ou Charette du Havre, part tous les Mardys & Vendredys à onze heures préciſes du matin, & arrive à Roüen les Mrecredys & Samedys au ſoir.

Proche le Pontaritaine.

LE Caroſſe & Fourgon de Dieppe partent pluſieurs fois la ſemaine, pour arriver les mêmes jours.

Audit lieu eſt le Bureau pour les Chevaux de Poſte.

Au Grand Hôtel, proche S. Pierre.

LE Meſſager d'Abbeville arrive le Samedy & part le Dimanche au matin, il prend auſſi pour les Villes de la Route.

Il s'y trouve des Rouliers pour Soiſſons, S. Quentin, Noyon, & autres Villes de Picardie.

A la Ville de Lille, ruë Senecaux.

LEs Rouliers d'Amiens arrivent & partent tous les jours.

Il s'y trouve auſſi des Rouliers pour Arras & autres Villes de Flandre & Picardie.

A la Ville d'Amiens, proche Saint Martin sur Renelle.

LE Messager du Neufchatel arrive le Lundy, & part le Mardy.

Il s'y trouve aussi des Rouliers pour plusieurs Villes de Picardie.

A la Pomme de Pin, ruë S. Jean.

LE Messager de Rennes & S Malo arrive & repart le Samedy. Il porte pour la Ville-Dieu en Eté, & en Hyver par la Messagerie de Caën.

Celui du Ponteaudemer arrive le Vendredi au soir en Hyver, & part le Samedy; & en Eté il vient & part le Samedy.

A la Côte de Baleine, ruë du Bac.

LE Messager de Condé sur Nereau, Vildieu & Domfront arrive le Vendredy & repart le Samedy.

Celuy de Nogent le Rotrou & la Ferté Bernard, le Vendredy & repart le Samedy.

Celui d'Angers, la Fleche, le Mans, Meurs, Mortagne & l'Aigle, le Jeudy, & repart le Vendredy, & part le même jour d'Angers.

Celui de Verneüil arrive le Jeudy & part le Vendredy.

Celui de Vernon, le Mercredy, & repart le Jeudy, & porte pour Mantes, la Rochedion & Meulan.

Celui de Conche arrive le Lundy, & repart le même jour, il arrive le Vendredy, & repart le Samedy matin.

Aux

Au Gaillard Bois, ruë du Bac

LE Messager d'Evreux, Dreux & Chartres arrive le Lundy & part le Mardy, le Jeudy & part le Vendredy.

A la Chassemarée.

LE Messager d'Alençon, & autres Villes sur la route arrive les Jeudys en Eté & les Vendredys en Hyver & part le lendemain de son arrivée

Celui de Berney arrive le Mercredy & repart le même jour.

Celui de Lysieux & Falaise arrive la Jeudy & part le Vendredy.

Celuy d'Argentan, Vimontier & Trun arrive le Jeudy & part le Vendredy.

Au petit Montier, ruë Cauchoise.

LE Messager de Fécamp arrive & part le Jeudy.

A l'Aigle d'Or, rue Cauchoise.

LE Messager de Caudebec vient le Mercredy & part le Jeudy, & même plusieurs fois la semaine.

Aux trois Rois, prés la Halle au Bled

LE Messager de Gournay part les Samedis.

Celui de Gisors arrive le Jeudy, & repart le Vendredy.

Celui de Cambray arrive le Jeudy, ou le Vendredy, & repart le Samedy.

Aux trois Suisses, prés la Halle au Bled

LE Messager de Louviers arrive le Jeudy & repart le Vendredy.

A l'Image S. Maclou, ruë de la Miette

LE Messager d'Andely arrive le Lundy & Vendredy, & repart le Mardy & Samedy

Au Chef S Jean, ruë S. Eloy.

LE Messager du Ponteaudemer arrive le Vendredy au soir en Hyver, & en Eté le Samedy, & part toûjours le Samedy.

Au Soleil, ruë de la Vicomté.

LE Messager d'Orbec arrive le Vendredy en Hyver, & le Samedy en Eté, & part toûjours le Samedy.

Tous les Messagers, Rouliers & Voituriers qui aporteut des Marchandises de Bonneterie & Chapellerie, sont obligez de les envoyer à la Chambre des Marchands Bonnetiers, Chapeliers, ruë du Petit Mont S. Denys, pour y être visitées.

Bureau des Grandes Entrées.

Il est à la rue S Eloy.

Bureau General des Aydes.

Il est proche S. Cande le Vieil.

Le Bureau de la distribution du Papier & Parchemin timbré, est proche l'Abaye S. Lo

Enigmes curieuſes.

JE ſuis ce que je ſuis,
Et ne ſuis pas ce que je ſuis ;
Car ſi j'étois ce que je ſuis,
Je ne ſerois pas ce que je ſuis.

II. ENIGME.

JE ſuis avec le Roi,
Et jamais à la Cour :
Je me vois dans l'oubli,
Et pourtant dans l'Hiſtoire,
Tu ne ſçaurois m'ôter du jour
Ny me bannir de la memoire,
Je ſuis toûjours devant tes ïeux,
Sans que je ſois en ta preſence,
Je ſuis dans la magnificence,
Quoyque je ſois nud comme un geu.

III. ENIGME.

CE qui eſt devant Monſieur
Sert à Madame ;
Neceſſaire au Mariage,
Et utile à l'amour.

IV. ENIGME.

J'Ay vû faire un affaire
Dont je n'ay que faire,
Celuy pour qui c'eſt
Ne s'en ſoucie point,
Et celuy qui l'a fait
N'en veut point.

V. ENIGME.

UN homme donne ce qu'il n'a point
A un qui n'en a que faire,
Et tout le monde en a beſoin.

VI. ENIGME.

SOuvent l'on me ravit,
Mais toûjours je demeure,
Sans paſſer dant les mains
De celuy qui me prend ;
Je ſuis le plus petit,
Mais je ſuis le plus grand,
Et l'on ne me peut voir,
Qu'auſſi-tôt je ne meure.

VII. ENIGME.

IL n'eſt point d'homme ny de femme
Qui rende l'ame ſans mourir ;
Et moy j'ay rendu corps & ame,
Auſſi je vis pour en guerir.

VIII. ENIGME.

FIlle d'un pere malheureux,
Mon ſort eſt des plus rigoureux :
Je ſuis encore plus malheureuſe,
L'on me croit riche, & je ſuis gueuſe.
Au moment que je nais,
Mon pere m'abandonne,
Il eſt pour moy ſans amour,
Comme je n'en ay pour perſonne,
Qui me connoît me fuit à ſon tour.

IX. ENIGME.

LE Sexe m'aime & me veut mal,
L'homme par un dépit fatal,
Aprés avoir long-tems attendu ma venuë,
Deteſte mon retour & me met toute nuë ;
Mais de mon ſort voyez l'effet,
L'on penſe me deffaire, & pourtant l'on me fait

Villes de France où on bat Monnoye 1716.

A Paris.
B Roüen.
C Caën.
D Lyon.
E Tours.
F Angers.
G Poictiers.
H La Rochelle.
I Limoges.
K Bordeaux.
L Bayonne.
M Toulouſe.
N Montpellier.
O Rion.
P Dijon.
Q Narbonne.
R Villeneuve.
S Reims.
T Nantes.
V Aix.
X Amiens.
Y Bourges.
& Grenobles.
9 Rennes.
W Lille.
AR Arras.
S *couronnée*, Troyes.
SB Strasbourg.
OC *double*, Beſançon.
AA *double*, Metz.
Pau, *une Vache.*

FIN.

COmme on continuëra tous les ans à donner cét Ouvrage nouveau au Public, on tâchera de le mettre en vente au commencement du mois de Janvier; & on avertit ceux qui donneront des Memoires, de les donner au plûtard dans le mois d'Octobre & Novembre. On peut donner leſd. Memoires au Sieur Pierre-Antoine d'Aſſeville, Procureur en l'Officialité, rue S. Romain, ou chez le Libraire.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseilliers les gens tenans nôtre Cour de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, salut : Ph. P. Cabut Libraire à Roüen nous ayant fait exposer qu'il desireroit faire imprimer un Livre intitulé LE FLAMBEAU ASTRONOMIQUE, ou CALENDRIER ROYAL, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege pour Roüen seulement : Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Cabut de faire imprimer ledit Livre en telle marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de six années consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes : Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre Obeïssance ; & à tous autres Imprimeurs, Libraires & autres dans ladite Ville de Roüen seulement, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, & d'y en faire venir, vendre & debiter d'autre impression que de celle qui aura été faite par ledit Exposant, sous peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de mil livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests. A la charge que ces Presentes seront registrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris dans trois mois de la date d.

celles, que l'impression du Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotéque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro Charte Normande & Lettres à ce contraire: car tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles le vingt-neuviéme jour du mois de May, l'an de grace mil sept cens douze, & de nôtre Régne le soixante dixiéme. Par le Roy en son Conseil, Signé DE S. HILAIRE.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 7 Juin 1712. Signé L JOSSE *Sindic.*

Vû, signé DE RICHEBOURG.

Registré à Roüen le 19 Juillet 1712. Signé E. VIRET *Sindic.*

Les Exemplaires ont été fournis.

~~Madame vous~~

~~aurez la bonté de~~

~~dire a votre tante~~

~~que son fils a été~~

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]